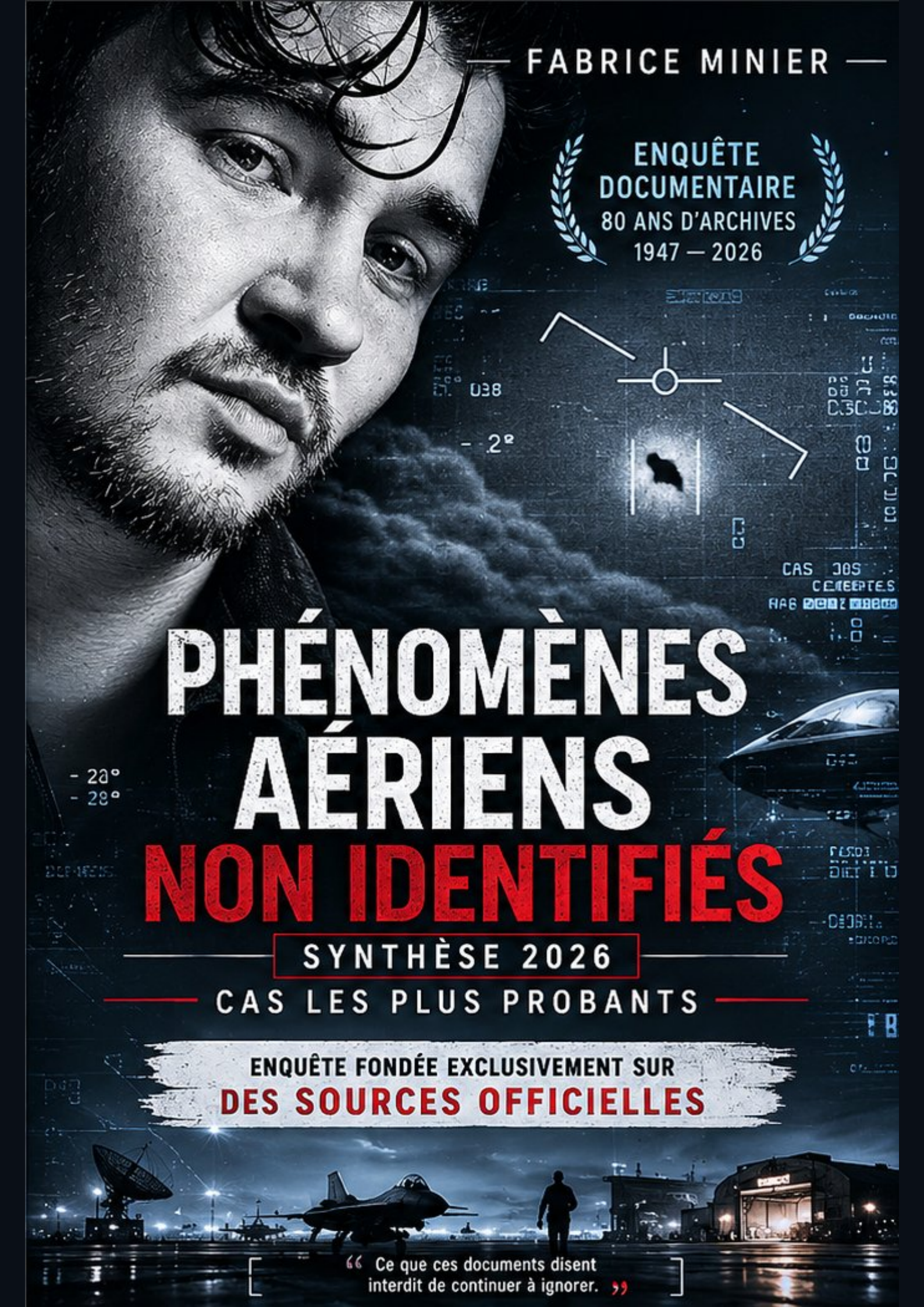
FABRICE MINIER
ENQUÊTE DOCUMENTAIRE
80 ANS D'ARCHIVES
1947 — 2026
PHÉNOMÈNES AÉRIENS NON IDENTIFIÉS
SYNTHÈSE 2026
CAS LES PLUS PROBANTS
ENQUÊTE FONDÉE EXCLUSIVEMENT SUR
DES SOURCES OFFICIELLES
“ Ce que ces documents disent interdit de continuer à ignorer. ”

AVANT-PROPOS

Méthode et principes

Ce qui suit n'est ni un manifeste ufologique ni un démenti administratif. C'est une lecture serrée des documents rendus publics par les gouvernements au cours des dernières années — au premier rang desquels les États-Unis et la France, mais aussi une douzaine d'autres États, de l'Espagne au Japon, du Brésil à la Russie — croisée avec les archives plus anciennes accessibles depuis le Freedom of Information Act et ses équivalents étrangers. Le travail repose sur trois principes simples.

Premier principe : la priorité aux sources institutionnelles. Quand un document du FBI, de la CIA, du Département de la Défense ou du CNES dit quelque chose, cela vaut plus, du point de vue de la recherche, que les récits oraux ou les ouvrages commerciaux. Les archives officielles ne prouvent pas l'existence d'un phénomène extraordinaire ; elles attestent ce que les institutions ont consigné, à quel moment, sous quelle autorité, et avec quelles précautions.

Deuxième principe : la traçabilité des citations. Chaque passage cité entre guillemets dans ce dossier provient d'un document identifiable. Les références sont indiquées : numéro de série, numéro de dossier, date, agence. Le lecteur qui souhaite remonter à la source originale peut le faire.

Troisième principe : la prudence interprétative. Cette synthèse ne tranche pas la question de l'origine du phénomène. Elle restitue ce que les sources disent, et — point tout aussi important — ce qu'elles ne disent pas. Les zones d'ombre sont identifiées comme telles. Les déductions nécessaires sont signalées comme déductions.

L'horizon temporel couvre quatre-vingts années, de l'observation fondatrice du pilote Kenneth Arnold le 24 juin 1947 à la publication du récit ODNI du senior officier du renseignement américain en mai 2026. L'horizon géographique va des bases nucléaires du Montana aux côtes de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du polygone soviétique de Sary Shagan aux décollages MQ-9 du 482nd Attack Squadron au-dessus du Golfe Persique, des îles Canaries à la mer du Chili, des silos ukrainiens aux radars de l'Armée Populaire de Libération. Cette ampleur n'est pas une coquetterie de chercheur : c'est ce que les documents imposent. Le phénomène est mondial. Il est ancien. Il continue.

INTRODUCTION

Le périmètre documentaire de cette enquête

Cette synthèse repose sur le croisement de trois corpus documentaires principaux (américain, français et CIA), élargis aux archives et publications de dix-sept dispositifs gouvernementaux nationaux au total, sur cinq continents. L'ensemble totalise plus de 6 200 cas répertoriés sur 79 années d'archivage institutionnel, dans au moins 63 pays. Aucune source ufologique privée n'a été utilisée comme source primaire. Voici, en détail, ce que recouvre exactement le matériau examiné — et pourquoi sa légitimité institutionnelle interdit de le traiter comme un simple folklore.

1. Le corpus américain déclassifié (125 documents)

Le premier ensemble de sources rassemble **125 documents déclassifiés** par dix agences fédérales américaines distinctes, sur une période d'archivage qui s'étend de **juillet 1947 à mai 2026**, soit **79 années** de documentation officielle continue.

Ces documents n'ont pas été obtenus auprès de sources privées ou de canaux non vérifiables. Tous proviennent de procédures officielles de déclassification : Freedom of Information Act (FOIA, loi de 1966), amendement Schumer-Rounds (NDAA FY-2024), programme de déclassification systématique des câbles diplomatiques sur les UAP lancé en février 2026, ou publication directe par l'agence émettrice (AARO, ODNI).

Chaque document du corpus porte des marques formelles d'authenticité : numéro de série archivistique, agence d'origine, classification initiale (généralement CONFIDENTIAL, SECRET ou UCNI), date de déclassement, et — dans le cas des rapports CENTCOM récents — signature nominative du **Major General Richard A. Harrison**, Chief of Staff de l'USCENTCOM. Cette signature engage officiellement la chaîne de commandement militaire américaine.

Répartition par agence émettrice

Agence	Volume	Période
FBI — Federal Bureau of Investigation	23 documents	1947 — 1964
DoW / USCENTCOM — Mission Reports	47 documents	2020 — 2025
DoS — Câbles diplomatiques	7 câbles RIF	1985 — 2023

DoE / NNSA — Sites nucléaires	3 documents	1986, 2022
CIA — Reading Room	1 doc + ~2 700 pages	1947 — 1990
ODNI — USPER Narrative	2 documents	2025 — 2026
NRC — Nuclear Regulatory Commission	3 documents	2015 — 2023
NASA — Transcripts & debriefings	7 documents	1969 — 1974
AARO — Publications publiques	3 documents	2024 — 2026
NARA — Archives historiques	8 boîtes d'archives	1947 — 1969
COMETA — Rapport comparatif français	1 document intégral	1999

2. Le corpus GEIPAN / CNES (3 351 cas)

Le deuxième ensemble est constitué par la base de données publique du **GEIPAN (Groupe d'Études et d'Informations sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés)**, rattaché au Centre National d'Études Spatiales (CNES) depuis 1977. Au **28 avril 2026**, cette base compte **3 351 cas répertoriés**, classés selon une méthodologie A/B/C/D rigoureuse.

Sa légitimité institutionnelle est triple. **Légitimité scientifique** : le GEIPAN est le seul service au monde de ce type rattaché à une agence spatiale civile. **Légitimité juridique** : les enquêtes initiales sont conduites par la gendarmerie nationale, ce qui leur confère valeur de procès-verbal. **Légitimité historique** : 49 années d'archivage continu depuis la création du GEPAN en 1977, rebaptisé SEPRA en 1988 puis GEIPAN en 2005.

La répartition statistique des 3 351 cas est révélatrice : **27,81 %** ont été parfaitement identifiés (catégorie A), **38,76 %** probablement identifiés (B), **30,26 %** non identifiés faute de données (C), et **2,18 %** non identifiés après enquête approfondie (D). Aucun cas n'atteint à ce jour le seuil maximal de « consistance forte » (D2 = 0,00 %).

3. La collection CIA Reading Room (~2 700 pages)

Le troisième corpus, à usage de contextualisation historique, est la collection officielle **« UFOs: Fact or Fiction? »** de la CIA Reading Room. Mise en ligne progressivement depuis les années 1980 puis enrichie après l'amendement Clinton de 1995, elle totalise aujourd'hui environ **2 700 pages déclassifiées**.

Cette collection couvre la période **1947 — 1990**, soit **43 années** d'archivage. Elle inclut notamment le rapport historique « CIA's Role in the Study of UFOs, 1947-90 » rédigé par Gerald K. Haines, historien officiel de la CIA. Elle documente le Robertson Panel de 1953, l'incident de Téhéran de 1976, le projet Moon Dust, ainsi que de nombreux rapports issus d'attachés militaires américains à l'étranger.

4. Sources comparatives tierces

À ces trois corpus principaux s'ajoutent plusieurs sources comparatives utilisées avec parcimonie pour le croisement historique. Le **rapport COMETA** de 1999 — rédigé par d'anciens

auditeurs civils et militaires de l'IHEDN, préfacé par l'amiral Marcel Duval (ancien chef d'état-major particulier du président de la République), remis aux plus hautes autorités françaises — a servi de référence interprétative sur les cas historiques internationaux.

Les **témoignages publics sous serment devant le Congrès américain** ont également été pris en compte : David Fravor (juillet 2023), Ryan Graves (juillet 2023), David Grusch (juillet 2023), Robert Salas (mai 2024), Luis Elizondo (novembre 2024). Ces auditions, retransmises en direct par C-SPAN, sont des documents publics archivés au Government Publishing Office.

Le **panel scientifique NASA** présidé par David Spergel (rapport publié en septembre 2023) et le **rapport historique AARO Volume I** de mars 2024 (Sean Kirkpatrick) puis **Volume II** de 2025 (Jon Kosloski) complètent l'appareil institutionnel de référence.

Aucune source ufologique privée — MUFON, NUFORC, CUFOS, GEPA, livres commerciaux d'ufologie, sites internet militants — n'a été utilisée comme source primaire. Certains noms d'enquêteurs privés (Robert Hastings sur les bases nucléaires, Leslie Kean sur les pilotes civils) sont mentionnés à titre de contextualisation, toujours avec indication explicite de leur statut non institutionnel.

5. Étendue géographique : un phénomène mondial

Le croisement de l'ensemble des corpus révèle un phénomène présent dans **au moins 63 pays**, sur les cinq continents habités. Cette estimation, issue du rapport COMETA croisé avec la base GEIPAN et les câbles diplomatiques américains, est conservative : elle ne recense que les pays ayant produit au moins un cas documenté officiellement.

Amérique du Nord (États-Unis, Canada, Mexique) : plus de 60 % du volume documentaire mondial, principalement en raison de la précocité de l'archivage américain dès 1947 et de l'abondance des sources militaires depuis 2017.

Europe (France, Belgique, Royaume-Uni, Italie, Allemagne, Espagne, Portugal, Pays-Bas, Suisse, Norvège, Suède, Finlande, Grèce, Russie/URSS, Ukraine, Roumanie, Bulgarie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Estonie) : documenté par GEIPAN, COMETA, et les câbles MOSCOW déclassifiés.

Asie (Iran, Kazakhstan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan, Géorgie, Arménie, Afghanistan, Pakistan, Inde, Chine, Japon, Corée du Sud, Vietnam, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Émirats arabes unis, Arabie saoudite, Israël, Syrie, Irak, Liban, Turquie) : documenté principalement par les câbles diplomatiques américains et les rapports CENTCOM récents.

Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée) : documenté notamment par le câble PORT MORESBY de 1985.

Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Chili, Pérou, Colombie, Venezuela, Équateur, Uruguay) : documenté via les archives CIA et les rapports de la CEFAA chilienne (Comité d'Études des Phénomènes Aériens Anormaux), créée en 1997 et rattachée à la Direction Générale de l'Aviation Civile du Chili.

Afrique (Afrique du Sud, Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Soudan, Éthiopie, Kenya, Nigeria, Djibouti, Madagascar) : documenté principalement via les rapports CENTCOM (corne de l'Afrique)

et les câbles diplomatiques.

6. Le profil des témoins documentés

Une caractéristique majeure du corpus est la **qualité professionnelle des témoins documentés**. Dans les 125 documents américains déclassifiés, la grande majorité des témoins sont des **professionnels qualifiés** dont les fonctions exigent sang-froid, rigueur d'observation et capacité à témoigner sous serment.

On y trouve : **généraux d'armée** (Yousefi, Iran 1976 ; De Brouwer, Belgique 1990 ; Maltsev, URSS 1990), **pilotes de chasse** (deux F-4 Phantom iraniens 1976 ; deux F-16 belges 1990 ; F/A-18 américains depuis 2004 ; Mirage IV français 1977), **pilotes civils commerciaux** (Tajik Air 1994 ; Air France 1994), **agents fédéraux** (FBI Special Agent Byrnes 1964 ; agents USPER 1-7 du Western US Event 2026), **opérateurs radar** (USS Princeton 2004 ; CRC Glons Belgique 1990), **policiers** (Officier Zamora, Socorro 1964 ; police de Plymouth, Massachusetts 2015), **diplomates** (ambassade américaine Douchanbé 1994 ; Port Moresby 1985), **scientifiques nucléaires** (Dr Warren AT-6 Los Alamos 1986), **astronautes** (équipages Apollo 11, 12, 17 ; Skylab 1/2, 1/3, 1/4), et **agents de sécurité nucléaire** (Pantex 2022 ; Pilgrim 2015).

Cette qualité socio-professionnelle est un élément structurant de la légitimité du corpus. Aucun témoin n'est anonyme dans les documents originaux (les rédactions en USPER protègent les identités à la publication, mais les agences disposent des identités complètes). Aucun témoignage n'a été recueilli par voie de questionnaire grand public. Tous proviennent de signalements hiérarchiques internes, de procès-verbaux de gendarmerie, ou de rapports de mission militaires.

7. La légitimité institutionnelle, en quoi elle change tout

Un signalement UAP rapporté par un témoin anonyme sur un site internet, ou par un livre commercial sans archives consultables, ne peut pas être traité de la même manière qu'un signalement rapporté par un câble du Département d'État américain « Released in Full ». Cette synthèse repose entièrement sur la **seconde catégorie**.

Les conséquences méthodologiques sont profondes. **Première conséquence** : la traçabilité. Chaque citation reproduite dans ce document peut être remontée à un document archivé identifiable par son numéro de série, sa date de déclassement, et son agence émettrice. **Deuxième conséquence** : la responsabilité juridique. Les rédacteurs des documents originaux sont des fonctionnaires assermentés agissant dans le cadre de leurs fonctions officielles. Une fausse déclaration, dans ce cadre, constitue un délit pénal. **Troisième conséquence** : la neutralité éditoriale. Les agences ne déclassifient pas les documents pour vendre une thèse, mais pour répondre à des obligations légales (FOIA, NDAA, transparence administrative).

Cette légitimité n'épuise évidemment pas la question de l'origine du phénomène. Un document du FBI sur Socorro 1964 atteste formellement qu'un agent fédéral a vu des empreintes au sol et de la végétation brûlée ; il n'atteste pas que ces empreintes provenaient d'un véhicule extraterrestre. La distinction est essentielle : **le corpus prouve l'existence d'un phénomène documenté, pas l'origine de ce phénomène**.

Cette synthèse adopte cette posture méthodologique : restituer ce que les documents disent, identifier ce qu'ils ne disent pas, et laisser au lecteur la responsabilité interprétative finale.

8. Le dossier UAP en chiffres

Le dossier UAP en chiffres

- **79 années** d'archivage continu (juillet 1947 — mai 2026)
- **125 documents** officiels déclassifiés (corpus américain principal)
- **3 351 cas** répertoriés par le GEIPAN/CNES au 28 avril 2026
- **~2 700 pages** dans la collection « UFOs: Fact or Fiction? » de la CIA
- **10 agences fédérales** américaines représentées dans le corpus
- **Au moins 63 pays** documentés à travers l'ensemble des corpus
- **5 continents** habités concernés (sauf Antarctique scientifique)
- **17 dispositifs gouvernementaux** nationaux mobilisés sur 5 continents
- **Plus de 6 200 cas** répertoriés au total, tous corpus confondus
- **2,18 %** de cas restant inexpliqués après enquête approfondie (GEIPAN)
- **0,00 %** de cas atteignant la consistance forte D2 (GEIPAN)
- **0 récupération matérielle** documentée dans les corpus officiels
- **0 typologie d'entités** non humaines confirmée institutionnellement
- **5 auditions publiques au Congrès américain** sous serment depuis 2023
- **1 NDAA** (FY-2023) instaurant une obligation légale de reporting NRC vers AARO
- **1 récit signé** d'un senior officier USIC en exercice (mai 2026)

Ce que ces données autorisent à dire

L'ampleur quantitative et la légitimité institutionnelle du corpus interdisent désormais deux postures longtemps dominantes dans le débat public.

La première posture déniée : « il n'y a rien à voir, c'est du folklore ». Cette position était soutenable tant que le corpus restait fragmentaire et reposait essentiellement sur des sources privées non vérifiables. Avec 125 documents fédéraux déclassifiés sous signature officielle, 3 351 cas archivés par une agence spatiale civile, et 5 auditions publiques sous serment devant le Congrès américain, cette position devient intellectuellement insoutenable.

La seconde posture déniée : « tout est confirmé, le contact est avéré ». Cette position est tout aussi intenable : aucun document du corpus n'atteste de récupération matérielle, de corps biologique non humain, ou de contact physique direct avec une entité. Les allégations sont nombreuses (Roswell 1947, Corso 1997, Grusch 2023) mais aucune n'a été confirmée par production d'éléments matériels accessibles à l'expertise indépendante.

Entre ces deux postures, il y a la **réalité documentaire** : un phénomène persistant, multi-sources, multi-continents, multi-décennies, dont la nature exacte échappe encore aux moyens d'analyse disponibles. C'est cette réalité — modeste, têtue, inconfortable — que cette synthèse restitue.

9. Les corpus institutionnels internationaux

Au-delà des trois corpus principaux et des sources comparatives, cette synthèse mobilise les archives et publications de **dix-sept dispositifs gouvernementaux nationaux**, ce qui en fait l'un des panoramas institutionnels les plus larges réunis dans un document de synthèse accessible. Chacune de ces sources possède sa propre légitimité, son propre cadre légal, et ses propres cas emblématiques — développés au fil des chapitres.

États-Unis — le corpus le plus volumineux : FBI (dès 1947), USCENTCOM/DoW, DoS, DoE, CIA, ODNI, NRC, NASA, AARO, NARA, plus les auditions au Congrès (2023-2024). Cas développés : Norfolk, Socorro, Roswell, Tic-Tac, GoFast/Gimbal, Phoenix Lights, Western US Event, Malmstrom.

URSS / Russie — le programme Setka (1978-1990, ~3 000 rapports, Académie des Sciences + Ministère de la Défense), le programme successeur Thread 3, et les documents Knapp rendus publics en 2026. Cas développés : Petrozavodsk 1977, Naltchik 1989, base ICBM ukrainienne 1982.

France — le GEIPAN/CNES (3 351 cas, méthodologie A/B/C/D) et le rapport COMETA de 1999. Cas développés : Trans-en-Provence 1981, Amaranth 1982, Mirage IV de Dijon 1977.

Brésil — les Archives Nationales (base SIAN, 893 cas, Ordonnance 551/GC3 de 2010), corpus le plus systématiquement public au monde. Cas développés : Opération Prato 1977-78, Varginha 1996, Barra da Tijuca 1952, Nuit Officielle des OVNI 1986.

Chili — le CEFAA/SEFAA (DGAC, approche scientifique tripartite). Cas développés : vidéo infrarouge de la Marine 2014, base d'El Bosque 1988, projet conjoint Île de Pâques.

Uruguay, Argentine, Pérou — les commissions CRIDOVNI (1979), CEFAe/CIAE (2011) et OIFAA, reliées par l'accord de coopération CEFAA-CRIDOVNI de 2012. Cas développés : Termas del Almirón 2023, Bariloche 1995, La Joya 1980 (engagement d'un SU-22).

Belgique — la vague des triangles 1989-1990, documentée par l'armée de l'air et la SOBEPS, avec enregistrements radar de F-16.

Espagne et Italie — l'Ejército del Aire espagnol (dossiers 1962-1995 déclassifiés 1992-1999, méthodologie de fiabilité) et l'Aeronautica Militare italienne (rapports annuels publics depuis 2001). Cas développés : Canaries 1976 et Manises 1979 (Espagne), survol confirmé par chasseurs en 1973 (Italie).

Royaume-Uni — le Flying Saucer Working Party (1951) et Project Condign (rendu public 2006), archives MoD aux National Archives de Kew. Cas développé : Rendlesham Forest 1980.

Canada, Australie, Nouvelle-Zélande — archives historiques déclassifiées et participation à l'alliance Five Eyes. Cas développés : Falcon Lake 1967 (Canada), Valentich 1978 (Australie), Kaikoura 1978 (Nouvelle-Zélande).

Chine — l'Armée Populaire de Libération et son traitement par intelligence artificielle des « unidentified air conditions » (rapport Chen Li 2019). Cas mentionné : base de Cangzhou 1998.

Japon — le protocole de défense de 2020, le caucus parlementaire de 2024, et les vidéos DOW-UAP-PR47 du corpus Pentagone. Cas développés : vol JAL 1628 (1986), séquences près du Japon 2023-2024.

Iran — le rapport DIA sur l'incident de Téhéran de 1976, qualifié d'« outstanding » par le renseignement américain.

Cette diversité de sources nationales n'est pas un simple inventaire. Elle constitue l'argument central de cette synthèse : un phénomène documenté indépendamment par dix-sept dispositifs gouvernementaux, sur cinq continents et huit décennies, avec des méthodes différentes et souvent sans coordination, ne peut être réduit ni à une rumeur ni à un artefact culturel localisé. La convergence des sources est, en elle-même, le fait le plus significatif.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS — Méthode et principes 2

INTRODUCTION — Le périmètre documentaire 3

PRÉFACE — Pourquoi cette synthèse 12

PARTIE I — ORIGINES (1947-1969) 13

Chap. 1 — L'affaire Turrentine, Norfolk, juillet 1947 14
Chap. 2 — Socorro, 24 avril 1964 : le cas qui résiste 16
Chap. 3 — Roswell, 1947 : ce que disent les archives 19
Chap. 4 — La vague de 1947-1948 dans les archives FBI 22
Analyse — Désinformation autour de Roswell *24*
Encadré — Le rapport COMETA, qu'est-ce que c'est ? *19*

PARTIE II — GUERRE FROIDE & GRANDS CAS 26

Chap. 5 — Téhéran, 19 septembre 1976 : le cas DIA 27
Chap. 6 — Kazakhstan, 27 janvier 1994 : câble DoS 30
Chap. 7 — Papouasie-Nouvelle-Guinée, janvier 1985 33
Chap. 8 — Sary Shagan, été 1973 : témoignage CIA 35
Chap. 8ter — L'URSS : le programme Setka (documents Knapp 2026) 37
Chap. 5bis — Trans-en-Provence, 8 janvier 1981 40
Chap. 5ter — La vague belge des triangles, 1989-1990 42
Chap. 6bis — L'Europe du Sud : Espagne et Italie 44
Chap. 8bis — Phoenix Lights, 13 mars 1997 47
Encadré — Saint-Claire County, 5 janvier 2000 *50*
Chap. 7bis — Le Brésil : transparence par le volume 51
Chap. 9quater — Le Chili : la rigueur scientifique (CEFAA) 55
Chap. 9quinquies — Le réseau sud-américain (Uruguay, Argentine, Pérou) 58
Encadré — L'AARO *62*

PARTIE III — L'ÈRE MODERNE (2017-2026) 63

Chap. 9 — USCENTCOM 2020 : moisson du Golfe 64
Chap. 9bis — USS Nimitz 2004 : l'incident Tic-Tac 67
Chap. 9ter — GoFast et Gimbal (2015) 69
Chap. 10 — Fin 2025 : récit senior USIC 71
Chap. 11 — Western US Event, mai 2026 74
Chap. 11bis — La Chine : l'opacité algorithmique 78
Chap. 11ter — Le Japon : l'éveil institutionnel rapide 81

PARTIE IV — SITES NUCLÉAIRES 85

Chap. 12 — Pantex : objet sur radar 86
Chap. 13 — Los Alamos 1986 : conférence Pajarito 88
Chap. 14 — Pilgrim Nuclear, septembre 2015 89
Chap. 15 — Le briefing UAP_BLUF de 2023 91
Chap. 16 — Malmstrom 1967 : missiles hors-ligne 92
Chap. 16bis — Archives anglo-saxonnes (UK, Canada, Australie, NZ) 94
Encadré — Les deux études britanniques (FSWP, Condign) *96*
Encadré — Five Eyes : le partage classifié *97*
Encadré — Cas emblématiques par pays *98*
Chap. 16ter — Cas extrêmes : tirs, disparitions, USO 99
Encadré — Pourquoi les sites nucléaires ? *102*
Chap. 16quater — La corrélation nucléaire mondiale (étude Villarroel) 103

PARTIE V — SYNTHÈSE & BILAN 106

Chap. 17 — NASA : Apollo et Skylab 107
Chap. 18 — GEIPAN : 3 351 cas, 0 % en D2 109
Chap. 19 — Ce que le corpus dit — et ne dit pas 112

ANNEXES 115

Annexe 1 — Chronologie 1947-2026 116
Annexe 2 — Statistiques mondiales 120
Annexe 3 — Rapport AARO 2024 121
Annexe 4 — Recommandations COMETA 122
Annexe 5 — Glossaire et acronymes 123
Annexe 6 — Témoins-clés du dossier 128
Annexe 7 — Classification GEIPAN détaillée 130
Annexe 8 — Inventaire du corpus projet 132
Annexe 9 — Ce que cette synthèse écarte, et pourquoi 135

ÉPILOGUE 138

OUVERTURE — Le moment Washington 140

Auditions au Congrès (2023-2024)
La nature des intervenants
The Age of Disclosure (Farah, 2025)
Le moment Washington — perspectives

CONCLUSION GÉNÉRALE 151

SOURCES & MÉTHODE 154

PRÉFACE

Pourquoi cette synthèse

Quatre-vingts ans après l'observation fondatrice de Kenneth Arnold au Mont Rainier en juin 1947, le dossier des phénomènes aérospatiaux non identifiés — UAP dans la nomenclature institutionnelle actuelle — n'est plus celui d'une curiosité marginale. Les agences fédérales américaines, le renseignement français, les bureaux de sécurité nucléaire, les armées de plusieurs continents : tous documentent, classent, analysent. Et déclassifient.

Cette synthèse repose sur un socle de 125 documents officiels américains déclassifiés récemment, croisés avec les 3 351 cas publiés par le GEIPAN (CNES) et les ~2 700 pages de la collection « UFOs: Fact or Fiction? » de la CIA. Mais elle élargit considérablement ce socle en mobilisant les archives et publications de **dix-sept dispositifs gouvernementaux** répartis sur cinq continents : outre les États-Unis et la France, l'URSS/Russie (programme Setka), le Royaume-Uni (Condign), l'Espagne et l'Italie, la Belgique, le Brésil, le Chili, l'Uruguay, l'Argentine, le Pérou, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Chine et le Japon. Au total, plus de 6 200 cas répertoriés sur 79 ans, dans au moins 63 pays. Elle ne prétend pas trancher la question de l'origine du phénomène. Elle restitue, cas par cas, ce que disent les sources institutionnelles — et ce qu'elles ne disent pas.

L'accent est mis sur les **cas les plus probants** : ceux où témoins multiples, détections instrumentales (radar, infrarouge, FLIR), traces physiques, et documentation officielle convergent. Les affaires médiatiques sans support documentaire sérieux ne figurent pas ici, sauf pour expliquer comment elles ont parfois servi à brouiller la lecture des cas réels.

Les citations sont reproduites textuellement à partir des documents, sans modification. Quand une formulation est traduite, l'original anglais est conservé en note.

PARTIE I

ORIGINES
1947 — 1969

Tout commence à l'été 1947. Le 24 juin, Kenneth Arnold, pilote d'affaires américain, signale neuf objets en formation au-dessus du Mont Rainier dans l'État de Washington. Sa description — « comme des soucoupes ricochant sur l'eau » — fait naître l'expression *flying saucer*. En quelques semaines, des centaines de signalements affluent. Et avec eux, la première mobilisation inter-agences de l'histoire américaine sur le sujet : FBI, USAF, AEC (énergie atomique), Renseignement militaire. Les archives de cette période, longtemps classifiées, sont aujourd'hui consultables. Elles racontent une histoire bien différente du folklore populaire.

CHAPITRE 1

L'affaire Turrentine, Norfolk, juillet 1947

Quand un adolescent photographie l'inexplicable

Le 8 juillet 1947 vers midi, sur la véranda du troisième étage d'un immeuble de Norfolk, en Virginie, un garçon de treize ans nommé Bill Turrentine attrape son appareil photo et photographie ce qu'il prend pour des disques volants. La photographie sera publiée par le Norfolk Ledger-Dispatch et reprise par l'International News Service. Le FBI va ouvrir un dossier.

Un mois après le déclenchement de la vague mondiale, le directeur du FBI J. Edgar Hoover charge ses agents locaux d'enquêter sur les signalements. Le 8 août 1947, le Special Agent Thomas J. Connor du bureau de Norfolk interroge Bill Turrentine, qui raconte avoir « lu de nombreux articles de presse sur les disques volants » et s'être installé sur sa véranda dans l'espoir d'en voir un.

Selon le rapport officiel adressé au directeur Hoover, l'adolescent a observé « un grand objet noir se déplaçant rapidement à travers l'espace, du sud-ouest vers le nord-est », suivi de deux objets plus petits dans la même direction. Il estime leur vitesse « bien supérieure à celle d'un avion » et leur altitude « au-dessus des nuages ». Une brume blanche suivait chacun des trois objets.

L'agent du FBI note avec précision la prudence du jeune témoin : Bill Turrentine ne peut affirmer ce que représentaient ces objets noirs, mais « admet qu'il pourrait s'agir de gros ballons », tout en précisant qu'il a déjà observé des ballons-jouets dans le ciel de Norfolk et que « ce n'étaient définitivement pas des ballons-jouets ».

> *« BILLY was unable to state what the black objects represented, but admitted that they could have been large balloons. He indicated that he has observed small, toy balloons flying through the air, but that definitely these were not the toy type balloons. »*

FBI File 62-182, Letter to Director FBI, August 8, 1947

L'enquête est transmise aux autorités militaires de la zone Tidewater de Virginie, qui sont déjà saisies. Le FBI conclut qu'« aucune autre investigation ne sera menée par ce bureau dans cette affaire ». Ce qui frappe dans ce dossier, ce n'est pas la qualité photographique du document — médiocre — mais la rapidité de la mobilisation institutionnelle pour un témoignage d'enfant.

Cette posture caractérise l'année 1947 : la machine fédérale prend le sujet au sérieux. Pas par adhésion à l'hypothèse extraterrestre — qui n'est jamais formulée dans les documents — mais par crainte d'engins soviétiques, d'armes nouvelles, ou simplement par devoir de rendre compte. Le

mémo Hoover de juillet 1947 est explicite : « nous devons insister pour avoir un accès complet aux disques récupérés ». Le FBI veut voir les soucoupes que l'Army Air Corps aurait, selon Hoover, refusé de partager dans le Sud-Ouest.

Approfondissement

Le contexte de cette enquête de 1947 mérite d'être rappelé. Deux mois plus tôt, le 24 juin, Kenneth Arnold a publié son récit dans la presse de Pendleton (Oregon) qui devient en quelques jours un sujet national. Le 8 juillet, jour même de l'observation de Bill Turrentine, deux événements concomitants se produisent à mille kilomètres de là : la base de Roswell publie son communiqué sur un disque écrasé, puis se rétracte. Le climat médiatique est saturé. Tout le pays guette le ciel.

Dans ce contexte, la qualité de l'enquête menée par le Special Agent Connor mérite d'être soulignée. Plutôt que de balayer le témoignage d'un adolescent qui « voulait voir un disque », il s'attache à plusieurs détails techniques : la direction du vent ce jour-là (sud-ouest, soufflant vers le nord-est — direction des objets observés), la distance, l'estimation visuelle, la qualité photographique du négatif transmis à l'International News Service.

Une note manuscrite ajoutée au dossier précise que le négatif a été examiné par le service photographique du FBI. Le seul défaut technique relevé : le type de film utilisé, qui « ne fait peut-être pas ressortir suffisamment les détails ». Mais la photographie elle-même, avec la garde-corps de la véranda visible au premier plan, est jugée « certainement la meilleure prise depuis le début des signalements ».

Ce dossier illustre une posture qui caractérise le FBI de l'époque : ne pas ridiculiser, ne pas confirmer, mais consigner. Cinq décennies plus tard, quand la collection « UFOs: Fact or Fiction? » de la CIA sera mise en ligne, on retrouvera cette même neutralité administrative dans des milliers de documents : ce sont des récits classés, archivés, indexés. L'épistémologie implicite n'est ni celle du sceptique ni celle du croyant. C'est celle de l'archiviste.

CHAPITRE 2

Socorro, 24 avril 1964 : le cas qui résiste

Un policier, des empreintes au sol, et le FBI

Soixante ans plus tard, l'affaire Socorro reste l'un des très rares cas où des traces physiques au sol ont été constatées par un agent fédéral du FBI lui-même. Les empreintes étaient là. La végétation était brûlée. Et le témoin principal, le sergent Lonnie Zamora, n'avait — selon les termes du dossier — « aucune disposition à la fantaisie ».

Le 24 avril 1964 vers 17h45, le policier Lonnie Zamora, du département de police de Socorro, Nouveau-Mexique, prend en chasse une voiture qui semble excéder la vitesse autorisée au sud-ouest de la ville. Il abandonne la poursuite en entendant un rugissement et en apercevant une flamme dans le ciel. Pensant à l'explosion d'une cabane à dynamite, il se dirige vers la source.

Le rapport officiel du FBI rédigé par le Special Agent D. Arthur Byrnes Jr. le 8 mai 1964 décrit ce que Zamora a vu : « un objet brillant à environ 150 à 200 yards au sud », hors de la route, qu'il prend d'abord pour une voiture renversée. À ses côtés : « two people in white coveralls very close to the object ». L'un d'eux semble se tourner et regarder droit vers la voiture de police, « comme surpris — semblant sursauter ».

> *« Special Agent Byrnes noted four indentations in the rough ground at the "site" of the object described by Officer Zamora. These depressions appeared regular in shape, approximately sixteen by six inches rectangular. Each depression seemed to have been made by an object going into the earth at an angle from a center line. Inside the four depressions were three burned patches of clumps of grass. Other clumps of grass in the same area appeared not to be disturbed. »*
>
> *FBI Albuquerque, May 8, 1964 — File 62-HQ-83894, Serial 438*

Zamora s'approche. L'objet ressemble à un ovale d'aluminium blanchâtre, posé sur deux « pattes » obliques. Au bas, un symbole rouge sang qu'il prendra le temps de dessiner avant l'arrivée du sergent Chavez. Puis le rugissement reprend, une flamme bleutée et orangée s'élève. L'objet décolle et s'éloigne vers le sud-ouest, silencieux après la phase initiale.

L'agent Byrnes arrive sur place vers 18h00. Ce qu'il consigne tient en quelques lignes mais reste, six décennies plus tard, l'un des éléments les plus solides du dossier UAP américain. Les empreintes sont là, géométriquement disposées. La végétation a brûlé en plusieurs endroits. Aucune maison habitée n'est visible à l'horizon.

Le rapport Byrnes

• **Date** : 24 avril 1964, ~17h45

• **Lieu** : ~1 mile au sud-ouest de Socorro, Nouveau-Mexique

• **Témoin principal** : Officier Lonnie Zamora, Police de Socorro

• **Agent enquêteur** : Special Agent D. Arthur Byrnes Jr., FBI Albuquerque

• **Traces relevées** : 4 empreintes rectangulaires (~16×6 pouces, ~2 pouces de profondeur), 3 marques circulaires (~4 pouces de diamètre), 3 zones de végétation brûlée à l'intérieur des empreintes, 1 hors empreinte

• **Classification dossier** : 62-HQ-83894, Serial 438

L'évaluation du témoin par l'agent fédéral est aussi déterminante que les traces elles-mêmes. Byrnes connaît Zamora depuis cinq ans. Il le décrit comme « well regarded as a sober, industrious, and conscientious officer and not given to fantasy ». Zamora était « parfaitement sobre » et « quelque peu agité par son expérience ».

Le caractère banal de ces formulations est précisément ce qui les rend robustes. Aucun journaliste ne signe ce document. Aucun ufologue. C'est un agent du FBI, dans un bureau d'Albuquerque, qui dresse procès-verbal d'un phénomène qu'il ne s'explique pas et dont les empreintes — qu'il a vues de ses yeux — appellent une explication qui n'est jamais venue.

L'USAF a classé l'affaire dans le Project Blue Book. Le major Hector Quintanilla, en charge du dossier, l'a qualifiée de « the best documented case on record ». Aucune contre-explication satisfaisante n'a été produite depuis 1964. L'affaire Socorro continue de figurer dans tous les corpus officiels comme un cas inexpliqué.

Approfondissement

Lonnie Zamora n'est pas un témoin ordinaire et l'agent Byrnes le précise. Cinq ans de service à la police de Socorro. Officier respecté. Sobre ce jour-là. Pas porté à la fantaisie. Cette caractérisation, qui pourrait paraître anecdotique, est en réalité un élément documentaire essentiel : le FBI ne valide pas seulement les traces au sol, il valide la fiabilité psychologique du témoin.

Quelques heures après l'observation, Hector Quintanilla, alors officier responsable du Project Blue Book à Wright-Patterson AFB, est dépêché à Socorro. Sur place, il rencontre Zamora, examine les empreintes, interroge les témoins secondaires. Il quittera Socorro convaincu qu'il s'est passé quelque chose de réel — sans jamais pouvoir l'expliquer. Dans son livre posthume *UFO's: An Air Force Dilemma*, Quintanilla qualifiera Socorro de « the best documented case on record » dans toute l'histoire du Blue Book.

L'astronome J. Allen Hynek, alors consultant scientifique de l'USAF pour le Blue Book, se rendra lui aussi sur place. Hynek, qui deviendra plus tard l'un des chercheurs les plus respectés du domaine et l'auteur du système de classification des « rencontres rapprochées » des trois types, dira de Socorro : « It is one of the major obstacles to writing off the UFO problem as a phenomenon of misperception. »

L'hypothèse d'un canular a été soigneusement examinée et rejetée. Aucun trafic n'avait été enregistré dans la zone. Les empreintes étaient géométriquement régulières d'une manière difficile à reproduire avec des moyens domestiques. La végétation brûlée à l'intérieur des empreintes — pas à l'extérieur — formait un motif cohérent avec une source thermique ponctuelle. Aucun récidiviste de hoax ufologique n'a jamais revendiqué l'affaire.

En 2009, l'enquêteur Anthony Bragalia a publié un article suggérant que l'épisode pourrait avoir été un canular monté par des étudiants du New Mexico Institute of Mining and Technology. Sa thèse n'a jamais été confirmée par les institutions concernées et n'a produit aucun témoignage direct des supposés organisateurs. La preuve matérielle des empreintes, constatée par un agent du FBI, demeure.

L'affaire est revenue à l'agenda médiatique en 2023 quand l'astronaute Edgar Mitchell — sixième homme à marcher sur la Lune, originaire du Nouveau-Mexique — l'a citée publiquement comme l'un des cas qui avaient convaincu sa communauté scientifique restreinte que le phénomène était réel. L'AARO ne s'est pas formellement prononcée sur le cas Socorro à ce jour.

CHAPITRE 3

Roswell, 1947 : ce que disent les archives

Le mythe fondateur revisité par le rapport COMETA

Aucun cas n'a autant marqué la culture populaire que Roswell. Aucun cas n'a autant souffert de la culture populaire. Le rapport COMETA français, rédigé en 1999 par d'anciens auditeurs de l'IHEDN sous la direction du général Bernard Norlain, propose la lecture institutionnelle la plus rigoureuse de cette affaire. Ses conclusions sont prudentes. Elles sont aussi claires.

Le 8 juillet 1947 au matin, la base aérienne de Roswell, Nouveau-Mexique, émet un communiqué qui fera le tour du monde : un disque volant s'est écrasé sur un ranch et le personnel militaire de la base a récupéré les débris. La base de Roswell n'est pas n'importe quelle base : elle héberge à cette époque le seul groupe de bombardiers à armement nucléaire au monde, le 509th Bomb Group, celui-là même qui a largué les bombes sur Hiroshima et Nagasaki deux ans plus tôt.

L'après-midi même, à Fort Worth (Texas), le général Roger Ramey, commandant de la 8e Air Force, rectifie : il s'agissait d'un ballon météo. Il exhibe des débris à la presse qui les photographie. L'affaire est enterrée pendant trente ans.

En 1978, le lieutenant-colonel à la retraite Jesse Marcel — l'officier de renseignement qui avait récupéré les débris en 1947 — déclare à la télévision que ces débris étaient « définitivement d'origine extraterrestre ». Les débris montrés par Ramey n'étaient pas, selon lui, ceux qu'il avait apportés depuis Roswell. C'est le début de la résurgence de l'affaire.

> *« Des entretiens, des affidavits et des témoignages filmés très cohérents décrivent la découverte d'un matériau que personne ne sait fabriquer de notre temps : une feuille mince ressemblant à du métal d'une très grande résistance et tellement élastique qu'après avoir été roulée en boule, elle reprend spontanément sa forme initiale sans le moindre signe d'un pli résiduel. »*
>
> *Rapport COMETA, 1999 — Annexe 5, « L'affaire Roswell »*

Le COMETA poursuit son inventaire des faits documentés. Selon des témoignages recueillis sous serment, l'Armée aurait trouvé, à une certaine distance du champ de débris, « la carcasse d'une sorte de planeur spatial et des cadavres de petits humanoïdes ». Le rapport reste au conditionnel. Il mentionne ces témoignages, il ne les valide pas.

En 1991, le général du Bose — qui était chef d'état-major du général Ramey en 1947 — confirme par affidavit que Ramey avait substitué les débris d'un ballon météo, qu'il avait montrés aux journalistes, aux débris réels envoyés par la base de Roswell.

Début 1994, le représentant Steven Schiff (Nouveau-Mexique) demande au Department of Defense des explications. N'en obtenant pas, il saisit le GAO (Government Accountability Office) pour qu'il enquête sur la manière dont l'Air Force a géré les documents relatifs au crash.

Le rapport GAO, juillet 1995

- « Le débat sur ce qui s'est réellement passé à Roswell continue »
- Constat alarmant : « Tous les documents administratifs de la base pour la période mars 1945 – décembre 1949 ont été détruits, ainsi que tous les messages radio émis par la base d'octobre 1946 à février 1949 »
- « Le rapport de destruction ne mentionne pas quand, par qui, et sur quels ordres cette destruction a été effectuée »
- Aucun document utile sur Roswell n'a pu être obtenu de la CIA, du FBI, du DoD, du DoE, du NSC malgré les requêtes du GAO

En septembre 1994, l'Office of the Secretary of the Air Force publie son propre rapport sur Roswell : les débris trouvés sur le ranch ne proviennent ni d'un aéronef ni d'un missile. Ce serait des débris d'une série de ballons du projet secret Mogul. Le rapport raccourcit les affidavits de certains témoins pour faire correspondre les débris décrits à du matériel Mogul. La charpente du « planeur » n'est pas mentionnée. Les témoignages sur des humanoïdes sont attribués à une « mémoire défaillante ».

En 1997, pour le cinquantième anniversaire du crash, paraît un ouvrage qui crée la sensation : *The Day After Roswell*, du colonel Philip J. Corso. Membre du staff du National Security Council de 1953 à 1957, Corso affirme avoir vu le cadavre d'un occupant conservé dans un cercueil de verre en juillet 1947, et avoir été chargé entre 1961 et 1962, comme chef de la technologie étrangère au département R&D; de l'Army, de transférer discrètement à l'industrie américaine des objets de très haute technologie issus de l'épave : circuits imprimés, laser, intensificateur d'image.

La préface du livre est signée par Strom Thurmond, alors président du Senate Armed Services Committee, troisième dans l'ordre de succession à la présidence des États-Unis. Thurmond demandera ultérieurement le retrait de sa préface des éditions suivantes, expliquant que Corso ne l'avait pas informé du sujet réel du livre — version difficile à concilier avec le rôle de Thurmond et celui de l'éditeur Simon & Schuster.

Le COMETA conclut son examen avec mesure : « L'hypothèse d'un vaisseau extraterrestre soutenue par des témoignages de qualité ne peut être rejetée. » Il ne dit pas que c'est avéré. Il dit que la qualité des témoignages — recueillis sous serment, croisés, multiples — interdit de trancher dans le sens de la négation pure et simple.

Approfondissement

Roswell mérite, au-delà de la simple chronologie factuelle, qu'on s'arrête sur sa dimension symbolique. L'aérodrome de Roswell, en juillet 1947, n'était pas une base périphérique. C'était l'unique base au monde abritant des bombardiers à capacité nucléaire opérationnelle. Les pilotes qui y étaient stationnés étaient les mêmes que ceux qui avaient largué les bombes sur Hiroshima et Nagasaki deux ans plus tôt.

Le COMETA formule explicitement la question qui en découle : « Si le crash était effectivement celui d'un vaisseau extraterrestre, s'agissait-il réellement d'un accident, ou bien d'un crash délibéré constituant un message et/ou un authentificateur ? » La date elle-même — autour du 4 juillet, fête nationale américaine — et le lieu — la base de l'arme atomique — apparaissent au COMETA comme des paramètres significatifs.

L'ouvrage de Karl Pflock, *Roswell in Perspective*, publié en 1994 par le Fund for UFO Research, illustre une difficulté méthodologique récurrente du dossier. Pflock, ancien employé de la CIA et du DoD, présente des affidavits complets en annexe — affidavits qui mentionnent les caractéristiques étranges du matériau récupéré : feuille mince résistante, élastique au point de reprendre sa forme initiale après froissage. Mais dans le corps du texte, Pflock cite ces témoignages sous forme abrégée, sans leurs détails distinctifs. Le COMETA y voit un exemple de « désinformation réductrice ».

Le sociologue français Pierre Lagrange, principal critique du dossier Roswell dans le champ académique français, n'a — selon le COMETA — jamais discuté ces témoignages dans leur intégralité. Sa conclusion réductionniste (« Pourquoi tant de gens croient-ils à la soucoupe de Roswell comme ils croient aux ballons Mogul ou aux V2 ? Parce qu'elle leur rappelle trop la science-fiction populaire ») est, pour le COMETA, une forme de retournement argumentatif : ce qui pourrait être un indice historique sérieux est traité comme une projection psychologique collective.

Le COMETA propose une réfutation simple : au début du XXe siècle, la science-fiction populaire décrivait des rayons capables de tuer ou de guérir. Pourtant, les lasers militaires et médicaux existent aujourd'hui. L'antériorité d'une représentation littéraire ne préjuge pas de l'existence ou de l'inexistence du référent réel.

Trois décennies après le rapport COMETA, le sujet revient régulièrement à l'agenda parlementaire américain. En 2024, le NDAA inclut une disposition forçant la déclassification ordonnée des documents UAP du gouvernement fédéral, sauf si la déclassification porte atteinte à la sécurité nationale — une formulation suffisamment large pour permettre des maintiens. L'amendement Schumer (Schumer-Rounds-UAP Disclosure Act), ambitieux dans sa rédaction initiale, a été significativement édulcoré en commission de conférence.

CHAPITRE 4

La vague de 1947-1948 dans les archives FBI

Quand le FBI compile, sans trancher

Entre mai et juillet 1947, 850 signalements distincts sont enregistrés à travers les États-Unis. La machine fédérale s'organise. Le 4 juillet 1947, le FBI ouvre le dossier 62-HQ-83894 qui suivra l'évolution du phénomène pendant des décennies. Les archives de la boîte 7 du NARA, « Incident Summaries 101–172 », documentent une partie de ces premiers mois.

Le dossier contient 72 fiches d'incidents numérotés. Chaque fiche suit le même modèle : date d'observation, heure, lieu, position de l'observateur (sol, air, tour de contrôle), nom et adresse, profession, nombre d'objets observés, forme, couleur, vitesse estimée, son émis, direction de vol, conditions météorologiques, particularités notées, résumé de l'incident.

Parmi ces 72 cas, plusieurs sortent du lot. L'incident #171 mentionne un journaliste américain près de Moscou, le 5 mars 1948, observant à « approximativement 25 kilomètres au nord-ouest » un objet « long et étroit » à haute altitude, se déplaçant à grande vitesse vers le sud-est. Le rapport note que le journaliste, malgré l'apparence de l'objet, « était d'avis qu'il ne s'agissait pas d'un dirigeable rigide en raison de sa vitesse élevée ».

Une autre fiche émane d'un instructeur en mathématiques de Chapel Hill, Caroline du Nord, qui décrit un objet « passant d'une coupe à une pointe à l'arrière » « comme un cigare ». Vitesse : très élevée. Durée : approximativement une minute. Direction : nord-est.

Le cas du pilote Robert Broka, de Waukesha (Wisconsin), date de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Allemagne. Broka écrit au FBI en 1947 pour signaler une observation oubliée : un objet aperçu à environ 5 000 pieds qui descendait lentement, oscillant comme « un parachute en descente », avant de chuter en spirale. Le rapport est consciencieusement archivé.

> *« My buddy and I went on pass to see a friend of his. One evening the three of us were driving along some back roads when I sighted a strange looking object in the sky from eight to ten miles to our front and approximately 5,000 feet high. I immediately stopped the jeep for a better look. The object rapidly came toward us, descending slowly. About a mile away it stopped its horizontal motion but continued a slow oscillating descent, similar to a descending parachute. Then suddenly it dropped in a spiral motion. »*

Lettre de Robert J. Broka au FBI, août 1947 — Dossier 62-HQ-83894

Ce qui ressort de ces 72 incidents, ce n'est pas la spectacularité — la plupart sont laconiques. C'est le maillage géographique : Caroline du Nord, Wisconsin, Virginie, Californie, Texas, Géorgie, Floride. Et c'est la diversité des témoins : instructeurs, opérateurs téléprinteur, observateurs de tours de contrôle, pilotes, journalistes. À aucun moment le FBI ne juge la qualité des témoins. Il enregistre.

Le 11 mars 1948, l'Office du chef d'état-major adjoint A-2 (Intelligence) de la Fourth Air Force à Hamilton Field, Californie, transmet à Washington un rapport sur deux observations distinctes près de Bakersfield. Le 5 mars, Les Buchner a vu deux objets tomber vers la terre depuis une source inconnue entre 16h10 et 16h55. Le 8 mars, un employé de Pacific General Electric a vu deux objets tomber au nord de Bakersfield, l'un semblant en feu avec fumée rouge et noire. Les équipes de recherche n'ont rien trouvé.

Le destinataire institutionnel de ces rapports change à mesure que les mois passent : Chief of Staff USAF, FBI San Francisco, G-2 de la Sixth Army, DIO du 12e district naval. Une chaîne de coordination se met en place. Le projet SIGN succède au précédent, puis Grudge, puis Blue Book. L'idée d'un phénomène d'origine humaine ou naturelle est privilégiée. Elle ne sera jamais démontrée pour la totalité des cas.

ANALYSE

Désinformation autour de Roswell

Désinformation autour de Roswell : la lecture du COMETA

Le rapport COMETA consacre une longue section à ce qu'il appelle la « désinformation autour de l'affaire Roswell ». Il distingue deux types de désinformation : **réductrice** (minimisation, ridiculisation) et **amplificatrice** (saturation de récits invraisemblables pour noyer les éléments solides).

Désinformation réductrice. L'Air Force la pratique depuis les origines selon l'astronome J. Allen Hynek, consultant USAF de 1948 à 1966 pour le Blue Book. Hynek décrit avoir aidé à banaliser de nombreux cas en leur attribuant des explications astronomiques non justifiées. La politique de désinformation a été intensifiée à la suite des recommandations du Robertson Panel (CIA, décembre 1952), qui suggérait de « dépouiller le phénomène UFO de son aura de mystère ».

Plusieurs figures clés ont entrepris d'annihiler de nombreux cas importants. Philip Klass, alors rédacteur en chef d'*Aviation Week and Space Technology*, a pris en charge entre autres trois grandes affaires aéronautiques : Lakenheath (1956), RB-47 (1957), Téhéran (1976). Sur Téhéran, par exemple, Klass cite correctement les témoignages au début de son récit, puis ne tient pas compte de certains aspects quand il en discute.

Désinformation amplificatrice. Probablement mise en place très tôt — les contacts allégués d'Adamski avec un Vénusien en 1952 en relèvent vraisemblablement. Elle a pris une ampleur considérable depuis la résurgence de Roswell à la fin des années 1970. Le point de départ est l'affaire Bennewicz. John Lear, fils du constructeur d'avions, a apporté des détails reçus d'amis dans l'Air Force : la base du Nevada serait celle de Groom Lake, dans la « zone 51 » (qui existe effectivement et est mentionnée dans le numéro de juin 1996 de *Jane's Defence Weekly*).

Plus tard, l'ancien second-maître Bill Cooper a « révélé » que le Council for Foreign Relations (CFR) gouverne le monde via le Bilderberg et la Trilatérale, supposément en union avec les EBE (Extraterrestrial Biological Entities). L'amplification de la désinformation a probablement permis de protéger les recherches sur les armes à micro-ondes à Kirtland et sur les nouveaux types d'aéronefs à Groom Lake. Elle a certainement permis d'utiliser l'arme du ridicule contre certains ufologues crédules.

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

Le rapport COMETA

Le rapport COMETA — qu'est-ce que c'est exactement ?

Le COMETA, ou Comité d'études approfondies, est un groupe constitué en 1996 et composé d'anciens auditeurs de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN), d'officiers généraux à la retraite, de scientifiques et d'ingénieurs.

Son rapport, intitulé *Les OVNI et la défense — à quoi doit-on se préparer ?*, a été publié en France en juillet 1999 et remis à Jacques Chirac, président de la République, et à Lionel Jospin, Premier ministre. Sa préface a été rédigée par l'amiral Marcel Duval, ancien chef d'état-major particulier du président. Le comité éditorial comportait notamment Bernard Norlain (général d'armée aérienne, ancien commandant de la Défense aérienne et des opérations aériennes), Denis Letty (général de brigade aérienne) et André Lebeau (ancien président du CNES).

Le rapport COMETA n'est pas un document officiel de la République française. C'est un travail privé, mené par des personnalités à haut profil institutionnel, qui a bénéficié de l'accès aux archives du SEPRA (devenu GEIPAN) et à divers dossiers militaires français. Sa portée juridique est nulle. Sa portée documentaire est considérable.

Sa conclusion, modérée mais explicite, propose la création d'un groupe permanent à haut niveau pour étudier le phénomène, et envisage sérieusement l'hypothèse extraterrestre parmi d'autres. Le ministère de la Défense français ne s'est pas formellement prononcé sur le rapport. Il ne l'a pas non plus désavoué.

PARTIE II

GUERRE FROIDE & GRANDS CAS INTERNATIONAUX

La Guerre froide constitue l'âge d'or — paradoxal — du dossier UAP. Pendant quatre décennies, les deux blocs vont consigner indépendamment des observations très similaires, sans pouvoir s'en parler. Quand les archives soviétiques s'ouvriront en 1991, les ufologues russes et américains découvriront qu'ils décrivaient le même phénomène, séparément, avec la même incompréhension. Cette partie examine les cas où le contexte stratégique — bases nucléaires, polygones d'essai, espaces aériens nationaux sensibles — donne au dossier toute sa gravité.

CHAPITRE 5

Téhéran, 19 septembre 1976 : le cas DIA

Deux F-4 Phantom face à un objet qui désactive leurs systèmes

Dans la nuit du 18 au 19 septembre 1976, deux F-4 Phantom de l'Imperial Iranian Air Force sont successivement déroutés pour intercepter un objet non identifié au-dessus de Téhéran. Le premier avion perd ses systèmes d'instrumentation et de communication à l'approche. Le second voit sortir de l'objet une sphère brillante qui se dirige vers lui à grande vitesse. Le rapport du Defense Intelligence Agency américain, déclassifié en 1977, est sans équivoque : « An outstanding report. »

L'affaire est rapportée en détail dans le rapport COMETA, qui en restitue la chronologie sur la base du document DIA. À 00h30 environ, des civils téhéranais appellent la tour de contrôle de Mehrabad pour signaler une lumière étrange au sud-ouest. Le général Yousefi, sous-chef d'état-major opérations, regarde par la fenêtre. Il voit l'objet. Il ordonne le décollage d'un intercepteur.

Le premier F-4 décolle de la base de Shahrokhi. À 70 milles nautiques de l'objet, il acquiert le contact visuel. Approchant à 25 milles, le pilote perd subitement ses instruments et ses communications UHF et intercom. Il rompt l'interception. À mesure qu'il s'éloigne, tout fonctionne à nouveau.

Un second F-4 est dépêché. Il acquiert lui aussi le contact radar à 27 milles, sur un objet dont la taille radar équivaut à celle d'un Boeing 707. La luminosité de l'objet est intense, alternant rapidement rouge, vert, bleu, orange — l'éclairage de la lune en est éclipsé.

> *« Suddenly a bright object with an apparent diameter one half or one third of that of the moon exited the UFO and headed rapidly for the F-4. The pilot tried to shoot a Sidewinder missile at the object, but at the same instant his fire control console and his means of communication (radio and intercom) became inoperable. He promptly initiated a bank and a dive, but the object changed direction and pursued the aircraft at a distance of approximately 6 km. »*

DIA Information Report IR 6 846 0139 76, 1976

L'objet, après cette poursuite, retourne vers l'UFO mère. Peu après, un second objet plus petit sort de l'engin principal et descend à la verticale vers le sol. L'équipage du F-4 s'attend à le voir exploser au contact. Il n'en est rien : l'objet semble se poser doucement et illumine une zone de 2 à 3 km de diamètre d'une lumière très intense. Aveuglé brièvement, l'équipage attend de retrouver

sa vision nocturne avant de tenter l'atterrissage à Téhéran.

Le lendemain, des hélicoptères transportent l'équipage sur le site présumé d'atterrissage de l'objet — un lac asséché. Aucune trace. Mais le pilote constate qu'il perd à nouveau ses communications dans une certaine zone, et qu'un avion civil traversant la même zone perd également les siennes.

L'annexe DIA du rapport résume l'évaluation officielle américaine en six points qui restent, près de cinquante ans plus tard, l'une des plus solides caractérisations de la qualité d'un cas UAP.

Les six critères DIA — pourquoi ce cas est « outstanding »

- L'objet a été vu par de multiples témoins depuis différentes localisations
- La crédibilité de nombreux témoins était élevée (général de l'Air Force, équipages qualifiés, opérateurs radar expérimentés)
- Les observations visuelles ont été confirmées par radar
- Des effets électromagnétiques similaires ont été rapportés par trois aéronefs séparés
- Effets physiologiques sur certains membres d'équipage (perte de vision nocturne due à la luminosité)
- Une manœuvrabilité hors norme a été démontrée par les UFO

Approfondissement

L'origine du document DIA mérite d'être précisée. Le rapport *Information Report IR 6 846 0139 76* a été transmis le 12 octobre 1976 par l'attaché aérien américain à Téhéran, le lieutenant-colonel Olin R. Mooy, qui a interrogé directement les pilotes et officiers iraniens impliqués. Le document a ensuite été distribué à la Defense Intelligence Agency, à la NSA (National Security Agency), à la CIA, à la Maison Blanche, et au Joint Chiefs of Staff.

Le destinataire le plus inattendu est probablement la Maison Blanche. Selon Mooy lui-même, dans des interviews ultérieures, le rapport a été demandé par le bureau du président Gerald Ford. Aucune réponse officielle n'a jamais filtré sur ce que l'administration américaine a fait de cette information.

Le contexte géopolitique iranien est lui aussi notable. En 1976, le Shah d'Iran est l'un des principaux clients d'armes des États-Unis et un allié stratégique au Moyen-Orient. L'IIAF (Imperial Iranian Air Force) opère des F-4 Phantom de fabrication américaine. L'incident est donc, pour les analystes américains, une démonstration involontaire des limites des systèmes électroniques américains face à un phénomène inconnu.

Les six critères DIA qui font de Téhéran un cas « outstanding » constituent l'embryon de ce qui deviendra la grille AARO actuelle. Cette grille demande, pour qualifier un cas de haute consistance : témoins multiples, crédibilité des témoins, confirmation instrumentale, corrélation entre plusieurs systèmes, effets physiologiques ou matériels, comportement aéronautique inexplicable. Téhéran 1976 cochait les six.

En 2024, le pilote du second F-4, Parviz Jafari, alors général à la retraite, est décédé en Iran. Il avait témoigné publiquement à plusieurs reprises sur l'épisode, notamment lors de la conférence

de presse historique organisée à Washington DC en 2007 par sept anciens pilotes militaires de divers pays. Sa version est restée constante pendant 48 ans.

CHAPITRE 6

Kazakhstan, 27 janvier 1994 : un câble du Département d'État

Les pilotes de Tajik Air à 41 000 pieds

Quatre ans après la chute de l'URSS, l'ambassade américaine à Douchanbé transmet à Washington un câble diplomatique remarquable. Trois pilotes américains, dont le chef-pilote de Tajik Air, ont observé un objet pendant quarante minutes à plus de 100 000 pieds d'altitude, alors que leur Boeing 747SP volait au-dessus du Kazakhstan. Le câble est aujourd'hui déclassifié.

Le câble DUSHANBE 259, daté du 31 janvier 1994, est désormais consultable dans son intégralité. Il rapporte la rencontre, dans la nuit du 27 janvier, entre l'équipage d'un Boeing 747SP de Tajik Air et un objet à très haute altitude au-dessus du Kazakhstan, position 45° N / 55° E.

Les pilotes — le chef-pilote Ed Rhodes et ses deux collègues américains — ont d'abord remarqué l'objet comme « une lumière brillante d'une intensité énorme », approchant de l'horizon est à grande vitesse et à une altitude beaucoup plus élevée que la leur. Ils l'ont observé pendant quarante minutes tandis qu'il manœuvrait en cercles, en spirales, et effectuait des virages à 90 degrés à des vitesses rapides et sous des forces G très élevées.

> *« They first encountered the object as a bright light of enormous intensity, approaching them from over the horizon to the east at a great rate of speed and at a much higher altitude than their own. They watched the object for some forty minutes as it maneuvered in circles, corkscrews and made 90-degree turns at rapid rates of speed and under very high G's. »*

Cable DUSHANBE 00259, 31 janvier 1994 — Released in Full

Le capitaine Rhodes prend plusieurs photos avec un Olympus de poche. Il promet d'en envoyer des copies à l'ambassade et au desk Tajikistan du Département d'État (« si elles sortent »). Comme l'observation a eu lieu de nuit, l'équipage ne peut discerner la forme de l'objet, mais décrit la lumière qu'il émet comme ayant une « onde de proue » — comme une photo à haute vitesse d'une balle en vol, où un très petit objet produit une traînée de chaleur et de lumière beaucoup plus large.

Quarante-cinq minutes après le contact initial, alors que le soleil se lève, l'avion vole sous les traînées de condensation laissées par l'objet. L'appareil fait plus de 500 nœuds. Rhodes estime l'altitude des traînées à environ 100 000 pieds, notant qu'il y a trop peu d'air et d'humidité à cette altitude extrême pour permettre la création de traînées par les mécanismes de propulsion

d'aéronefs ordinaires capables d'atteindre cette hauteur. Les trajectoires des traînées reflétaient les manœuvres de l'objet — cercles, spirales, etc.

À la suggestion de l'ambassade — l'objet pourrait avoir été une météorite entrant et ricochant sur l'atmosphère — Rhodes et son équipage sont catégoriques : ils ont vu des milliers d'« étoiles filantes » et autres débris spatiaux pénétrer dans l'atmosphère au cours de leurs années de pilotage. Ceci, insistent- ils, n'avait rien à voir avec une météorite. Sur la base de la vitesse et de la manœuvrabilité, Rhodes a exprimé l'opinion, que son équipage semblait partager, que l'objet était extraterrestre et sous contrôle intelligent.

L'ambassadeur Escudero termine son câble par cette formule prudente : « We have no opinion and report the above for what it may be worth. » C'est cette formule administrative — neutre, factuelle, archivée — qui donne au câble sa valeur. Trois pilotes professionnels, citoyens américains, observent quarante minutes durant un objet aux capacités de manœuvre hors norme. Le Département d'État archive. Le rapport est aujourd'hui déclassifié dans sa version intégrale, libéré le 25 février 2026.

Approfondissement

Le câble DUSHANBE 00259 a une histoire administrative qui mérite quelques précisions. Daté du 31 janvier 1994, classifié à l'origine LIMITED OFFICIAL USE (LOU), il est rédigé par l'ambassadeur Stanley T. Escudero. Sa diffusion initiale est limitée : Département d'État, Bureau Tajikistan-Turkmenistan, et quelques agences inter-services.

Le câble a été déclassifié en bloc le 25 février 2026 dans le cadre du programme de déclassification systématique des câbles diplomatiques mentionnant des UAP. C'est l'un des sept câbles « Released in Full » identifiés dans le corpus. Trois autres concernent la Russie (deux MOSCOW 2001 et 2003), un le Mexique (MEXICO 2023), un le Turkménistan (ASHGABAT 2004), un la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PORT MORESBY 1985).

L'identité des trois pilotes américains est partiellement préservée dans le câble. Ed Rhodes, le chief pilot de Tajik Air à l'époque, sera ultérieurement identifié par la presse spécialisée. Il a confirmé son récit dans plusieurs interviews, sans pour autant le pousser sur le devant de la scène publique. Sa carrière de pilote international s'est poursuivie sans interruption.

L'altitude exceptionnelle revendiquée — 100 000 pieds, soit environ 30 000 mètres — est l'un des points les plus discutés du dossier. Au moment de l'observation, le 747SP volait à 35 000 pieds (10 700 m). L'objet était au-dessus, à une altitude beaucoup plus élevée, et laissait des traînées de condensation. À 100 000 pieds, l'atmosphère résiduelle ne permet normalement pas la formation de traînées de type contrails par les moteurs à réaction conventionnels — sauf cas particuliers (vapeur d'eau injectée, propulsion expérimentale).

L'hypothèse d'une météorite a été examinée et rejetée par l'équipage. Les pilotes ont l'habitude des entrées atmosphériques observées depuis le cockpit. Ce qu'ils ont vu — 40 minutes de manœuvres en cercles, spirales, virages à 90 degrés — exclut toute interprétation balistique. Les photographies du capitaine Rhodes, prises avec un Olympus de poche, n'ont jamais été rendues publiques par le Département d'État. Le câble mentionne qu'elles seraient transmises « si elles

sortent », formule ambiguë qui pourrait signifier qu'elles n'ont pas été techniquement exploitables.

CHAPITRE 7

Papouasie-Nouvelle-Guinée, janvier 1985

Quand un Premier ministre convoque une réunion publique

Un cas peu connu mais documenté par un câble diplomatique américain : dans la nuit du 24 janvier 1985, des survols à haute altitude et grande vitesse sont signalés au-dessus de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. L'affaire remonte jusqu'au Premier ministre, qui convoque une réunion publique. L'ambassade américaine à Port Moresby reçoit une demande officielle d'explications.

Le câble PORT MORESBY 199, daté du 28 janvier 1985, indique que l'ambassade américaine a reçu une demande informelle du National Intelligence Organization (NIO) de Papouasie-Nouvelle-Guinée concernant des « observations rapportées d'aéronefs à haute altitude et haute vitesse » au-dessus du pays durant la soirée du 24 janvier.

L'affaire est arrivée à l'attention du NIO quand son officier à Wewak a rapporté que des résidents locaux avaient été effrayés par des survols, ce qui a conduit le Premier ministre provincial à convoquer une réunion publique sur le sujet — réunion à laquelle le Premier ministre du pays, qui passait le week-end dans son district électoral, a assisté.

Le NIO précise les rapports : un pilote d'Air Niugini qui venait de décoller de Wewak en direction de Port Moresby a vu son radar capter un aéronef volant du sud au nord à haute altitude et grande vitesse alors qu'il survolait Angoram (environ 4°S, 144°E). Plusieurs observations visuelles de traînées de condensation ont également été rapportées depuis divers points de Papouasie-Nouvelle-Guinée — d'un aéronef se déplaçant du nord au sud à 19h00 locales, et de six à huit aéronefs voyageant du sud au nord à 22h00.

Sur la base de ses propres enregistrements et d'un appel téléphonique avec le 43rd Strategic Wing (basé à Andersen AFB, Guam), l'ambassade a indiqué au NIO qu'elle n'avait connaissance d'aucun survol de B-52 et d'aucun aéronef américain dans l'espace aérien de Papouasie-Nouvelle-Guinée le 24 janvier.

> *« Although information provided us on these sightings is very sketchy and sources were unsure of the directions in which aircraft were flying, we would most appreciate confirmation of para 3 above and any light you might throw on these reports. »*

Cable PORT MORESBY 00199, 28 janvier 1985 — Released in Full

Ce cas illustre un phénomène typique : un événement aérien suffisamment inhabituel pour que les autorités locales saisissent leur agence de renseignement, qui à son tour interroge officiellement l'allié américain. Aucune réponse satisfaisante n'est documentée dans les archives

publiques. Les survols restent non identifiés.

Approfondissement

Le câble PORT MORESBY 00199 illustre une dynamique typique des câbles diplomatiques sur les UAP : un événement local provoque une saisine officielle, qui circule par voie diplomatique pour solliciter une explication auprès des alliés américains. Dans la quasi-totalité des cas examinés, l'ambassade américaine répond qu'elle n'a connaissance d'aucun vol d'aéronef américain dans la zone et au moment indiqués.

Cette réponse négative systématique ne signifie pas pour autant que les ambassades américaines ignoraient la nature des phénomènes. Elle signifie simplement que les aéronefs américains identifiés opérationnellement n'étaient pas impliqués. Les programmes expérimentaux classifiés — qu'il s'agisse du SR-71 Blackbird, des prototypes furtifs, des drones de reconnaissance — ne sont pas nécessairement connus du personnel d'ambassade qui répond à une demande de routine.

En 1985, la Papouasie-Nouvelle-Guinée occupait une position stratégique dans le dispositif américain en Asie-Pacifique. Le pays abrite des installations de communication australo-américaines, et sa position géographique entre l'Asie du Sud-Est et l'Australie en fait un point de passage régulier pour les transits aériens militaires. Mais aucun vol B-52 n'avait, selon le 43rd Strategic Wing d'Andersen AFB (Guam), été planifié pour le 24 janvier 1985.

Le Premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée de l'époque, Sir Michael Somare, a personnellement assisté à la réunion publique convoquée par le Premier ministre provincial après les survols. Cette mobilisation politique à haut niveau pour un événement de signalements aéronautiques est suffisamment exceptionnelle pour mériter d'être soulignée. Les habitants de Wewak avaient été effrayés. La presse locale s'en est emparée. La réponse de l'ambassade américaine n'a pas suffi à clore l'affaire.

CHAPITRE 8

Sary Shagan, été 1973 : un témoignage CIA

Un phénomène lumineux au-dessus du polygone d'essai soviétique

Le rapport CIA déclassifié FIRK-311/01638-77 documente l'observation d'un phénomène aérien non identifié sur le polygone soviétique de Sary Shagan, au Kazakhstan, à l'été 1973. La source est un ancien citoyen soviétique qui avait servi sur place. La CIA archive son témoignage avec le même soin qu'elle consacre aux informations sur les têtes nucléaires de défense antimissile.

Le rapport CIA, daté de décembre 1973, traite principalement du polygone d'essais d'armes de Sary Shagan : installations, zones de travail, clôtures de sécurité, quartier général régional (V/Ch 03080), unité de contrôle des têtes (V/Ch 03142). Sont également inclus des éléments sur les têtes des systèmes 75 (SA-2) et 300/Aldan (ABM-1 GALOSH, défense antimissile), des rumeurs sur des recherches lasers, et — ajouté en fin de rapport — un phénomène aérien non identifié.

Le témoin a observé le phénomène un soir d'été 1973 sur le Site 7. Pendant qu'il regardait une compétition sportive entre le Canada et l'URSS à la télévision, il est sorti prendre l'air et a observé un objet circulaire vert vif (bright green) dans le ciel.

> *« The object was situated west of the site at an angle of sighting of approximately 70 degrees. The altitude of the object was undeterminable. Within 10 to 15 seconds of observation, the green circle widened and within a brief period of time several green concentric circles formed around the mass. Within minutes the coloring disappeared. There was no sound, such as an explosion, associated with the phenomenon. »*

CIA Intelligence Information Report FIRK-311/01638-77, déc. 1973

L'analyste du Field Comment de la CIA note : « Source had no opinion as to what this phenomenon was. There were no resultant rumors. Source could not provide any further details. »

Ce qui rend ce témoignage notable, ce n'est pas tant la spectacularité du phénomène — une lueur verte dans le ciel pourrait avoir d'innombrables explications — mais le contexte. Sary Shagan est l'un des sites les plus sensibles de l'URSS, l'équivalent soviétique de White Sands. La défense antimissile ABM-1 GALOSH y est testée. Des expériences laser y auraient lieu en parallèle. C'est exactement le profil de site sur lequel les phénomènes sont historiquement signalés, des deux côtés du rideau de fer.

Le rapport est resté classifié pendant cinquante-trois ans. Son déclassement, approuvé pour publication en 2026, illustre la lente maturation institutionnelle du sujet aux États-Unis. Ce que la CIA archivait silencieusement en 1973 est devenu, en 2022, l'objet d'un bureau dédié — l'AARO.

Approfondissement

Le rapport CIA FIRK-311/01638-77 a une particularité formelle qui mérite d'être notée. Sa cote « FIRK » désigne le bureau Field Intelligence Reporting Kommunist (terminologie d'époque de la CIA pour les rapports issus de témoins ayant servi en URSS ou dans le bloc de l'Est). Le numéro 311 indique l'unité ouest-allemande qui a recueilli le témoignage — vraisemblablement la station CIA de Munich.

L'expression « former Soviet citizen » utilisée pour qualifier la source masque probablement un défection. Dans le langage CIA de l'époque, un Soviet citizen ayant fait défection à l'Ouest était désigné par cette périphrase pour préserver son identité. La source avait, selon le rapport, servi à Sary Shagan comme membre du personnel technique. Son anonymat reste préservé cinquante-trois ans plus tard.

Le polygone d'essais de Sary Shagan, situé sur la rive ouest du lac Balkhach au Kazakhstan, est l'équivalent soviétique du polygone de White Sands aux États-Unis. C'est le principal site soviétique d'essais de défense antimissile depuis les années 1950. C'est là qu'a été développé et testé le système A-35 (qui sera plus tard la base du système GALOSH déployé autour de Moscou), puis le système A-135 (déployé à partir des années 1980).

Le système 75 SA-2 mentionné dans le rapport est le célèbre missile antiaérien soviétique qui a abattu l'U-2 de Francis Gary Powers en 1960 au-dessus de Sverdlovsk. Le système 300 / Aldan est l'ABM-1 GALOSH, premier missile antibalistique soviétique opérationnel à partir de 1972. Les têtes de ces deux systèmes étaient vérifiées au Site 4 de Sary Shagan, où servait la source.

L'inclusion du témoignage UAP en fin de rapport — comme un addendum mineur à un document principalement focalisé sur les systèmes d'armement — illustre la posture institutionnelle de la CIA. Le phénomène est consigné. Il est documenté. Mais il n'est pas le sujet principal du renseignement collecté. Le polygone est ce qui importe ; l'objet vert lumineux est un fait secondaire qu'on n'oublie pas mais qu'on ne survalorise pas non plus.

En 2024, l'Académie russe des sciences a publié un volume commémoratif sur les recherches soviétiques sur les UAP, incluant plusieurs cas observés sur les polygones d'essai militaires. Sary Shagan figure parmi les sites cités. Les archives soviétiques correspondantes ont été partiellement déclassifiées en 1991, mais restent fragmentaires.

CHAPITRE 8 ter

L'URSS : le programme Setka, le plus massif de l'histoire

Treize ans d'enquête militaire, et les documents Knapp de 2026

Pendant que les États-Unis fermaient le Project Blue Book en 1969, l'Union soviétique s'apprêtait à lancer l'un des plus vastes programmes d'enquête sur les phénomènes aériens non identifiés de toute l'histoire. Déclenché par le « phénomène de Petrozavodsk » de septembre 1977, le programme Setka — en réalité deux programmes jumeaux — a imposé à chaque militaire soviétique de signaler par écrit tout phénomène anormal. Treize ans, environ 3 000 rapports. En janvier-février 2026, des centaines de pages de ces archives, sorties de Russie en 1993 par le journaliste américain George Knapp, ont été rendues publiques et transmises au Congrès américain.

L'élément déclencheur est le **phénomène de Petrozavodsk**, dans la nuit du 20 septembre 1977. Vers 4h du matin, au-dessus de cette ville de Carélie (nord-ouest de la Russie), apparaît une énorme « étoile » qui projette des faisceaux pulsants vers le sol. L'objet se déplace lentement vers la ville, stationne au-dessus comme une « méduse géante » (jellyfish), et illumine la zone de tendrilles de lumière radiale.

Fait rarissime en URSS : l'événement perce la censure. Il est publié dans la *Pravda*, les *Izvestia* et d'autres grands journaux, générant plus de 1 500 lettres de citoyens alarmés. Le 23 septembre 1977, les *Izvestia* titrent : « Phénomène naturel non identifié ». Tout le pays parle de l'OVNI de Petrozavodsk. (L'explication aujourd'hui la plus probable relie le phénomène au lancement du satellite Kosmos-955 depuis le cosmodrome de Plessetsk — mais elle ne fait pas consensus.)

La pression devient telle que la puissante Commission militaro- industrielle (VPK), sous le Conseil des ministres de l'URSS, décide d'organiser une étude d'ampleur. À la mise à jour du plan quinquennal de recherche de défense, deux programmes jumeaux sont inscrits pour 1978.

> *« Setka MO (Ministère de la Défense) : « Recherche sur les phénomènes atmosphériques et spatiaux paranormaux et leur influence sur le fonctionnement des équipements techniques militaires et du personnel. » Setka AN (Académie des Sciences) : « Recherche sur la nature physique et les mécanismes des phénomènes atmosphériques et spatiaux paranormaux. » »*

Résolution de la Commission militaro-industrielle de l'URSS, plan de défense 1978

Les deux centres se partagent le travail. **Setka-AN** (AN pour Akademii Nauk, Académie des Sciences) est piloté par l'IZMIRAN — l'institut de magnétisme terrestre, d'ionosphère et de propagation des ondes radio — sous la direction de Vladimir Migulin, avec Iouri Platov comme directeur exécutif. **Setka-MO** (MO pour Ministerstva Oboroni, Ministère de la Défense) est piloté côté militaire. Les deux centres échangent leurs informations.

L'ordre est sans précédent par son ampleur : **chaque militaire soviétique** reçoit l'obligation de signaler par écrit tout phénomène anormal observé. Toutes les stations météorologiques soviétiques reçoivent également des questionnaires standardisés sur les phénomènes atmosphériques anormaux. Sur treize années, le dispositif recueille **environ 3 000 rapports**.

La coordination opérationnelle du volet militaire est attribuée au **colonel Boris Sokolov**, qui deviendra la figure de référence du programme. Selon les documents sortis par Knapp, Sokolov a supervisé la collecte nationale des rapports d'unités militaires pendant toute la durée du programme.

Les programmes soviétiques en bref

- **Déclencheur** : phénomène de Petrozavodsk, 20 septembre 1977 (publié dans la Pravda et les Izvestia)
- **Setka-AN** : Académie des Sciences, piloté par IZMIRAN (Migulin / Platov)
- **Setka-MO** : Ministère de la Défense, coordination colonel Boris Sokolov
- **Commanditaire** : Commission militaro-industrielle (VPK) du Conseil des ministres
- **Durée** : ~13 ans (1978-1990), ~3 000 rapports collectés
- **Sources** : tous les militaires + toutes les stations météo (questionnaires standardisés)
- **Programmes successeurs** : Galaktika-MO, Pluton-7, et surtout Thread 3 (Nit-3)

Aux programmes Setka succèdent d'autres initiatives : Galaktika-MO, Pluton-7, et surtout le programme **Thread 3** (Nit-3 en russe, « Fil 3 »), un programme d'analyse plus avancé qui aurait continué après la dissolution de l'URSS. Selon les éléments transmis au Congrès américain en 2026, Thread 3 viserait l'étude — voire la rétroingénierie — de technologies non identifiées à des fins d'avantage militaire. Le renseignement américain considère, d'après les sources publiques, que ce programme pourrait être **toujours actif aujourd'hui**.

Les documents décrivent plusieurs incidents marquants. Le plus cité est l'épisode d'une **base de missiles ICBM en Ukraine soviétique, en 1982** (Byelokoroviche), où des objets non identifiés auraient survolé le site et où le système de lancement nucléaire se serait spontanément activé pendant plusieurs secondes — incident déjà évoqué au chapitre 16 de cette synthèse. Les archives mentionnent aussi des interceptions par des chasseurs et des incidents près de sites nucléaires, dans un schéma remarquablement parallèle aux cas américains de Malmstrom et Loring.

Le second cas emblématique du corpus Knapp est le **phénomène de Naltchik du 13 février 1989** : une « méduse » lumineuse observée par des centaines de personnes au-dessus de cette ville du Caucase du Nord, photographiée, et documentée par les enquêteurs de Setka.

La sortie publique de ces documents en 2026 mérite une mise en perspective critique. Le journaliste d'investigation américain **George Knapp** — connu pour ses reportages sur la zone 51 et le ranch Skinwalker — a acquis ces archives en 1993, dans le chaos de la Russie

post-soviétique, auprès de sources que les analystes décrivent comme financièrement désespérées. Il les a rendues publiques le 16 janvier 2026, trente-trois ans plus tard, et les a partagées avec le Congrès américain. La couverture médiatique a culminé en février 2026.

Plusieurs spécialistes ont toutefois relativisé le caractère « révélateur » de cette sortie. Le *Skeptical Inquirer* et des analystes spécialisés rappellent que **l'essentiel de ce matériel était déjà connu** de l'ufologie soviétique et russe depuis longtemps. Le phénomène de Petrozavodsk fut une actualité mondiale dès 1977. Les programmes Setka étaient connus de centaines de chercheurs participants et discutés dans des forums semi-publics dès les années 1980. Le cas de Dalnegorsk (1986) avait été étudié par des scientifiques russes pendant une décennie avant la visite de Knapp.

La réserve est importante pour la rigueur de cette synthèse : la sortie Knapp de 2026 ajoute des **sources primaires** au domaine public — documents traduits, rapports d'unités militaires — mais elle ne « révèle » pas un programme inconnu. Le programme Setka est documenté académiquement depuis les années 1990, notamment dans le *Skeptical Inquirer* de décembre 2000 (« A History of State UFO Research in the USSR »). Ce qui est nouveau, c'est l'accès direct aux pièces ; pas l'existence du programme.

Cette nuance n'enlève rien à l'importance du dossier soviétique. Au contraire : elle le renforce. Car elle montre que **deux superpuissances de la Guerre froide ont mené, indépendamment et simultanément, des programmes d'État massifs sur le même phénomène**, avec les mêmes préoccupations (sécurité des sites nucléaires, effets sur les équipements, menace technologique potentielle) et la même incapacité à le caractériser de manière concluante. C'est cette convergence — et non telle ou telle pièce d'archive spectaculaire — qui constitue le fait le plus significatif.

CHAPITRE 5 bis

Trans-en-Provence, 8 janvier 1981

Le cas le plus analysé du dossier français

Si un cas devait incarner à lui seul le sérieux méthodologique du GEPAN français, ce serait Trans-en-Provence. Le 8 janvier 1981, un agriculteur varois observe un objet qui se pose dans son champ. Il en informe la gendarmerie. Le procès-verbal sera transmis au GEPAN qui mènera l'enquête la plus poussée jamais conduite par un organisme civil sur un cas isolé.

Renato Nicolaï, agriculteur à la retraite, est seul sur sa propriété de Trans-en-Provence (Var) le 8 janvier 1981 en fin d'après-midi. Il aperçoit un objet « en forme de soucoupe inversée » descendre silencieusement et se poser à environ 30 mètres de lui sur une terrasse cultivée. L'objet mesurerait environ 1,5 mètre de diamètre. Il reste posé quelques secondes, puis décolle et disparaît.

Nicolaï s'approche de la zone immédiatement après le départ de l'objet. Il constate des traces circulaires au sol. Il prévient sa femme. Le lendemain, sur les conseils d'un voisin, il signale les faits à la gendarmerie de Draguignan. L'adjudant Larguier se déplace, photographie les traces, prélève des échantillons de sol et de végétation.

Le GEPAN — alors présidé par Alain Esterle, ingénieur du CNES — est informé. L'enquête est confiée à plusieurs laboratoires : le laboratoire d'analyse des sols de Marseille, le laboratoire de biochimie et de physiologie végétale de l'INRA à Toulouse (équipe du Dr Michel Bounias), le laboratoire d'analyse chimique de l'École polytechnique.

> *« L'analyse des échantillons a permis de conclure à l'existence d'une trace physique au sol, sous forme d'une déformation et d'un traitement thermique modéré, et à l'existence d'effets biochimiques sur la végétation, en particulier sur les jeunes feuilles d'une vingtaine de plants de luzerne situés dans un rayon de 10 mètres autour de la zone de pose. »*
>
> *GEPAN, Note Technique n° 16, 1983*

Les conclusions des analyses sont reproduites dans la Note Technique n° 16 du GEPAN, publiée en 1983. Plusieurs effets sont identifiés. Au sol : présence d'une zone de friction circulaire d'environ 2 mètres de diamètre, avec compactage et léger traitement thermique (sans calcination). Sur la végétation : diminution de la chlorophylle dans les jeunes feuilles de luzerne, en gradient inversement proportionnel à la distance par rapport au centre de la zone de pose.

Le Dr Bounias, biochimiste, publie ses résultats dans plusieurs revues scientifiques à comité de lecture, notamment *Phyton*. Ses conclusions indiquent que les effets observés sur la luzerne ne correspondent à aucun agent pathogène ou polluant connu, et qu'ils sont compatibles avec l'exposition à un champ électromagnétique intense ou à un rayonnement non identifié.

Le cas est classé en catégorie D par le GEIPAN. Pas en D2 (consistance forte) — car le témoin est unique et l'absence d'autres preuves contextuelles empêche la confirmation indépendante. Mais en D pleine, reconnaissant la qualité documentaire des traces physiques analysées.

Trans-en-Provence est devenu, depuis 1981, un cas de référence dans la littérature scientifique internationale sur les UAP. Il est cité dans l'*UAP Workshop Report* de Pocantico (1997) dirigé par l'astrophysicien Peter Sturrock. Il figure dans les communications du COMETA (1999). Il est mentionné dans les briefings AARO consacrés aux cas avec traces physiques.

Quarante-cinq ans plus tard, aucune contre-explication satisfaisante n'a été produite. Les hypothèses du canular, du séchoir agricole, du retombée d'objet artificiel ou du phénomène naturel atmosphérique ont toutes été examinées et écartées par les laboratoires impliqués. Le cas demeure ce que le GEPAN a écrit en 1983 : « la trace physique d'un phénomène dont la nature et l'origine restent inconnues ».

CHAPITRE 5 ter

La vague belge des triangles, 1989-1990

Quand l'armée de l'air d'un pays de l'OTAN poursuit l'inconnu

De novembre 1989 à avril 1990, la Belgique connaît la vague d'observations UAP la plus systématique jamais documentée par un État membre de l'OTAN. Des milliers de témoins, dont de nombreux gendarmes et militaires, signalent des triangles silencieux survolant le pays à basse altitude. L'armée de l'air belge lance des F-16 en interception. Le major général Wilfried De Brouwer, alors chef adjoint des opérations, en sera la voix officielle.

Tout commence le 29 novembre 1989 vers 17h00. Deux gendarmes de la brigade d'Eupen, Heinrich Nicoll et Hubert von Montigny, en patrouille sur l'autoroute E40, observent un triangle silencieux d'environ 30 à 40 mètres de côté, planant à basse altitude, équipé de trois feux blancs intenses aux pointes et d'un feu rouge clignotant au centre.

Dans les jours qui suivent, les signalements se multiplient. La gendarmerie belge consigne soigneusement. Plus de 2 000 témoignages seront recueillis sur quatre mois. Beaucoup proviennent de gendarmes en service, de militaires, de pilotes civils. Le profil de l'objet est remarquablement constant : triangle silencieux, basse altitude, lumières aux pointes et au centre.

Le 30 mars 1990, l'incident le plus marquant. Le centre de contrôle radar de Glons (CRC Glons) détecte un objet non identifié. Deux F-16 sont déroutés en interception. Le pilote du F-16, capitaine Yves Meelberg, parvient à verrouiller le radar sur l'objet à neuf reprises. À chaque verrouillage, l'objet manœuvre brusquement, modifiant brutalement vitesse et altitude. Les courbes de vol enregistrées par le radar de bord du F-16 montrent des accélérations dépassant plusieurs dizaines de g.

> *« The F-16's radar plot shows the target accelerating from 240 knots to 1,150 knots while diving from 9,000 feet to 5,000 feet in about a second. That is impossible for any known aircraft. The pilots never had visual contact, only radar lock. »*
>
> *Briefing public Major Général Wilfried De Brouwer (Ret.), 1990*

L'armée de l'air belge décide de communiquer publiquement. Le 11 juillet 1990, le chef d'état-major adjoint des opérations, le major général Wilfried De Brouwer, tient une conférence de presse à la base aérienne de Beauvechain. Il présente les enregistrements radar des F-16. Il reconnaît officiellement que l'armée n'a pas d'explication.

De Brouwer publiera en 1992 un rapport détaillé via la SOBEPS (Société belge d'étude des phénomènes spatiaux). Il maintiendra publiquement sa position : « The Belgian Air Force has no

explanation for these radar contacts. They were real and they were not aircraft we know of. »

Le contexte géopolitique de la fin de la Guerre froide a pu jouer. Certains analystes ont suggéré que les triangles belges étaient des prototypes furtifs américains, comme le F-117 Nighthawk (alors classifié mais déjà opérationnel depuis 1983). Les États-Unis et l'OTAN ont officiellement démenti tout vol de prototype au-dessus de la Belgique. Le profil acoustique (silence) et les performances radar dépassent par ailleurs ce qu'on connaît du F-117.

La vague belge reste l'un des dossiers les plus solides du corpus européen. Sa reconnaissance par l'armée de l'air d'un pays de l'OTAN, les enregistrements radar de F-16, et la qualité des témoins (dont de nombreux gendarmes) en font un cas que ni le COMETA français ni l'AARO américain n'ont écarté.

Une réserve critique s'impose toutefois, par souci de rigueur. L'analyse rétrospective conduite par l'armée de l'air belge elle-même a nuancé l'épisode des verrouillages radar du 30 mars 1990 : selon cette analyse, les pilotes des F-16 n'ont jamais obtenu de contact visuel, et plusieurs des « accrochages » radar se sont révélés être des verrouillages des deux F-16 l'un sur l'autre, ou sur des échos au sol dus à des conditions atmosphériques particulières (inversion de température). Cette relecture ne dissout pas l'ensemble de la vague — les milliers de témoignages visuels demeurent — mais elle invite à ne pas surinterpréter les seuls enregistrements radar. Le cas reste remarquable ; il n'est pas, pour autant, une preuve instrumentale décisive.

CHAPITRE 6 bis

L'Europe du Sud : Espagne et Italie

Deux armées de l'air, deux politiques de déclassification officielles

La France (GEIPAN) et la Belgique (vague de 1990) ne sont pas les seuls pays européens à avoir traité officiellement le sujet. Deux autres armées de l'air — espagnole et italienne — ont mené des enquêtes formelles pendant des décennies, puis ont rendu leurs archives publiques. L'Espagne a déclassifié l'intégralité de ses dossiers entre 1992 et 1999, avec une méthodologie de fiabilité proche de celle du GEIPAN. L'Italie, elle, publie des rapports annuels officiels depuis 2001 — ce qui en fait l'un des dispositifs de transparence les plus réguliers au monde.

L'Espagne : la déclassification méthodique de l'Ejército del Aire. À partir d'octobre 1992, le Ministère de la Défense espagnol entreprend la déclassification systématique des dossiers UAP accumulés par l'armée de l'air (Ejército del Aire) depuis 1962. Le processus, achevé vers 1999, met à disposition du public l'ensemble des expedientes (dossiers) — aujourd'hui numérisés et accessibles via la bibliothèque virtuelle du ministère de la Défense.

La méthodologie espagnole mérite d'être soulignée car elle préfigure celle du GEIPAN moderne. Chaque témoin est classé en quatre catégories de fiabilité, depuis la plus haute (pilotes, ingénieurs aéronautiques, astronomes) jusqu'à la plus basse (témoins illettrés, en état d'ébriété ou de confusion). Chaque observation est elle aussi notée selon le nombre et la qualité des témoins additionnels, la présence d'échos radar, etc. C'est une grille d'évaluation rigoureuse, appliquée par des officiers — souvent des juges militaires.

> *« The phenomenon was initially observed by the entire crew of the navy warship Atrevida. No echo was detected on the ship's surface radar. »*

Dossier officiel de l'Ejército del Aire sur l'observation des Canaries du 22 juin 1976 (déclassifié 1994)

Le cas des Canaries, 22 juin 1976. C'est le dossier espagnol le plus volumineux : plus de cent pages de questionnaires, d'évaluations, d'annexes et d'illustrations, officiellement déclassifié en juin 1994. Ce soir-là, un phénomène lumineux jaune-bleu est observé pendant plus de quarante minutes depuis plusieurs îles (Tenerife, La Palma, La Gomera, Grande Canarie) et depuis un navire de guerre, l'*Atrevida*. Le dossier contient les dépositions de quatorze témoins, dont un lieutenant, premier officier du navire, qui précise que « le phénomène fut initialement observé par tout l'équipage ».

Fait notable : le radar de surface du navire ne détecta aucun écho. Le dossier inclut une photographie couleur prise par un touriste, obtenue avec l'aide de la Garde Civile ; selon le laboratoire qui développa la pellicule, aucun trucage ne fut décelé. L'enquête fut conduite par un juge militaire, Antonio Munaiz, mandaté par le lieutenant-général Carlos Dolz de Espejo. Munaiz lui-même jugea douteuse la partie du témoignage évoquant des « occupants » — un exemple de la prudence appliquée même au sein de l'institution.

L'incident de Manises, 11 novembre 1979. C'est le cas le plus célèbre d'Espagne, et l'un des plus solides au monde sur le plan aéronautique. Un vol commercial de la compagnie TAE, avec 109 passagers, survole Ibiza quand l'équipage est confronté à des lumières non identifiées qui suivent l'appareil et reproduisent ses changements d'altitude. Jugeant la situation dangereuse, le commandant effectue un **atterrissage d'urgence à l'aéroport de Manises (Valence)** — la première fois de l'histoire qu'un vol commercial est contraint d'atterrir d'urgence à cause d'un phénomène non identifié.

L'armée de l'air espagnole fait alors décoller un **Mirage F1** de la base de Los Llanos pour intercepter l'objet. Ni le centre de Torrejón de Ardoz (Madrid) ni le contrôle aérien de Barcelone ne purent fournir d'explication. Le dossier officiel de l'incident fait partie des archives déclassifiées de l'Ejército del Aire. Il reste sans explication conventionnelle concluante.

> **Espagne et Italie — deux dispositifs officiels**
>
> • **Espagne — Ejército del Aire** : dossiers 1962-1995, déclassifiés 1992-1999
> • **Méthode espagnole** : classement des témoins et observations en 4 niveaux de fiabilité
> • **Cas Canaries 1976** : 100+ pages, navire Atrevida, photo non truquée, 14 dépositions
> • **Cas Manises 1979** : 1er atterrissage d'urgence commercial dû à un UAP, interception Mirage F1
> • **Italie — Aeronautica Militare** : mandatée par le PM Andreotti en 1978
> • **Transparence italienne** : rapports annuels OVNI publics depuis 2001 (page officielle du site de l'AMI)

L'Italie : la régularité de l'Aeronautica Militare. En 1978, après une vague d'observations qui génère plus de 2 000 signalements, le président du Conseil Giulio Andreotti charge officiellement l'armée de l'air italienne (Aeronautica Militare) de la collecte et de l'enquête sur les phénomènes aériens non identifiés — les « Oggetti Volanti Non Identificati » (OVNI). La responsabilité incombe aujourd'hui au Reparto Generale Sicurezza de l'état-major.

La singularité italienne tient à sa régularité. Depuis 2001 — ce qui en fait, selon les ufologues italiens, le premier pays au monde à publier ses données militaires sur le sujet —, l'Aeronautica Militare publie des **rapports annuels officiels**, accessibles sur une page dédiée de son site internet. Le citoyen qui souhaite signaler un événement remplit un formulaire à déposer auprès des Carabiniers, ce qui déclenche une enquête technique de l'armée de l'air.

Les chiffres récents illustrent la sobriété du dispositif : 14 cas en 2022, seulement 2 en 2023 — mais ces deux cas, faute d'explication conventionnelle, furent catalogués comme OVNI. Le premier, le 2 février 2023 à 12h28, concernait une sphère métallique, réfléchissante et auto-rotative observée au-dessus de Pesaro, se déplaçant rapidement vers l'est sous un ciel dégagé.

Parmi les cas historiques italiens figure l'observation de 1973 : un avion d'Alitalia parti de Rome vers Naples signale un objet rond, dont la présence est ensuite confirmée par deux avions de l'armée de l'air décollés de Ciampino. L'Italie a également documenté un cas de USO (objet submergé) en mer Tyrrhénienne la même décennie.

Ensemble, l'Espagne et l'Italie complètent le tableau européen aux côtés de la France et de la Belgique. Quatre pays, quatre approches : la France scientifique et permanente (GEIPAN), la Belgique ponctuelle et médiatisée (vague de 1990), l'Espagne méthodique et rétrospective (déclassification 1992-1999), l'Italie régulière et publique (rapports annuels depuis 2001). Aucune de ces institutions n'a conclu à une origine extraordinaire — mais aucune n'a non plus réduit à zéro son résidu de cas inexpliqués.

CHAPITRE 8 bis

Phoenix Lights, 13 mars 1997

Quand des milliers d'Arizoniens regardent le même ciel

« Never been fully explained. » Trois mots, prononcés par le sénateur républicain de l'Arizona John McCain, candidat à la présidence américaine en 2008, à propos d'un événement qu'il connaissait pour avoir représenté l'État au Congrès depuis 1987. L'événement : le passage, dans la soirée du 13 mars 1997, de gigantesques objets triangulaires silencieux au-dessus de l'Arizona, observés par des milliers de témoins sur plus de 300 milles, de la frontière du Nevada à Tucson. C'est, en termes de masse de témoins documentés simultanément, le plus grand cas UAP de l'histoire moderne américaine.

L'événement se déroule en deux séquences distinctes, qui ont longtemps été confondues dans le débat public. La **première séquence**, entre 20h15 et 20h45 environ, correspond au passage de structures volantes massives — décrites comme des « V » ou des « boomerangs » géants — au nord-ouest de l'État, descendant vers le sud-est en direction de Phoenix puis de Tucson. La **seconde séquence**, vers 22h00, correspond à l'apparition d'une formation de lumières fixes au sud-ouest de Phoenix, dans la zone du Estrella Mountain Range.

Les témoins de la première séquence se comptent par milliers. Personnel de la base aérienne de Luke AFB, contrôleurs de la tour de Sky Harbor International Airport (aéroport de Phoenix), policiers de plusieurs municipalités, anciens pilotes militaires, médecins, ingénieurs, enseignants. Le profil est trans-classe et trans-générationnel. Le National UFO Reporting Center et MUFON recueilleront plusieurs milliers de témoignages dans les semaines suivantes — mais ces chiffres sont discutés.

L'élément qui rend la première séquence si difficile à écarter est la **convergence descriptive**. Indépendamment, à travers tout l'État, les témoins décrivent un objet identique : forme de V ou de boomerang, taille gigantesque (de plusieurs centaines de mètres à plus d'un kilomètre selon les estimations), cinq à sept lumières disposées le long de la structure, vol silencieux à très basse altitude, vitesse modérée (entre 50 et 200 km/h selon les témoins), profil aérodynamique incompatible avec tout appareil connu.

> *« Hundreds of people across the state of Arizona reported seeing huge triangular objects, hovering silently in the night sky — a sighting that, as the state's Senator John McCain noted recently, has « never been fully explained ». »*
>
> *Article de Leslie Kean, repris en annexe du COMETA (doc 255_413270)*

Le témoignage le plus fréquemment cité est celui de Tim Ley, ingénieur en télécommunications retraité, qui observe l'objet depuis sa maison de Phoenix avec sa femme, son fils et son petit-fils. Selon Ley, l'objet — initialement perçu comme une formation d'avions très éloignée — passe au-dessus de sa maison à environ 100-150 mètres d'altitude. L'observation directe dure plusieurs minutes. Il décrit une structure solide en forme de V, avec des lumières aux pointes et au centre, et « aucun son audible, pas même un murmure de moteur ».

Le pilote militaire en retraite Trig Johnston, à Phoenix, observe également l'objet. Vétéran de l'United Airlines et ancien pilote de chasse de l'US Air Force, Johnston déclare publiquement : « It was as big as a 747, and it was completely silent. I have never seen anything like that in over 50 years of flying. »

L'United States Air Force, via la base d'air national guard de Luke AFB, propose en juillet 1997 une explication : il s'agissait de flares (fusées éclairantes) larguées par des A-10 Warthog de la Maryland Air National Guard lors d'un exercice d'entraînement au-dessus du polygone de Barry M. Goldwater Range, au sud-ouest de Phoenix. Cette explication concerne la **seconde séquence** (22h00, lumières fixes au sud-ouest).

Les deux séquences en chiffres

- **20h15 - 20h45** : passage de la structure triangulaire géante, du nord-ouest au sud-est de l'Arizona — non expliqué par l'Air Force
- **22h00 - 22h15** : formation de lumières fixes au sud-ouest de Phoenix — expliqué par l'USAF comme exercice de fusées éclairantes A-10
- **~300 milles** de trajectoire couverte par la première séquence
- **Plusieurs milliers** de témoins documentés (NUFORC, MUFON)
- **5 à 7** lumières disposées sur une structure en V/boomerang
- **Aucun son** rapporté par les témoins
- **Aucun radar civil** n'a enregistré l'objet, selon la FAA

L'explication des flares ne couvre pas le passage du V géant entre 20h15 et 20h45. Sur ce point, l'Air Force n'a jamais produit d'explication formelle. Le département de la Défense, interrogé par le ministère d'État de l'Arizona en 1997, indique n'avoir « aucune information sur l'existence d'objets triangulaires » survolant l'État.

Une procédure judiciaire est engagée par un groupe d'Arizoniens demandant accès aux dossiers militaires. Le juge fédéral Stephen M. McNamee, district de Phoenix, examine la demande. Le 30 mars 2000, le juge McNamee conclut que « *a reasonable search was conducted* » malgré l'absence d'information obtenue, et rejette la plainte. La décision est juridiquement régulière. Elle ne tranche pas la question factuelle.

Le 23 mars 1997, dix jours après les événements, le gouverneur de l'Arizona, Fife Symington III — républicain, ancien pilote de l'US Air Force pendant la guerre du Vietnam — organise une conférence de presse. Il déclare qu'il a « capturé l'extraterrestre responsable ». Un membre de son cabinet apparaît costumé en alien sur scène. La plaisanterie est censée détendre l'atmosphère populaire. Elle sera sévèrement critiquée par la communauté des témoins qui se sentent ridiculisés.

Dix ans plus tard, le 8 mars 2007, Fife Symington fait amende honorable. Dans une déclaration publique au journal *USA Today*, puis en couverture d'un ouvrage publié en 2008 (*UFOs: Generals, Pilots, and Government Officials Go on the Record* de Leslie Kean), il confirme avoir lui-même observé l'objet ce soir-là. Sa version : « I'm a pilot. I saw a craft of unknown origin, behind some trees near my home in Phoenix. It was enormous and inexplicable. Who knows where it came from? A lot of people saw it, and I saw it too. »

> *« As a pilot and a former Air Force officer, I can definitively say that this craft did not resemble any man-made object I'd ever seen. And it was certainly not high-altitude flares because flares don't fly in formation. It was an extraordinary event, and I think it deserves further investigation. »*

Déclaration publique du gouverneur Fife Symington III, mars 2007

Le revirement public d'un gouverneur en exercice à l'époque des faits, ancien pilote militaire et fils d'une famille politique de premier plan, sur un sujet qu'il avait tourné en dérision en 1997, est un événement institutionnel rare dans l'histoire UAP américaine. Il s'ajoute aux déclarations publiques de John McCain et au témoignage public de Trig Johnston.

Le rapport COMETA français, dans son annexe consacrée à l'évolution récente du dossier, retient Phoenix Lights comme l'un des cas emblématiques de l'après-Roswell. Le texte de Leslie Kean repris en annexe — publié en 2000 dans le *Boston Sunday Globe* et reproduit dans le document du projet — relie explicitement Phoenix Lights à l'argumentation française : « Perhaps the most notable recent US sighting took place in March 1997. »

Aucune contre-explication globale — couvrant à la fois la trajectoire de 300 milles, le profil silencieux, la convergence des témoignages indépendants à travers l'État, et le caractère solide de la structure rapporté par de multiples observateurs — n'a été produite en 29 ans. L'hypothèse des avions furtifs en formation (B-2 Spirit ou F-117 Nighthawk) a été examinée : ni leur signature acoustique (audible), ni leur profil (pas de structure en V continue), ni leur disponibilité opérationnelle ce soir-là (aucun vol planifié au-dessus de l'Arizona civilien) ne correspondent.

ENCADRÉ COMPLÉMENTAIRE

Saint-Claire County, 5 janvier 2000

Saint-Claire County, Illinois — 5 janvier 2000

Moins de trois ans après Phoenix, un événement similaire se produit dans le sud de l'Illinois, à proximité immédiate de la Scott Air Force Base. Aux premières heures du 5 janvier 2000, **quatre policiers en service dans quatre municipalités différentes** du comté de Saint- Claire — Highland, Lebanon, Shiloh et Millstadt — observent successivement, sur une période d'environ deux heures, un grand appareil triangulaire lumineux survolant la région à environ 1 000 pieds d'altitude.

Le premier témoin, l'officier Ed Barton de Lebanon Police Department, reçoit un appel d'un camionneur civil signalant l'objet vers 04h00 du matin. Il intercepte visuellement l'objet et le suit en voiture sur plusieurs miles. Il radioque ses collègues qui, à tour de rôle, le voient passer au-dessus de leur secteur. L'un d'eux, l'officier Craig Stevens de Millstadt, rapporte une **« accélération extrême » de l'appareil**, incompatible selon lui avec toute technologie aéronautique connue.

Tous les officiers décrivent un objet identique : triangulaire, silencieux, trois feux blancs aux pointes, un feu rouge clignotant au centre. La taille estimée varie selon les angles d'observation, mais tous évoquent un appareil « **de la taille d'un terrain de football ou plus** ».

La base aérienne de Scott AFB, située à quelques kilomètres, et la Federal Aviation Administration sont contactées. Selon le document COMETA citant la presse de l'époque : « *Nearby Scott Air Force Base and the Federal Aviation Administration purport to know nothing.* » Aucune explication officielle n'a été produite depuis 26 ans.

L'intérêt institutionnel du cas réside dans la qualité des témoins : quatre policiers assermentés, indépendants, en service, avec enregistrements radio des communications inter-services. Une enquête interne du Saint-Claire County Sheriff's Department a confirmé la réalité des observations et l'authenticité des enregistrements radio.

MODÈLES INSTITUTIONNELS

Deux modèles de transparence

La France (GEIPAN), les États-Unis (AARO) et la Belgique (vague de 1990) ne sont pas les seuls États à avoir institutionnalisé le traitement des phénomènes aériens non identifiés. Deux pays d'Amérique latine ont développé, chacun à sa manière, des modèles de transparence souvent cités en exemple à l'échelle mondiale. Le Brésil incarne la transparence par le volume : des archives publiques massives, alimentées en continu par une obligation légale. Le Chili incarne la transparence par la rigueur : une enquête scientifique multidisciplinaire dont les conclusions sont rendues publiques au cas par cas. Ces deux modèles méritent d'être intégrés à toute synthèse internationale sérieuse.

CHAPITRE 7 bis

Le Brésil : la transparence par le volume

Une obligation légale d'archivage public depuis 2010

Aucun pays au monde n'a institué un mécanisme de transparence UAP aussi systématique que le Brésil. Depuis l'Ordonnance 551/GC3, signée le 9 août 2010 par le commandant de la Force Aérienne Brésilienne, toutes les branches militaires et l'aviation civile sont légalement tenues de transmettre chaque année aux Archives Nationales l'intégralité de leurs rapports sur les objets non identifiés — preuves photo et vidéo comprises. C'est une politique de divulgation continue, unique au monde.

L'histoire de l'enquête officielle brésilienne sur les UAP est presque aussi ancienne que celle des États-Unis. Dès les années 1950, la Force Aérienne Brésilienne (FAB) ouvre des dossiers d'enquête. Le SIOANI (Système d'Investigation des Objets Aériens Non Identifiés) est créé dans les années 1960-1970. Mais ces dossiers resteront classifiés pendant des décennies.

Le tournant intervient en avril 2004, quand le journaliste et éditeur Ademar José Gevaerd, fondateur de l'*UFO Revista*, lance une campagne nationale de divulgation. Plutôt que de réclamer en bloc tous les documents par voie de FOIA, le Comité brésilien des chercheurs UFO (CBU) cible trois affaires précises où l'implication gouvernementale est documentée. La stratégie fonctionne.

En 2005, sept ufologues sont autorisés à examiner les dossiers UFO de la Force Aérienne, dont certains de l'Opération Prato. La publication complète nécessite l'approbation du chef de la Force Aérienne, du ministre de la Défense, et du président Luiz Inácio Lula da Silva. L'approbation est donnée.

> *« L'Ordonnance 551/GC3 stipule que tous les signalements reçus par la Force Aérienne dans ses bases et installations, archivés au Commandement de la Défense Aérospatiale brésilien (COMDABRA), doivent être transmis aux Archives Nationales pour reconnaissance publique. »*

Synthèse de l'Ordonnance 551/GC3, signée le 9 août 2010 par le Lt-Brigadier Juniti Saito

L'affaire emblématique du corpus brésilien est l'**Opération Prato** (Operação Prato, « Opération Soucoupe »), conduite en 1977-1978. Face à une vague d'observations d'objets lumineux dans la région de Colares, dans l'État du Pará — objets qui auraient causé des brûlures et des malaises chez des habitants — le colonel Protásio Lopes de Oliveira autorise une enquête militaire de terrain.

L'Opération Prato produit un volume documentaire considérable : **plus de 2 000 photographies, 16 heures de film, et un rapport final de 179 pages**. C'est l'une des rares enquêtes militaires au monde ayant mobilisé une équipe A2 (renseignement aérien) sur le terrain pendant plusieurs mois pour documenter un phénomène aérien non identifié. Le dossier inclut le Registre 076 documentant un atterrissage avec mesures de traces au sol à la Fazenda Jejú, le 17 décembre 1977.

Le second cas emblématique est la **Nuit Officielle des OVNI** (Noite Oficial dos OVNIs), survenue le 19 mai 1986. Cette nuit-là, une vingtaine d'objets non identifiés sont détectés par les radars civils et militaires dans le sud-est du Brésil. La Force Aérienne fait décoller des chasseurs F-5E et Mirage III pour intercepter. Les pilotes acquièrent des contacts visuels et radar, mais les objets manœuvrent hors de portée. Le ministre de l'Aéronautique de l'époque, le brigadier Octávio Júlio Moreira Lima, tient une conférence de presse officielle — fait exceptionnel pour un membre du gouvernement en exercice.

Le modèle brésilien en chiffres

- **Base de données** : SIAN (Système d'Information des Archives Nationales), sian.an.gov.br
- **Volume publié** : 893 signalements de 1952 à aujourd'hui (et croissant)
- **Cadre légal** : Ordonnance 551/GC3 du 9 août 2010 (obligation annuelle de transfert)
- **Organisme collecteur** : COMDABRA (Commandement de la Défense Aérospatiale)
- **Organisme dépositaire** : Arquivo Nacional (Archives Nationales, sous le ministère de la Justice)
- **Dernière publication notable** : 35 rapports de pilotes commerciaux pour l'année 2023, publiés le 30 mai 2025
- **Terminologie officielle** : OVNI puis OANI (Objet Aérien Non Identifié)

Plusieurs cas historiques notables figurent également dans les archives : la photographie de Barra da Tijuca du 7 mai 1952 (séquence de cinq clichés du photographe de presse Ed Keffel, publiée dans *O Cruzeiro*), le cas de l'avocat et professeur de droit João de Freitas Guimarães en 1956 (signalement d'un engin posé avec occupants humanoïdes près de São Sebastião), et la photographie de l'objet en forme de Saturne prise depuis le navire-école de la Marine en janvier 1958 par Almiro Baraúna.

Ce qui distingue le modèle brésilien, ce n'est pas la qualité individuelle de chaque cas — variable, comme partout — mais le **principe institutionnel** qui le sous-tend. En faisant de la transmission des rapports UAP aux archives publiques une **obligation légale annuelle et permanente**, le Brésil a créé le seul mécanisme au monde de divulgation continue automatique. Là où les États-Unis déclassifient par à-coups sous pression législative, le Brésil verse chaque année, par défaut, l'intégralité de ses dossiers à la consultation publique.

Approfondissement

Cas développé 1 — Varginha, janvier 1996 (« le Roswell brésilien »). Le 20 janvier 1996, trois jeunes femmes de 14 à 22 ans — Liliane et Valquíria Silva et leur amie Kátia Xavier — traversent un terrain vague de Varginha (État du Minas Gerais) lorsqu'elles aperçoivent une

créature accroupie : environ 1,20 m, peau brune et huileuse, grands yeux rouges, tête disproportionnée surmontée de trois protubérances. Une semaine plus tôt, le 13 janvier, le pilote d'ULM Carlos de Souza avait signalé un objet cylindrique « de la taille d'un autobus scolaire » traînant une fumée blanche et s'écrasant dans la campagne.

Dans les jours suivants, la ville se remplit de camions militaires et de véhicules d'urgence, sur fond de rumeurs de capture de deux êtres non humains, dont l'un aurait été hospitalisé. Plus de 50 employés hospitaliers auraient été menacés de poursuites pour trahison s'ils parlaient. L'enquête officielle de l'Armée brésilienne, conduite par le lieutenant-colonel Lúcio Carlos Finholdt Pereira, conclut à une méprise : la créature aurait été « Mudinho » (Luis Antônio de Paula), un sans-abri handicapé, et les mouvements militaires relevaient de la routine.

L'affaire, qui n'a jamais été matériellement étayée, reste l'un des cas les plus discutés d'Amérique du Sud. Fait notable pour cette synthèse : en février 2026, à l'occasion de son trentième anniversaire, le dossier Varginha est parvenu jusqu'au Capitole américain, porté par le documentariste James Fox. Varginha illustre la limite du modèle brésilien : la transparence des archives n'a jamais produit, pour ce cas précis, la moindre pièce matérielle vérifiable — seulement des témoignages et un démenti militaire.

Cas développé 2 — Barra da Tijuca, 7 mai 1952. Le photographe de presse Ed Keffel et le reporter João Martins, du magazine *O Cruzeiro*, capturent une séquence de cinq clichés d'un objet discoïdal au-dessus de la plage de Barra da Tijuca, près de Rio de Janeiro. Publiées dans l'un des plus grands magazines brésiliens de l'époque, ces photographies font l'objet d'une enquête de la Force Aérienne Brésilienne. Le dossier d'investigation est aujourd'hui conservé aux Archives Nationales, dans la série de déclassement Aero-Espaço. Le cas reste débattu — authenticité contestée par certains analystes, défendue par d'autres — mais il marque l'entrée précoce du Brésil dans la documentation institutionnelle du phénomène, dès 1952.

CHAPITRE 9 quater

Le Chili : la transparence par la rigueur scientifique

Le CEFAA et la vidéo infrarouge de 2014

Si le Brésil mise sur le volume, le Chili mise sur la méthode. Le CEFAA — Comité d'Études des Phénomènes Aériens Anormaux, aujourd'hui SEFAA — est rattaché à la Direction Générale de l'Aéronautique Civile (DGAC), elle-même sous l'autorité de l'Armée de l'Air chilienne. Depuis les années 1990, il enquête sur les cas avec une équipe multidisciplinaire mêlant militaires, scientifiques académiques et personnel aéronautique. Sa devise pourrait être celle qu'a prononcée son ancien directeur, le général Ricardo Bermúdez : « *On ne sait pas ce que c'était, mais on sait ce que ce n'était pas.* »

Le CEFAA présente une caractéristique institutionnelle rare : il intègre formellement, dans ses commissions d'analyse, des représentants de trois mondes habituellement cloisonnés. **Les militaires**, via les forces armées chiliennes. **Les scientifiques**, via le monde académique (astrophysiciens, chimistes nucléaires, météorologues). **Les aéronautes**, via la DGAC, y compris son directeur. Cette composition tripartite est le cœur de sa crédibilité.

Le principe de fonctionnement est lui aussi remarquable : le CEFAA **rend systématiquement publics ses dossiers une fois l'enquête conclue**, et reconnaît officiellement l'existence d'un UAP lorsque le cas le mérite après analyse. Cette transparence procédurale — rare au niveau gouvernemental — fait du Chili l'un des rares États à publier régulièrement ses analyses et ses vidéos.

> *« In two instances it [the craft] discharged some type of gas or liquid with a high thermal track or signal. We do not know what it was, but we do know what it was not. »*
>
> *Général Ricardo Bermúdez, directeur du CEFAA, déclaration de janvier 2017*

Le cas le plus célèbre du corpus chilien est la **vidéo infrarouge du 11 novembre 2014**. Lors d'une patrouille de routine de la Marine chilienne dans la région côtière de Valparaíso, entre San Antonio et Quintero, l'équipage d'un hélicoptère Airbus Cougar AS-532 teste une caméra infrarouge haute définition Wescam nouvellement installée. La caméra capture alors un objet non identifié pendant **9 minutes et 12 secondes**.

L'objet est d'abord repéré à l'œil nu à une distance estimée de 35 à 40 milles, à une altitude d'environ 4 500 pieds — bien plus bas que les avions de ligne. Le capitaine le décrit comme une «

structure plate et allongée » dotée de « *deux projecteurs thermiques comme des décharges qui ne coïncidaient pas avec l'axe de déplacement* ». Le technicien parle d'un objet « *blanc, de forme semi-ovale sur l'axe horizontal* ».

Le modèle chilien en bref

- **Organisme** : CEFAA (1997), aujourd'hui SEFAA, rattaché à la DGAC sous l'Armée de l'Air
- **Composition** : commissions tripartites — militaires, scientifiques académiques, aéronautes
- **Méthode** : analyse multidisciplinaire, classement UAP au cas par cas, publication systématique
- **Cas emblématique** : vidéo infrarouge du 11 novembre 2014 (hélicoptère Cougar AS-532, caméra Wescam)
- **Durée d'analyse** : 2 ans avant publication (2014-2017)
- **Conclusion** : classé UAP — « on ne sait pas ce que c'était, mais on sait ce que ce n'était pas »
- **Réserve méthodologique** : vidéo non soumise à revue par les pairs, original non diffusé pour analyse tierce indépendante

L'élément le plus intrigant de la séquence est le double rejet de panaches : à deux reprises, l'objet émet une sorte de gaz ou de vapeur visible uniquement dans le spectre infrarouge, pas dans le viseur optique. Le pilote tente à plusieurs reprises de communiquer avec l'objet sur la fréquence civile multinationale prévue à cet effet. Il ne reçoit aucune réponse. L'objet ne répond pas non plus aux sollicitations radar et maintient une vitesse calée sur celle de l'hélicoptère (130 nœuds).

La Marine chilienne remet immédiatement la séquence au CEFAA, qui l'analyse pendant **deux ans**. Le général Bermúdez et le chimiste nucléaire Mario Ávila, membre du comité scientifique de l'Armée de l'Air, interrogent les deux officiers à leur base navale. L'astrophysicien Luis Barrera produit une analyse de l'« enveloppe » thermique de l'objet.

En 2017, le CEFAA conclut. Les hypothèses conventionnelles sont écartées une à une : ni aéronef militaire ou civil (aucun vol planifié dans la zone), ni rejet d'eaux usées (la nature des panaches ne correspond pas), ni traînées de condensation (l'objet vole trop bas). La grande majorité des membres du comité s'accorde pour classer l'objet comme UAP. Le cas est rendu public.

Il faut, par souci d'honnêteté méthodologique, mentionner la réserve des sceptiques sur ce cas. La vidéo a été diffusée d'abord à des blogs spécialisés plutôt que dans une revue scientifique à comité de lecture. L'original n'a pas été mis à disposition pour une analyse tierce indépendante. Certains analystes estiment qu'un avion de ligne lointain dont les moteurs émettraient des traînées vues en infrarouge pourrait expliquer la séquence. Le CEFAA a écarté cette hypothèse, mais le débat technique reste ouvert.

Cette réserve ne diminue pas l'intérêt du modèle chilien lui-même. Le CEFAA reste l'un des très rares organismes gouvernementaux au monde à intégrer formellement la science académique dans ses commissions, à analyser les cas pendant des années avant de conclure, et à publier ses résultats — qu'ils soient explicatifs ou non. C'est ce processus, plus que tel ou tel cas individuel, qui fait du Chili une référence institutionnelle.

Ensemble, le Brésil et le Chili dessinent deux voies possibles vers la transparence institutionnelle. La voie brésilienne, quantitative et automatique : tout est versé aux archives, en

continu, par obligation légale. La voie chilienne, qualitative et sélective : chaque cas est analysé en profondeur par une équipe pluridisciplinaire, puis publié. Les deux modèles inspirent aujourd'hui les débats sur la réforme des institutions UAP aux États-Unis et en Europe.

Approfondissement

Cas développé 1 — Base aérienne d'El Bosque, Santiago, 1988. Lors d'une parade militaire à la base aérienne d'El Bosque, à Santiago, un objet non identifié est observé et filmé en plein jour par plusieurs témoins, dont des officiers de la Force Aérienne Chilienne (FACh). La séquence, tournée pendant une cérémonie officielle en présence de hauts gradés, est l'un des éléments qui motiveront, près d'une décennie plus tard, la création du CEFAA en 1997. Le cas est régulièrement cité par le général Ricardo Bermúdez comme l'un des dossiers fondateurs de la prise au sérieux institutionnelle du sujet au Chili.

Cas développé 2 — Collaboration CEFAA-CRIDOVNI sur l'Île de Pâques. À la suite de l'accord de partage de données signé en avril 2012 entre le Chili et l'Uruguay, les deux commissions ont mené un projet conjoint d'analyse sur un cas observé au large de l'Île de Pâques (Rapa Nui), territoire chilien le plus isolé du Pacifique. Ce travail commun — rare exemple de coopération binationale formelle sur un cas UAP — illustre la méthode chilienne : analyse multidisciplinaire, mise en commun des expertises, et publication des conclusions. Il préfigure la coordination régionale sud-américaine qui se développera dans les années suivantes.

CHAPITRE 9 quinquies

Le réseau sud-américain des commissions officielles

Uruguay, Argentine, Pérou — et un accord de coopération

Le Chili et le Brésil ne sont pas isolés. L'Amérique du Sud abrite le réseau le plus dense au monde de commissions gouvernementales dédiées aux phénomènes aériens non identifiés. L'Uruguay enquête officiellement depuis 1979, le Pérou depuis les années 2000, l'Argentine depuis 2011. Et, fait sans équivalent ailleurs, ces commissions ont commencé à coopérer formellement entre elles : en avril 2012, le Chili et l'Uruguay ont signé un accord de partage de données. C'est l'embryon d'une coordination internationale que le rapport COMETA appelait de ses vœux dès 1999.

L'Uruguay possède la plus ancienne commission encore en activité de la région. La CRIDOVNI — Comisión Receptora e Investigadora de Denuncias de Objetos Voladores No Identificados (Commission de réception et d'investigation des signalements d'objets volants non identifiés) — a été établie en 1979 par décision du président de la République lui-même, comme département officiel de la Force Aérienne Uruguayenne (FAU). Elle fonctionne sans interruption depuis lors, soit près d'un demi-siècle.

La CRIDOVNI traite entre trente et quarante cas par an, un volume considérable rapporté à la taille du pays. Son directeur technique historique, le colonel à la retraite Ariel Sánchez, a rejoint la commission en 1989 comme capitaine et y a successivement occupé les fonctions d'enquêteur, de secrétaire, de président et de directeur technique. Il est l'un des enquêteurs UAP officiels les plus expérimentés au monde.

Fait notable : la CRIDOVNI reste active aujourd'hui. En février 2023, la Force Aérienne uruguayenne a publiquement annoncé l'ouverture d'une enquête sur des lumières rouges observées à Termas del Almirón, dans le département de Paysandú. Une équipe d'experts a été déployée pour recueillir informations et témoignages. La commission « explore ouvertement la possibilité d'une origine extraterrestre » dans le cadre de son activité de routine.

> *« In April 2012, we signed an agreement with the Chilean Air Force to share information and data about sightings reported in both countries. The idea is to get the different Latin American air forces with official commissions — Peru, Ecuador, and Argentina — to integrate with the agreement that we signed with the Chileans. »*
>
> *Colonel (Ret.) Ariel Sánchez, directeur technique de CRIDOVNI (Uruguay)*

L'Argentine a rejoint le mouvement plus tardivement mais avec sérieux. Le 6 mai 2011, le chef d'état-major de la Force Aérienne Argentine signe la résolution créant la **CEFAe** — Comisión de Estudio de Fenómenos Aeroespaciales (Commission d'étude des phénomènes aérospatiaux). L'impulsion vient d'une préoccupation interne de l'armée de l'air pour la sécurité aérienne et la sécurité nationale.

La CEFAe a évolué depuis vers une structure plus institutionnalisée, le Centro de Identificación Aeroespacial (CIAE). Elle s'appuie sur des partenariats avec le Service Météorologique National et avec la CONAE (Comisión Nacional de Actividades Espaciales), l'agence spatiale argentine, pour l'expertise satellitaire et orbitale. La CEFAe revendique une approche scientifique : pour elle, l'étude des UAP est « un problème scientifique, pas seulement de sécurité nationale ».

Le Pérou dispose de l'OIFAA — Oficina de Investigación de Fenómenos Aéreos Anómalos (Bureau d'investigation des phénomènes aériens anormaux), rattachée à la Force Aérienne Péruvienne (FAP). Le Pérou est historiquement l'un des pays les plus actifs de la région en matière de signalements, et l'OIFAA participe au réseau informel d'échange de bonnes pratiques entre commissions sud-américaines.

Les commissions sud-américaines officielles

• **Uruguay — CRIDOVNI** (1979) : Force Aérienne. ~30-40 cas/an. La plus ancienne encore active. Toujours opérationnelle en 2023.
• **Chili — CEFAA/SEFAA** (1997) : DGAC sous l'Armée de l'Air. Approche scientifique tripartite. Vidéo 2014.
• **Pérou — OIFAA** : Force Aérienne Péruvienne (FAP). L'un des pays les plus actifs de la région.
• **Argentine — CEFAe** (6 mai 2011), devenue CIAE : Force Aérienne. Partenariats CONAE et météo nationale.
• **Brésil — Arquivo Nacional** (Ordonnance 551/GC3, 2010) : transfert annuel obligatoire, 893 cas publics.
• **Coopération régionale** : accord CEFAA-CRIDOVNI d'avril 2012 (partage de données, projets conjoints).

Ce qui distingue l'Amérique du Sud, ce n'est pas seulement la densité de commissions officielles — quatre pays (Brésil, Chili, Uruguay, Argentine) plus le Pérou — mais leur **volonté de coopération**. L'accord CEFAA-CRIDOVNI d'avril 2012, signé à Santiago par le général Ricardo Bermúdez et le colonel Ariel Sánchez, prévoit le partage de données, le partage de signalements, et même des projets conjoints — un projet commun a déjà été mené sur un cas observé à l'Île de Pâques.

Cette coopération régionale réalise, à l'échelle d'un continent, ce que le rapport COMETA réclamait à l'échelle mondiale dès 1999 : l'établissement d'une coopération internationale formelle sur le sujet. L'Amérique du Sud est, à ce jour, la seule région du monde à avoir concrétisé ce principe — modestement, mais réellement.

Approfondissement

URUGUAY — deux cas documentés par la CRIDOVNI

Cas développé 1 — Le « cas du mouton », département de Salto. La CRIDOVNI a documenté plusieurs cas de mutilations animales inexpliquées dans les zones rurales

uruguayennes, accompagnées d'observations lumineuses. L'un des plus étudiés concerne la mort d'animaux d'élevage avec des incisions nettes, sans traces de prédateurs ni d'hémorragie, dans le département de Salto. La commission, intégrant vétérinaires et enquêteurs militaires, a conservé ces dossiers dans ses archives. Le colonel Ariel Sánchez a publiquement reconnu qu'un faible pourcentage de ces cas restait sans explication conventionnelle après enquête.

Cas développé 2 — Termas del Almirón, Paysandú, février 2023. En février 2023, la Force Aérienne Uruguayenne a publiquement annoncé, via la CRIDOVNI, l'ouverture d'une enquête sur des lumières rouges observées à Termas del Almirón, dans le département de Paysandú. Une équipe d'experts a été déployée sur place pour recueillir informations et témoignages. Le directeur des relations publiques de la FAU, le colonel Marcelo Lorenze, a confirmé la démarche dans la presse locale. Cet épisode récent atteste que la CRIDOVNI — créée en 1979 — demeure une commission active et non un simple conservatoire d'archives.

ARGENTINE — deux cas documentés

Cas développé 1 — Quasi-collision de Bariloche, 31 juillet 1995. Le 31 juillet 1995, le vol AR 674 d'Aerolíneas Argentinas, un Boeing 727 commandé par le capitaine Jorge Polanco, approche l'aéroport de San Carlos de Bariloche, en Patagonie, quand un objet lumineux blanc s'approche de l'appareil « à très grande vitesse, défiant les lois de la physique ». Le pilote dévie sa trajectoire pour éviter la collision. Au même moment, une panne d'électricité plonge des quartiers de Bariloche et l'aéroport dans le noir, et les instruments de la tour de contrôle se mettent à « se comporter étrangement ». L'incident est observé par l'équipage, le personnel au sol et des militaires.

Fait remarquable pour cette synthèse : le cas de Bariloche est cité dans les fichiers du Pentagone rendus publics en mai 2026 — le même corpus de déclassification qui alimente ce document. La référence américaine à un incident aérien argentin de 1995 illustre la circulation internationale des données UAP entre services, par-delà les frontières et les décennies.

Cas développé 2 — Base aérienne d'Espora (vague récente). Lors d'une vague d'observations argentines plus récente, quatre objets noirs et triangulaires auraient survolé la base aérienne d'Espora, près de Bahía Blanca, et auraient été engagés au tir par le personnel militaire ; l'un des objets aurait émis un faisceau ayant blessé deux ou trois soldats. La base a démenti tout incident, affirmant que les vidéos et audios ayant circulé étaient des montages. Le cas, contesté, illustre la difficulté d'établir les faits quand l'institution militaire dément officiellement — à l'inverse de la transparence revendiquée par la CEFAe/CIAE pour les dossiers qu'elle traite.

PÉROU — deux cas documentés par l'OIFAA

Cas développé 1 — La Joya / Mariano Melgar, 9-10 mai 1980. C'est l'un des très rares cas documentés au monde où un avion militaire a ouvert le feu sur un objet non identifié. Le matin du 9 mai 1980, des officiers de la Force Aérienne Péruvienne (FAP) en formation à la base de La Joya, près d'Arequipa, observent un objet rond stationnant près du terrain. Le commandant fait décoller un chasseur Sukhoi SU-22 en interception. Le pilote, le lieutenant Oscar Santa María Huertas, tire sur l'objet à très courte distance, sans dommage apparent. À sa seconde passe, le SU-22 est distancé par l'objet, qui disparaît à grande vitesse. L'objet réapparaît le soir du 10 mai.

Le lieutenant Santa María a témoigné publiquement de cet épisode à plusieurs reprises, notamment lors de la conférence de presse organisée à Washington DC en 2007 par d'anciens pilotes militaires de divers pays. Sa version, constante sur près de quatre décennies, fait de La Joya l'un des cas d'engagement militaire les plus solidement attestés du dossier mondial.

Cas développé 2 — L'activité publique de l'OIFAA (années 2000-2010). La Force Aérienne Péruvienne a créé son bureau d'investigation, l'OIFAA, qui s'est montré particulièrement actif dans les années 2000-2010, allant jusqu'à organiser des conférences publiques et à confirmer l'existence de cas inexpliqués. Cette posture d'ouverture — rare pour une institution militaire — a fait du Pérou l'un des participants au réseau de coopération régionale initié par le Chili et l'Uruguay. Le Pérou figure parmi les pays au plus fort taux de signalements d'Amérique du Sud.

ENCADRÉ INSTITUTIONNEL

L'AARO

L'AARO — All-domain Anomaly Resolution Office

Créé en juillet 2022 par décision du Sous-secrétaire à la Défense pour le Renseignement et la Sécurité (USD I&S;), l'AARO succède à l'Airborne Object Identification and Management Synchronization Group (AOIMSG) et à l'UAP Task Force du Département de la Marine. Son mandat est élargi à tous les domaines — aérien, terrestre, maritime, sous-marin, et transmédium.

Le directeur actuel est le Dr Jon Kosloski, physicien de formation, ancien directeur des opérations à la National Security Agency. Il a pris ses fonctions en septembre 2024.

L'AARO travaille en coordination avec :
— la Défense Intelligence Agency (DIA)
— l'Office of the Director of National Intelligence (ODNI)
— la National Reconnaissance Office (NRO)
— la National Geospatial-Intelligence Agency (NGA)
— les services de renseignement des forces armées
— l'Air Force Office of Special Investigations
— la NASA
— le Department of Energy (NNSA)
— la Nuclear Regulatory Commission (depuis NDAA FY-2023)
— le FBI

L'AARO publie des rapports périodiques au Congrès (Historical Records Report). Le premier volume, paru en mars 2024, couvre la période 1945 - 2024.

PARTIE III

L'ÈRE MODERNE
2017 — 2026

Le 17 décembre 2017, le New York Times révèle l'existence du programme AATIP (Advanced Aerospace Threat Identification Program) du Pentagone et publie pour la première fois les vidéos « Tic-Tac », « Gimbal » et « GoFast ». La face institutionnelle du dossier UAP change. En 2020, l'UAP Task Force du Département de la Marine est créée. En 2022, l'AARO lui succède avec un mandat élargi à tous les domaines. Les rapports de mission qui parviennent jusqu'à nous proviennent de cette époque charnière : drones MQ-9 de l'USCENTCOM, débriefings de pilotes de chasse, témoignages de hauts responsables du renseignement. Ils sont récents. Ils sont précis. Ils sont inexpliqués.

CHAPITRE 9

USCENTCOM 2020 : la moisson du Golfe Persique

Quarante rapports de mission MQ-9 sur trois ans

Entre 2020 et 2025, les drones MQ-9 Reaper du 482nd Attack Squadron opèrent quotidiennement au-dessus du Golfe Persique, du détroit d'Ormuz et du golfe d'Oman, en mission d'appui à la Navy. Leur tâche initiale : caractériser les vaisseaux iraniens IRIN/IRGCN, surveiller les activités portuaires, établir des patterns of life. Ils vont aussi consigner, mission après mission, des objets aériens qu'ils n'arrivent pas à identifier.

La structure des rapports — les « Misrep » — est uniforme. Date et heure en zoulou, coordonnées MGRS, capteurs employés (ANDAS4, AH/GMESH), durée de mission, taskings prosecutes. Et un champ standardisé : « UAP » avec ses sous-rubriques. Number of UAP Sighted, UAP Propulsion Means, UAP Under Intelligent Control, UAP Signatures, UAP Effects on Persons, UAP Objects/ Material Recovered, UAP Effects on Equipment.

Dans la quasi-totalité des rapports examinés, les rubriques sont remplies avec une laconique précision. UAP Propulsion Means : UNKNOWN. UAP Objects/ Material Recovered : NO. UAP Effects on Persons : NO. Number of UAP Sighted : 1, 2, 3, parfois plus. Direction et vitesse : souvent estimées, parfois mesurées par le capteur infrarouge.

L'intérêt de ce corpus ne tient pas à un cas exceptionnel mais à la masse homogène : quarante missions, quarante équipages, quarante détections instrumentales. Le même type d'objet revient. Rond. Souvent silencieux pour les capteurs. Vitesse parfois supérieure à celle des drones. Aucun marquage, aucune signature radar exploitable. Et toujours, la même case cochée : NO material recovered.

Le cas du 21 octobre 2024 en Mer de Chine orientale (DOWUAPD28) ajoute une dimension nouvelle. Un MQ-9 conduit un calibrage d'armes dans la zone RAINDROP de la base aérienne d'Al Asad. Après le tir d'un AGM-176, le Weapons Systems Officer et le Combat Systems Officer observent un objet non identifié traverser le champ des capteurs MX-20 et MX-25 à grande vitesse, créant un IR lens flare significatif. La signature thermique est notable. Il est inconnu, au moment du rapport, si un objet s'est détaché de l'UAP principal immédiatement avant qu'il ne quitte le champ de vision.

Les rapports CENTCOM partagent une caractéristique politique : ils n'ont pas été déclassifiés en bloc. Ils l'ont été individuellement, à partir de 2025, par le Major General Richard A. Harrison, Chief of Staff de l'USCENTCOM. Chaque page porte la mention « Declassified by MG Richard A.

Harrison » avec la date. Cette signature institutionnelle nominative est un signal : la chaîne de commandement assume officiellement que ces rapports peuvent être rendus publics.

Cinq cas typiques USCENTCOM 2020-2024

• **24 août 2020, mer d'Arabie nord, 00h04Z** : un F/A-18 du HSM-73 observe 3 contacts ronds, blancs en infrarouge noir-chaud, à 22 000 ft, direction 270°. Vitesse et altitude inconnues. Aucun retour radar, ES ou IFF. (DOWUAPD56)

• **14 mai 2020, Moyen-Orient, 20h40Z** : un MQ-9 voit un objet blanc solide traverser son champ de vision pendant un tasking ISR, faire des « mouvements erratiques au-dessus de l'eau », et le perd après tracking 4x. (DOWUAPD38)

• **4 septembre 2020, golfe d'Aden, 21h09Z** : un MQ-9 du 172 ATKS suit pendant 8 minutes un objet rond froid à 23 819 ft, vitesse 277 mph, cap 168°, effectuant des changements directionnels abrupts. (DOWUAPD42)

• **21 septembre 2020, golfe Persique** : un MQ-9 observe une formation à 15h27Z lors d'une mission ISO Navcent. UAP Effects on Equipment : non renseigné. (DOWUAPD61)

• **2 novembre 2020, Iran, 21h43Z et 21h48Z** : deux UAP observés successivement à cinq minutes d'intervalle, sur la même mission. (DOWUAPD64)

Approfondissement

L'unité responsable de la plupart des rapports CENTCOM examinés est le 482nd Attack Squadron (ATKS), basé à Ali Al Salem Air Base (OKAS), au Koweït. Cette unité opère des MQ-9 Reaper en soutien à NAVCENT (US Naval Forces Central Command) dans le cadre de missions ISR (Intelligence, Surveillance, Reconnaissance) sur le Golfe Persique, le Détroit d'Ormuz et le Golfe d'Oman.

Les rapports sont rédigés selon un format normalisé : Misrep (Mission Report). Le champ « UAP » a été ajouté à ce format en 2020, peu après la création de l'UAP Task Force du Département de la Marine. Avant cette date, les observations d'objets non identifiés étaient consignées dans le champ « OBS » (Observation) ou dans le champ « Range Fouler Debrief » quand elles concernaient des chasseurs.

Le Range Fouler Debrief Form, document distinct du Misrep, est rempli par les équipages de chasseurs ayant rencontré un contact non identifié dans leur zone d'opération. Le formulaire demande : grade, escadron, type d'avion, BuNo (Bureau Number, numéro de série Marine), altitude, vitesse, caractéristiques du contact (rond, carré, en forme de ballon, ailes/cellule, autre), métallique, marquages, translucide, opaque, réfléchissant, propulsion apparente.

Plusieurs formulaires examinés cochent simultanément « rond », « non métallique », « pas de propulsion apparente », « capable de mouvements erratiques au-dessus de l'eau ». Cette signature — rond, sans propulsion visible, capable de manœuvres — revient avec une fréquence frappante dans le corpus 2020-2024.

Une autre constante est la durée d'observation. La plupart des contacts ne durent que quelques minutes ; certains, comme celui du 4 septembre 2020 au-dessus du Golfe d'Aden (DOWUAPD42), durent huit minutes avec un suivi continu en infrarouge à 23 819 pieds d'altitude. La cible était décrite comme « ronde, froide, traçant 168 degrés à 277 mph », avec des « changements

directionnels abrupts pendant les 8 minutes de contact ».

Le pilote du MQ-9 ce jour-là, dont l'identité reste protégée mais dont le grade O-3 (Captain) figure sur le formulaire, indique que « le capteur infrarouge était réglé sur noir-chaud et l'objet en question était d'un blanc brillant ». Aucune mesure complémentaire (radar, IFF, ES) n'a pu être obtenue. L'objet a fini par sortir du champ.

Le fait que ces dizaines de rapports soient déclassifiés individuellement, nominativement signés par le Major General Richard A. Harrison, Chief of Staff USCENTCOM, et que chaque page porte la mention de la date de déclassement (« Declassified on: 22 January 2026 », « Declassified on: 16 March 2026 », etc.), constitue un changement institutionnel majeur. La chaîne de commandement assume publiquement que ces rapports sont communicables.

CHAPITRE 9 bis

USS Nimitz, novembre 2004 : l'incident Tic-Tac

Le cas qui a rouvert le dossier UAP américain

Sans l'incident du USS Nimitz, le dossier UAP serait probablement resté enfermé dans ses cartons classifiés. Ce qui s'est passé au large de San Diego les 10 et 14 novembre 2004 a sorti le phénomène du folklore et l'a fait entrer dans les briefings du Pentagone. Le commandant David Fravor, du squadron VFA-41 « Black Aces », est le visage de cette résurgence officielle.

Le 10 novembre 2004, le croiseur USS Princeton, accompagnant le porte- avions USS Nimitz lors d'exercices d'entraînement au large de la côte Pacifique, détecte sur ses radars SPY-1 des objets multiples — désignés en interne « AAVs » (Anomalous Aerial Vehicles) — descendant de 80 000 pieds d'altitude à proximité du niveau de la mer en quelques secondes, puis stationnant à environ 20 000 pieds, puis disparaissant.

Le 14 novembre, alors que ces détections continuent, le commandant David Fravor (alors lieutenant-commander) et sa wingman Alex Dietrich, du squadron VFA-41, sont déroutés de leur exercice d'entraînement pour investiguer un de ces contacts radar. Au-dessus de la zone, ils observent un objet blanc, lisse, en forme de Tic-Tac (d'où le surnom du cas), d'environ 12 mètres de long, manœuvrant rapidement au-dessus de l'eau sans propulsion visible.

L'objet, selon Fravor, sait que les F/A-18 sont là. Il manœuvre pour maintenir un alignement avec lui. Quand Fravor descend pour s'approcher plus près, l'objet monte. Quand il monte, l'objet descend. Cette danse dure plusieurs minutes. Puis, brutalement, l'objet accélère hors de portée visuelle en une fraction de seconde — accélération estimée par les spécialistes à plusieurs centaines de g (forces gravitationnelles), valeur incompatible avec toute technologie aéronautique connue.

> *« It was very erratic in its flight. The closure rate, in my world, looking at the radar, looked like he was coming up to about 12,000 feet, then dive down and go back up. Then it was kind of doing this porpoising maneuver. We saw the disturbance in the water below it. I was at 20,000, I started a descent down towards it. The minute I started a descent down to about 15,000, it started its altitude to come up to me. »*

Témoignage public Commander David Fravor (Ret.), 2017

L'épisode est immédiatement reporté à bord du Nimitz. Le rapport classifié est transmis au commandement de la flotte du Pacifique. Le RIO (Radar Intercept Officer) de l'autre F/A-18, Chad

Underwood, parvient à capturer une vidéo infrarouge de l'objet — celle qui sera publiée en 2017 sous le nom de « FLIR1 » par le New York Times.

Ce qui rend le cas Nimitz exceptionnel, c'est la convergence des moyens de détection. Le radar SPY-1 du Princeton (un des radars les plus puissants au monde, conçu pour détecter et suivre les missiles balistiques). Les radars APG-73 des F/A-18. Le système EOTS infrarouge qui capture la vidéo. Les témoignages visuels directs de quatre pilotes qualifiés. Aucun de ces capteurs ne peut être leurré simultanément par un même phénomène atmosphérique.

En décembre 2017, un article du *New York Times* co-signé par Helene Cooper, Ralph Blumenthal et Leslie Kean révèle l'existence de l'AATIP (Advanced Aerospace Threat Identification Program), un programme classifié du Pentagone créé en 2007 sous l'impulsion du sénateur Harry Reid, avec un budget de 22 millions de dollars sur cinq ans. Le programme avait pour mission d'étudier les rencontres UAP signalées par le personnel militaire. Le commandant Luis Elizondo, qui dirigeait l'AATIP en interne au Pentagone, démissionne en octobre 2017 pour pouvoir parler publiquement.

À partir de cette publication, le calendrier institutionnel s'accélère. 2019 : la Marine américaine met en place de nouvelles procédures de reporting UAP pour ses pilotes. 2020 : création de l'UAP Task Force. 2021 : premier rapport public ODNI sur les UAP, recensant 144 cas militaires entre 2004 et 2021 dont 18 présentent des « mouvements inhabituels ». 2022 : création de l'AARO. 2023 : auditions au Congrès, révélations Grusch. 2024 : rapport historique AARO Volume I. 2025-2026 : déclassification massive des rapports CENTCOM.

David Fravor, retiré du service actif, a témoigné sous serment devant le sous-comité de la sécurité nationale de la Chambre des représentants le 26 juillet 2023. Sa déposition, retransmise en direct, est devenue l'une des plus regardées de l'histoire du Congrès américain. Sa version du 14 novembre 2004 n'a jamais varié depuis 2017.

CHAPITRE 9 ter

GoFast et Gimbal (2015) : les vidéos déclassifiées

Quand le Pentagone reconnaît ses propres films

Trois vidéos infrarouges ont fait basculer le débat public américain sur les UAP : « FLIR1 » (Tic-Tac de 2004), « Gimbal » et « GoFast » (toutes deux de 2015). Les deux dernières ont été captées par des F/A-18 du porte-avions USS Theodore Roosevelt lors de patrouilles le long de la côte Atlantique. Le Pentagone, en avril 2020, a officiellement reconnu leur authenticité.

L'incident « Gimbal » a lieu en janvier 2015 au large de Jacksonville (Floride). Un F/A-18 du carrier strike group du USS Theodore Roosevelt capture en infrarouge un objet de forme aplatie, semblant tourner sur lui-même comme un gimbal (anneau de cardan). Les commentaires audio des pilotes sont restés : « It's a fucking drone, bro. — There's a whole fleet of them. Look on the SA. — My gosh! — They're all going against the wind. The wind is 120 knots out of the west. — Look at that thing, dude! »

La rotation visible de l'objet sur la vidéo a été contestée — certains analystes y voient un artefact de la caméra elle-même (la caméra infrarouge ATFLIR est elle aussi montée sur un gimbal pivotant pour suivre la cible, ce qui peut créer une illusion de rotation de la cible). Mais le commentaire des pilotes — « they're all going against the wind » — suggère qu'ils observent simultanément une formation d'objets, dont la vidéo ne montre qu'un seul.

L'incident « GoFast » a lieu également en 2015. Un F/A-18 capture en infrarouge un objet sphérique se déplaçant rapidement et bas au-dessus de l'océan Atlantique. Les pilotes verrouillent leur capteur sur lui. L'objet est petit, brillant en infrarouge, et semble se déplacer à grande vitesse — d'où le nom « GoFast ». L'analyse ultérieure par Mick West et d'autres sceptiques suggère que la vitesse perçue est en partie un artefact du paralaxe : l'objet, plus proche que perçu, se déplacerait à une vitesse plus modeste.

> *« When you look at the FLIR video carefully, the object's apparent rotation correlates precisely with the camera gimbal's tracking adjustment. This is consistent with a known imaging artifact and not necessarily with the object itself rotating in space. »*

Analyse Mick West, Metabunk, 2020

Cette tension entre l'observation des pilotes et l'analyse des images illustre la difficulté méthodologique du dossier UAP moderne. Les témoins voient quelque chose. Les capteurs enregistrent quelque chose. Mais le traitement des images et leur interprétation requièrent une

expertise technique poussée qui peut produire des explications alternatives partielles.

L'élément qui reste indiscutable concernant ces trois vidéos, c'est leur statut institutionnel. En avril 2020, le Department of Defense publie officiellement les trois vidéos et confirme leur authenticité. Le porte-parole du Pentagone Sue Gough déclare : « After a thorough review, the videos do show unidentified aerial phenomena. » C'est la première fois dans l'histoire que le Département de la Défense américain reconnaît officiellement avoir filmé des phénomènes aériens non identifiés.

Les analyses sceptiques de Mick West ou de Robert Sheaffer ne contestent pas cette reconnaissance institutionnelle. Elles proposent des explications alternatives pour les objets filmés. Le débat reste ouvert sur l'interprétation. Le fait premier — l'authenticité des vidéos comme captures réelles d'instruments militaires en service — est acquis.

En 2024, le commandant Ryan Graves, ancien pilote F/A-18 du squadron VFA-11 « Red Rippers » basé sur l'USS Theodore Roosevelt, témoigne devant le Congrès américain. Sa déposition révèle que son squadron observait des objets non identifiés quasi quotidiennement le long de la côte Atlantique entre 2014 et 2015. Les pilotes en parlaient entre eux, mais ne le mentionnaient pas dans les rapports officiels par crainte du ridicule professionnel — situation qui a précisément motivé la création des nouvelles procédures de reporting en 2019.

CHAPITRE 10

Fin 2025 : le récit d'un haut responsable du renseignement

Une nuit, un hélicoptère, des orbes orange en formation

Le 22 mai 2026, l'Office of the Director of National Intelligence publie un document exceptionnel : le récit personnel et signé d'un Senior US Intelligence Community Official racontant une rencontre rapprochée avec des UAP à la fin de 2025, lors d'une mission de recherche de débris dans une zone de tir. Le récit dure plus d'une heure d'observations enchaînées. Il n'est pas anonyme.

Le document, intitulé ODNI-UAP-D001 « USPER Narrative — Senior USIC », a été publié le 22 mai 2026 et corrigé le 26 mai pour rectifier une coquille typographique : le profil de vol mentionné comme « map-of-the-earth » est en réalité « nap-of-the-earth » — terme militaire désignant un vol de très basse altitude épousant le relief.

L'officier — dont l'identité reste protégée mais dont le grade et la fonction sont attestés — raconte le départ d'un Joint Operations Center (JOC) en hélicoptère avec un collègue et deux pilotes, en fin d'après-midi, lumière du jour encore présente. Mission : enquêter sur des bruits sourds entendus dans les montagnes du polygone d'essais, qui coïncidaient avec des observations d'UAP rapportées les nuits précédentes. Objectif : chercher d'éventuels débris ou objets pouvant expliquer les apparitions d'orbes.

> *« After leaving the JOC, we flew a low-altitude "nap-of-the-earth" route through the mountain range for several hours. Multiple times, we spotted debris on the ground and descended for closer inspection. Each time, we determined it was remnants from rockets and other projectiles that had crashed during years of weapons testing on the range. »*

ODNI-UAP-D001, USPER Narrative — Senior USIC Official, mai 2026

Près d'une zone d'activité d'orbes rapportée, l'équipage découvre une grande entrée de grotte sans fin visible. Le terrain ne permet aucun atterrissage sûr. L'officier demande au pilote de tourner autour plusieurs fois pour l'observer. La position est notée. L'équipage poursuit.

Faible en carburant, l'hélicoptère se dirige vers un point de rendez-vous prévu pour déposer le collègue et rejoindre un ravitailleur prépositionné. Le plan : rentrer à la base. Mais le JOC rappelle : un radar a détecté des contacts à plusieurs miles en amont — la même zone où l'activité UAP avait été observée les nuits précédentes. Le soleil s'est couché. Les pilotes passent au FLIR (Forward Looking Infrared) et aux NVG (Night Vision Goggles). L'officier observe à l'œil nu.

Suit une heure de rencontres rapprochées. Les équipes au sol signalent un UAP « super-chaud » bas sur le sol, se déplaçant vers l'est puis vers le sud à grande vitesse. L'objet se sépare en deux. Il monte du sol, s'approche à dix pieds de l'hélicoptère, plonge en dessous, puis accélère hors de portée. Les pilotes le voient en NVG : il se divise une seconde fois alors qu'un objet plus petit en émerge.

L'observation la plus inhabituelle survient quand l'hélicoptère stabilise sa position à 700 pieds AGL après plusieurs interceptions vaines. Au loin, contre le flanc d'une montagne, des orbes orange en nuée se déplacent dans toutes les directions. Le spectacle dure plusieurs minutes avant de se dissiper.

L'officier rapporte que les pilotes considèrent atterrir, tant les objets sont proches. Ils choisissent finalement de rester en vol stationnaire à 700 pieds AGL pour observer la suite. Plus tard, des chasseurs entrent dans la zone visuelle à environ 2 300 pieds AGL — identifiables par leurs feux de navigation clignotants. Les mêmes orbes apparaissent au-dessus d'eux, en formation horizontale, suivant leur vitesse et leur trajectoire. Cycle d'allumage et d'extinction de 10 à 15 secondes. Plusieurs cycles.

L'officier remarque aux pilotes qu'il semble que les orbes qu'ils ont rencontrés sont en train de « chasser » les chasseurs. Au-dessus de l'hélicoptère, d'autres orbes oranges s'allument et s'éteignent pendant plusieurs minutes, formant un triangle distinct avant de disparaître.

À court de carburant, l'hélicoptère rentre. Après l'atterrissage, l'officier s'entretient brièvement avec les pilotes — « mostly to express thanks ». Ils sont, écrit-il, « virtually speechless after these observations ». Le débriefing rapide a lieu au JOC avant que chacun ne rentre chez soi.

L'AARO Director Jon Kosloski et la communauté du renseignement ont validé la publication de ce récit. Sa signature institutionnelle est ce qui en fait l'événement. Pour la première fois depuis la déclassification des vidéos du Pentagone, un membre actuel du Senior USIC parle publiquement et en détail d'une rencontre vécue. Ni anonyme. Ni à la retraite. En fonction.

> *« Through NVGs, the pilots and I (using the naked eye) observed two large orbs flare up side-by-side, close to the helicopter – stationary and just above the rotor disk to our right. They were oval-shaped, orange with a white or yellow center, and emitted light in all directions. After a few seconds, a third orb flared up below the pair, followed by a fourth below that, forming a total of four or five in a "T" formation under the original two. Moments later, they dimmed in reverse order, remaining stationary until they vanished from view. »*

ODNI-UAP-D001, paragraphe central du récit

Approfondissement

Le récit ODNI USPER de mai 2026 est, à plusieurs titres, un document sans précédent dans l'histoire institutionnelle américaine. C'est la première fois qu'un Senior U.S. Intelligence Community Official en exercice publie, sous son propre récit, le détail narratif d'une rencontre

rapprochée vécue avec des UAP. L'identité exacte de l'officier reste protégée, mais son grade et sa fonction sont attestés par l'AARO et l'ODNI.

La structure du document — paginé, signé, daté, corrigé pour une coquille typographique cinq jours après publication — relève des standards classiques d'un document officiel. Aucun élément formel ne suggère une publication non autorisée ou un témoignage marginal. La note correctionnelle du 26 mai 2026 — « nap-of-the-earth » et non « map-of-the-earth » — est typique des relectures éditoriales menées par l'ODNI sur ses publications officielles.

Le « JOC » mentionné dans le récit — Joint Operations Center — est le centre de commandement opérationnel d'une base ou d'une zone d'opérations militaires. L'officier mentionne « our JOC », ce qui suggère qu'il y est intégré comme membre d'une unité de renseignement. La localisation précise n'est pas révélée mais plusieurs indices — zone de tir étendue, montagnes, grotte sans fond, présence d'aéronefs militaires d'entraînement — orientent vers une base de tir de l'Ouest américain (Nellis, White Sands, ou similaire).

Le fait que les pilotes aient envisagé d'atterrir tant les objets étaient proches est, sur le plan opérationnel, un indicateur significatif. Les pilotes militaires ne suggèrent pas un atterrissage non planifié sur un terrain non préparé sans raison sérieuse. L'objet, à dix pieds de l'hélicoptère, représentait selon eux une menace potentielle suffisante pour envisager une rupture du protocole de vol normal.

L'observation des chasseurs militaires d'entraînement étant « chassés » par les mêmes orbes que celles qui s'étaient approchées de l'hélicoptère est l'un des éléments les plus inhabituels du récit. L'officier observe à distance — depuis le 700 pieds AGL de l'hélicoptère — les orbes apparaître au-dessus des chasseurs en formation horizontale, suivre leur vitesse et trajectoire, puis s'éteindre en cycle. Plusieurs cycles consécutifs sont rapportés.

L'AARO Director Jon Kosloski a personnellement validé la publication de ce récit, selon une source citée par *Politico* en mai 2026. Cette validation au plus haut niveau opérationnel de l'AARO confirme que la chaîne de commandement assume le contenu du document. Aucune contestation publique de la véracité du récit n'a émergé.

CHAPITRE 11

Western US Event, mai 2026 : agents fédéraux en série

Orbes lanceurs d'orbes, cerfs-volants sombres et transparents

Le 8 mai 2026, un document de briefing déclassifié — « Western US Event Slides » — est rendu public par l'AARO. Il décrit une série d'observations faites par des équipes d'agents fédéraux dans l'Ouest des États-Unis sur plusieurs jours. Six témoins, trois équipes, plusieurs vantage points. Et des objets qui défient toute description connue.

L'événement comporte plusieurs séquences distinctes, chacune avec ses témoins identifiés par codes (USPER1 à USPER7 — US Persons Redacted).

La première séquence, intitulée « Orbs Launching Orbs », est observée au crépuscule sur deux jours différents. Trois équipes de deux agents fédéraux chacune, depuis des positions et angles différents, décrivent indépendamment des orbes orange émettant ou lançant de plus petites orbes rouges, en groupes de deux à quatre — consensus général : trois. Le phénomène se serait produit au moins cinq fois.

> *« Each time, the orange orb would appear, launch red orbs, then disappear. The orange orb was only visible for one or two seconds. The red orbs would generally move away from the orange "mother" orb in a horizontal path, but in a couple of instances, one red orb was stated to move "heading up at an angle," while another witness stated sometimes the red orbs would "swoop down" after being launched from the larger orange orb. »*

Western US Event Slides, 8 mai 2026

La deuxième séquence, « Large, Fiery Orb », est observée au crépuscule par les agents USPER5 et USPER6. À environ 500-600 mètres (mesure ultérieure AARO : ~1 050 mètres), une orbe orange brillante est perchée près d'un piton rocheux. La taille — difficile à évaluer — paraît similaire à celle d'un cockpit de petit hélicoptère (AARO estimera ultérieurement un diamètre de 12 à 18 mètres).

Les témoins ne peuvent voir aucune structure autre que l'orbe brillante, mais l'agent USPER6 note que l'objet « semblait presque avoir un petit fuseau ou quelque chose le reliant par en dessous à la formation rocheuse ». L'objet n'émet aucun son perceptible. Description retenue : « similar to the Eye of Sauron from Lord of the Rings, except without the pupil, or maybe an orange Storm Electrify bowling ball ». L'observation dure environ une minute.

La troisième séquence — « Dark Kite » — survient pré-aube. USPER5 et USPER6 observent ce qu'ils prennent initialement pour une voiture circulant dans une zone restreinte. La « voiture » porte deux feux, un rouge et un blanc, à environ 60-90 cm du sol. Ils s'en approchent à quelques centaines de pieds. L'objet se déplace alors latéralement, sans changer d'orientation par rapport aux observateurs, à environ 25-30 km/h, sans changement de hauteur, et avec une « résistance nulle ». Il s'arrête à 100 mètres du bord de la route et éteint ses feux.

Avec ses NVG, USPER6 voit l'objet « pendant une fraction de seconde » avant que les feux ne s'éteignent. Une fois éteint, il reste une « ligne très fine ». L'objet est estimé à environ 1,20 m de large, positionné horizontalement par rapport au sol. Il se remet en mouvement à environ 25-30 km/h, « semble monter en hauteur » tout en restant une ligne plate. USPER6 le perd de vue après quelques secondes.

Trente minutes plus tard, séquence « Transparent Kite ». USPER5 et USPER6 reviennent dans la même zone générale avec un collègue (USPER7) en réponse au signalement d'un autre objet non autorisé. À quelques centaines de mètres du « Dark Kite », deux des membres de l'équipe observent un objet en forme de cerf-volant avec un éclairage similaire à celui observé précédemment. L'objet est à environ 6 mètres du sol, incliné en angle du bas-droit vers le haut-gauche, et semble flotter lentement avec le vent. USPER5 utilise des NVG, USPER6 l'œil nu, USPER7 ne le voit pas.

> *« USPER6 described the object as a "thin line," from the back whereas the other agent (USPER5) stated that "it almost looked like an ill defined, dark kite shape that had some rounded width to the sides." In later discussions with AARO, the object is described as being triangular. »*

Western US Event Slides, séquence « Dark Kite »

Le « Transparent Kite » est, dans la catalogue des phénomènes UAP des dix dernières années, le cas où l'observation s'approche le plus d'un signalement de furtivité optique ou de manipulation locale du faisceau lumineux. Un agent fédéral, équipé NVG et lampe-projecteur, décrit un objet qui interrompt le faisceau à 50 yards puis le laisse passer à nouveau.

Le document, signé par l'AARO et daté du 8 mai 2026, fait partie d'une série de publications qui marquent la nouvelle posture de l'agence : décrire les cas sans en commenter l'origine, laisser parler les témoins, conserver les schémas réalisés par les agents eux-mêmes (Image 1 et Image 2 du document).

> *« USPER5 stated that in the night vision goggles, they could "vaguely see a bright star or two in the distance through the object, though somewhat more faint," leading them to believe the object was somewhat transparent. After losing sight of the object, USPER5 tried using a spotlight to find it again. The witness noted that when shining the light around, "at one point my beam went from shining far into the distance to stopping about 50 yards away on nothing in particular, it just was not projecting into the distance and then it was." When the witness pointed the light at the spot where the light had appeared to be blocked by something, this time the light was "projecting into*

> *the distance again." The team was unable to reacquire sight of the object. »*

Western US Event Slides, séquence « Transparent Kite »

Approfondissement

Les Western US Event Slides présentent une particularité méthodologique : les agents fédéraux témoins ont eux-mêmes réalisé les schémas reproduits dans le document. L'Image 1 (objet vu en NVG, séquence « Dark Kite ») montre une croix marquée par deux points lumineux — un rouge, un blanc — exactement comme décrit dans le rapport. L'Image 2 (objet vu à l'œil nu, séquence « Transparent Kite ») montre une configuration de lumières en formation rigide.

La note ajoutée par l'AARO sous l'Image 2 mérite attention : « Outline was not definitive, but location of lights stayed in exact formation. » La forme du contour n'était pas clairement perceptible — élément cohérent avec la « transparence » rapportée par le témoin USPER5 — mais la configuration géométrique des points lumineux est restée rigoureusement identique pendant toute la durée de l'observation.

L'élément le plus intrigant techniquement reste la séquence du faisceau lumineux interrompu. L'agent USPER5 a balayé la zone avec une lampe torche de qualité opérationnelle. À un moment précis, le faisceau a cessé de porter à distance, s'est arrêté « comme si quelque chose se trouvait à 50 yards ». Quand l'agent a pointé directement vers ce point, le faisceau a recommencé à porter au loin.

Plusieurs hypothèses techniques peuvent être envisagées. Brouillage laser ou interférence optique active. Présence d'un objet absorbant fortement dans le spectre visible et émettant des images traversantes par déphasage. Pure illusion d'optique due à la fatigue oculaire en mode NVG. Le document AARO ne propose aucune explication retenue.

Ce qui rend ces séquences difficiles à écarter, c'est le profil des témoins. Pas des civils enthousiastes. Pas des chasseurs d'OVNI. Des agents fédéraux en service, équipés de NVG opérationnels, formés à la gestion d'environnements hostiles, dont les rapports sont versés au dossier AARO sans réécriture éditoriale.

Le rapport USPER Statement Redacted (document parallèle du même événement) ajoute une dimension narrative. À 22h07, le JOC informe que cinq aéronefs militaires sont en zone pour une mission d'entraînement. Une fois sur place, [CALL SIGN 1] cherche l'orbe avec FLIR, NVG, œil nu : sans succès. Un poste d'observation au sol (LP/OP) reporte alors que l'orbe a pris de l'altitude, s'est approché à 10 pieds de l'hélicoptère, et est reparti à grande vitesse vers l'est.

Les Western US Event Slides comportent une dimension juridique qui mérite attention. Les agents témoins (USPER1 à USPER7) sont identifiés comme « federal law enforcement special agents ». Cette qualification juridique précise — Special Agent au sens des forces de l'ordre fédérales — distingue ces témoins des civils ordinaires ou des militaires en service. Les Special Agents sont assermentés, leurs témoignages sous serment ont valeur probatoire devant les tribunaux fédéraux.

L'agence d'appartenance précise des sept Special Agents n'est pas divulguée dans le document AARO. Plusieurs candidats sont compatibles avec le profil et le contexte géographique : Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives (ATF), Drug Enforcement Administration (DEA), Federal Bureau of Investigation (FBI), US Customs and Border Protection. Tous ces agents reçoivent formation aux NVG et possèdent les équipements opérationnels décrits.

L'élément qui démarque le « Transparent Kite » de la plupart des observations UAP est la combinaison de trois caractéristiques : visibilité partielle des étoiles à travers l'objet (transparence optique partielle), interruption locale du faisceau d'une lampe- projecteur (effet d'absorption), formation rigide des points lumineux malgré l'absence de contour visible. Ces trois caractéristiques ensemble n'évoquent aucune technologie aéronautique connue du domaine public.

Plusieurs hypothèses techniques avancées doivent être mentionnées. **Un drone de reconnaissance furtif** : possible, mais les drones furtifs connus (RQ-170 Sentinel, RQ-180) sont solides, opaques en visible, et n'ont pas de feux clignotants visibles. **Un dispositif holographique projeté** : la projection d'images dans l'air sans support physique reste au stade expérimental, et ne produit généralement pas d'effet d'absorption d'un faisceau lumineux. **Un phénomène plasmique ou de foudre globulaire** : compatible avec la transparence et la persistance, mais incompatible avec la formation rigide des points lumineux pendant plusieurs minutes.

La précision méthodologique du document AARO est notable : les mesures de distance et de taille sont rectifiées par AARO sur la base d'analyses ultérieures. Les témoins avaient estimé l'objet à 500-600 mètres et de la taille d'un cockpit d'hélicoptère léger ; AARO recalcule à environ 1 050 mètres et 12 à 18 mètres de diamètre. Cette correction méthodologique, publiée dans le même document, traduit une exigence d'objectivation que les rapports militaires antérieurs ne pratiquaient pas systématiquement.

CHAPITRE 11 bis

La Chine : l'opacité algorithmique

Quand l'Armée Populaire de Libération confie ses UAP à l'intelligence artificielle

La Chine occupe une place singulière dans le paysage institutionnel mondial des UAP. Elle dispose, comme les États-Unis, d'une structure militaire dédiée. Elle utilise, contrairement à tous les autres, un traitement massivement automatisé par intelligence artificielle. Mais elle ne publie quasiment rien. C'est le modèle inverse du Brésil : un dispositif actif et sophistiqué, doublé d'une opacité quasi totale. Tout ce que l'on en sait provient de fuites dans la presse technique et de publications académiques chinoises internes.

L'Armée Populaire de Libération (APL, ou PLA pour People's Liberation Army) dispose d'un groupe de travail dédié aux phénomènes aériens non identifiés. Mais elle ne les appelle ni « UFO » ni « UAP ». Elle utilise un terme propre : « **unidentified air conditions** » — conditions aériennes non identifiées, soit « UAC » dans l'usage anglophone. Ce choix terminologique, comme le glissement américain de « UFO » vers « UAP », vise manifestement à désamorcer la charge culturelle et le stigmate associés au mot « soucoupe volante ».

L'essentiel de ce que l'on connaît du dispositif chinois provient d'un **rapport de 2019** rédigé par **Chen Li**, chercheur à l'Académie d'Alerte Précoce de l'Armée de l'Air (Air Force Early Warning Academy), basée à Wuhan. Ce rapport a été présenté à une conférence de scientifiques de haut niveau en technologies de l'information à Pékin, et a été révélé par le *South China Morning Post* en 2021.

> *« The frequent occurrence of unidentified air conditions in recent years brings severe challenges to air defence security of our country. »*

Chen Li, Air Force Early Warning Academy (Wuhan), rapport de 2019 — cité par le South China Morning Post

Le constat de Chen Li est explicite : les analystes humains chinois ont été **débordés** ces dernières années par la montée rapide du nombre de signalements, provenant d'un large éventail de sources militaires et civiles à travers le pays. Le volume dépasse les capacités d'analyse humaine. D'où le recours à l'intelligence artificielle.

C'est le point qui distingue radicalement la Chine de tous les autres États : **l'automatisation du traitement**. Selon Chen Li, l'IA est mobilisée parce qu'elle peut « penser hors du cadre » (think outside the box) — c'est-à-dire relier des informations provenant de lieux et de moments différents d'une manière que le cerveau humain ne peut pas réaliser. L'objectif : déterminer plus vite si un objet est un engin d'un pays hostile, un phénomène naturel, ou autre chose.

L'Académie d'Alerte Précoce de Wuhan n'est pas un organisme périphérique. C'est l'institution qui forme le personnel opérant les systèmes radar et capteurs les plus avancés de la Chine, notamment les avions de détection avancée KJ-2000 et KJ-500 (AEW&C;). Le fait que ce soit cette académie qui pilote la réponse UAP indique que la Chine traite le phénomène d'abord comme un **problème de détection et d'identification dans le cadre de la défense aérienne intégrée** (IAMD).

Le dispositif chinois (d'après les sources disponibles)

- **Terminologie** : « unidentified air conditions » (UAC), équivalent du UAP américain
- **Pilotage** : Armée Populaire de Libération (PLA), Air Force Early Warning Academy (Wuhan)
- **Figure-clé** : Chen Li, chercheur, rapport de 2019
- **Spécificité** : traitement massif par intelligence artificielle (unique au monde)
- **Système de reporting multi-niveaux** : radars militaires, pilotes, stations météo, observatoires, postes de police
- **Base de données nationale** : avec évaluation systématique des menaces
- **Transparence publique** : quasi nulle — informations issues de fuites presse et publications académiques internes

Le système de reporting chinois est, d'après les publications disponibles, structuré en plusieurs niveaux (tiers). Le premier niveau intègre une diversité de sources frappante : non seulement les radars militaires et les pilotes, mais aussi les **stations météorologiques, les observatoires astronomiques et les postes de police**. Cette approche « whole-of-government » vise à capturer les anomalies de basse altitude ou observées depuis le sol, en plus des pistes radar de haute altitude. Les données alimentent une base nationale assortie d'une évaluation des menaces.

Comme aux États-Unis et au Brésil, la préoccupation première n'est pas métaphysique mais sécuritaire. Les analystes chinois redoutent surtout que les UAC ne « masquent » dans l'espace de bataille l'intrusion de drones furtifs ou d'autres plateformes adverses peu détectables. La question de l'origine extraterrestre n'est pas le moteur du dispositif — la majorité des scientifiques et officiels chinois estiment, selon les sources disponibles, que la plupart sinon la totalité des UAC sont d'origine humaine ou naturelle.

Quelques cas historiques notables émergent malgré l'opacité. En 1998, une **base militaire à Cangzhou** (province du Hebei) aurait fait l'objet d'une enquête officielle après l'observation d'un objet non identifié, des chasseurs ayant été envoyés en interception. Le cas est fréquemment cité dans la littérature chinoise sur le sujet, sans que les documents primaires ne soient accessibles.

Sur le plan semi-officiel, la **China UFO Research Association** (■■UFO■■■) a existé à partir des années 1980 avec un statut para-institutionnel, affiliée à des structures scientifiques nationales, et a publié une revue. Elle a été nettement plus active dans les années 1980-1990 qu'aujourd'hui, où sa visibilité s'est considérablement réduite — reflet, peut-être, du resserrement général du contrôle de l'information en Chine.

La Chine illustre ainsi un **quatrième modèle institutionnel**, distinct des trois déjà identifiés. Ni la transparence rétrospective anglo-saxonne (archiver puis déclassifier), ni la transparence prospective sud-américaine (commissions actives qui publient), ni la structure de renseignement réactivée américaine (AARO + déclassification progressive). Le modèle chinois est celui de

l'**opacité algorithmique** : un dispositif actif, sophistiqué, massivement automatisé — mais fermé.

Ce modèle pose une question stratégique que la communauté du renseignement américaine prend au sérieux. Si la Chine traite ses données UAP par IA à grande échelle et n'en publie rien, elle pourrait, en théorie, parvenir à des conclusions — sur la nature des phénomènes, ou sur des technologies adverses — sans que le reste du monde n'en sache rien. C'est précisément l'argument de la « course à la rétroingénierie » avancé par certains intervenants de *The Age of Disclosure* : la transparence américaine pourrait être motivée, en partie, par la crainte d'un retard face à un concurrent silencieux.

En l'absence de sources primaires accessibles, toute analyse du dispositif chinois doit rester prudente. Ce que l'on peut affirmer avec certitude tient en trois points : la Chine dispose d'une structure militaire dédiée aux UAP ; elle la traite par intelligence artificielle en raison du volume ; et elle n'en publie quasiment rien. Le reste — résultats, conclusions, cas précis — demeure, à ce jour, hors de portée de l'analyse documentaire ouverte.

CHAPITRE 11 ter

Le Japon : l'éveil institutionnel le plus rapide

D'un protocole de défense en 2020 à un caucus de 80 députés

Aucun pays n'a vu son dispositif UAP évoluer aussi vite que le Japon entre 2020 et 2026. Parti d'un simple protocole de signalement pour ses Forces d'autodéfense, Tokyo s'est doté en deux ans d'un caucus parlementaire transpartisan de plus de 80 députés, a demandé un accord bilatéral de partage de données avec les États-Unis, et envisage la création d'un bureau dédié rattaché au Cabinet. Dans un contexte de tensions avec la Chine et de survols réguliers, le Japon traite désormais le sujet comme une question de sécurité nationale de premier plan.

En 2020, le Japon formalise pour la première fois des **protocoles de signalement UAP** pour ses Forces d'autodéfense (Self-Defense Forces). La décision intervient peu après la reconnaissance officielle des vidéos du Pentagone en avril 2020. Le ministre de la Défense de l'époque, Taro Kono, annonce que les pilotes japonais sauront désormais comment réagir et signaler en cas de rencontre.

L'accélération est spectaculaire à partir de 2024. En **juin 2024**, un groupe transpartisan d'environ 80 parlementaires forme la « **Ligue parlementaire pour élucider les phénomènes aériens non identifiés (UAP) sous l'angle de la sécurité nationale** » — premier caucus UAP transpartisan de l'histoire japonaise. Il est présidé par l'ancien ministre de la Défense Yasukazu Hamada et inclut l'ancien secrétaire d'État à la Défense Yasuhide Nakayama.

Le caucus organise des briefings avec des responsables de l'AARO américaine et d'anciens pilotes de l'US Navy. Dès sa fondation, sa revendication législative centrale est la création d'un bureau d'investigation équivalent à l'AARO. En 2024, le ministère de la Défense japonais souligne la nécessité de traiter les objets non identifiés comme une question de sécurité, en particulier s'ils correspondent à des technologies adverses avancées.

> *« Regarding incidents related to our national security — including UAPs — we are constantly gathering and analyzing information with great interest, while maintaining close coordination with the United States and other countries. »*

Minoru Kihara, Chief Cabinet Secretary du Japon, conférence de presse du 11 mai 2026

L'enjeu devient concret en mai 2026. Lors de la publication par le Pentagone d'un important corpus de fichiers UAP — le même mouvement de déclassification qui alimente cette synthèse — **deux vidéos concernent directement l'espace aérien proche du Japon**. L'une, un enregistrement infrarouge de 2023 référencé DOW-UAP-PR47, montrerait plusieurs objets contrastés maintenant une formation lors d'une opération militaire. L'autre, de 2024, aurait capturé un objet « en forme de ballon de football » doté de protubérances.

Le Chief Cabinet Secretary Minoru Kihara confirme le 11 mai 2026 que Tokyo analyse ce corpus « avec grand intérêt ». Sur la question de la divulgation des fichiers japonais équivalents, il reste prudent : les décisions se prendront au cas par cas, en tenant compte du risque pour les capacités de collecte de renseignement et la protection des informations sensibles de sécurité nationale.

Selon Luis Elizondo, qui l'a déclaré publiquement en mai 2026, la fréquence des rencontres UAP s'est accrue au point que le Japon a demandé à conclure un **accord bilatéral de partage d'informations** avec les États-Unis sur le sujet. Le caucus japonais a annoncé le 24 mars 2026 qu'il proposerait la création d'un cadre dédié rattaché au secrétaire adjoint du Cabinet pour la gestion de crise — une logique de placement au Cabinet plutôt qu'au seul ministère de la Défense.

Le Japon illustre une trajectoire institutionnelle inédite par sa vitesse : de l'absence de tout dispositif avant 2020 à une quasi-institutionnalisation en 2026, portée à la fois par l'exécutif (ministère de la Défense), le législatif (caucus parlementaire), et la coopération bilatérale avec Washington. C'est, à l'échelle d'un grand pays allié, la transposition la plus fidèle du modèle américain post-2017.

Approfondissement

Cas développé 1 — Vol JAL 1628, 17 novembre 1986. Bien que survenu au-dessus de l'Alaska, ce cas implique un équipage entièrement japonais et reste l'un des plus célèbres de l'aviation civile mondiale. Le commandant Kenju Terauchi, aux commandes d'un Boeing 747 cargo de Japan Air Lines, observe pendant près de cinquante minutes des objets lumineux de grande taille suivant son appareil au-dessus de l'Alaska. Les objets sont confirmés par le radar de bord et, par intermittence, par le radar au sol de la FAA. Le dossier a été instruit par la FAA américaine, mais le témoin principal et tout l'équipage étaient japonais.

Cas développé 2 — Les vidéos DOW-UAP-PR47 près du Japon (2023-2024). Le corpus de fichiers du Pentagone rendu public en mai 2026 contient deux séquences concernant directement l'espace aérien proche du Japon. La première, un enregistrement infrarouge de 2023 (référence DOW-UAP-PR47), montrerait plusieurs objets contrastés maintenant une formation lors d'une opération militaire. La seconde, de 2024, aurait capturé un objet « en forme de ballon de football » doté de protubérances. C'est en réaction directe à ce corpus que le gouvernement japonais a annoncé, en mai 2026, analyser ces données « avec grand intérêt » et envisager un accord bilatéral de partage avec Washington.

ANALYSE — PRUDENCE REQUISE

IMMACULATE CONSTELLATION

IMMACULATE CONSTELLATION : un programme allégué, un démenti officiel

Si le programme soviétique Thread 3 (Nit-3) a son pendant présumé du côté américain, c'est sous le nom d'IMMACULATE CONSTELLATION. Ce dossier doit être présenté avec la plus grande prudence : il repose sur un **document anonyme**, et le Département de la Défense en **nie formellement l'existence**. Il est rapporté ici parce qu'il a été versé au débat parlementaire américain, non parce qu'il serait établi.

Les faits. Le 13 novembre 2024, jour de la seconde audition de la House Oversight Committee, la représentante Nancy Mace reçoit un document de douze pages. Le journaliste indépendant Michael Shellenberger en a publié la teneur sur sa plateforme Public. Selon ce document, attribué à un lanceur d'alerte (identifié publiquement en 2025 sous le nom de Matthew Brown), il existerait un **Unacknowledged Special Access Program** (USAP) — programme à accès spécial non reconnu, opérant donc sans supervision formelle du Congrès — créé vers 2017, après la révélation de l'AATIP par le New York Times.

Sa fonction alléguée. IMMACULATE CONSTELLATION ne serait pas un programme de récupération de matériel (comme l'alléguait David Grusch), mais un programme de **consolidation de données** : il agrégerait dans une archive centrale unique toutes les images haute résolution, vidéos en mouvement, séquences infrarouges, pistes radar et données de signature captées par les plateformes militaires et de renseignement américaines — qu'elles aient été spécifiquement chargées de cette mission ou non.

Le document allègue que ce programme « isole et retire » les données UAP des systèmes militaires ordinaires pour les conserver hors de portée. Il contiendrait aussi une typologie des formes les plus fréquemment observées dans le jeu de données HUMINT de la défense entre 1991 et 2022 : sphères/orbes, disques/soucoupes, ovales/tic-tacs, triangles, boomerangs/pointes de flèche, et formes irrégulières/organiques.

Le démenti. La porte-parole du Département de la Défense, Susan Gough, a répondu sans ambiguïté : « *The Department of Defense has no record, present or historical, of any type of SAP called IMMACULATE CONSTELLATION.* » Aucune imagerie n'a été produite — le lanceur d'alerte affirme ne pas l'avoir partagée par crainte des conséquences.

Comment lire ce dossier. IMMACULATE CONSTELLATION illustre parfaitement la difficulté centrale du dossier UAP contemporain : une allégation grave (un État cacherait systématiquement des données à son propre Parlement), portée par une source crédible-en-apparence mais anonyme, niée officiellement, et impossible à vérifier en l'absence de pièces. Cette synthèse ne le tient ni pour vrai ni pour faux. Elle le consigne comme ce qu'il est : une allégation versée au débat institutionnel, dont la valeur probante reste, à ce jour, nulle — mais dont l'existence même en tant

qu'objet de débat parlementaire est, elle, un fait.

Le parallèle avec le Thread 3 soviétique est frappant : deux superpuissances, deux programmes d'analyse présumés secrets, deux fois la même impossibilité, pour l'observateur extérieur, de distinguer le réel de la rumeur. C'est peut-être la signature la plus constante de ce dossier : à mesure qu'on approche du cœur supposé du secret, les sources deviennent invérifiables.

PARTIE IV

SITES NUCLÉAIRES le fil rouge

Si un fil rouge traverse huit décennies du dossier UAP, c'est bien celui-ci : les phénomènes apparaissent là où se trouvent les armes nucléaires, les laboratoires d'armes, les centrales civiles, les polygones de tir. Pas systématiquement. Pas exclusivement. Mais avec une fréquence et une persistance qui ont fini par alerter le législateur américain : le NDAA FY-2023 oblige désormais la Nuclear Regulatory Commission à transmettre annuellement à l'AARO les données sur les UAP au-dessus des installations nucléaires.

CHAPITRE 12

Pantex : un objet sur le radar de surveillance

L'usine de démantèlement d'armes nucléaires américaine

L'usine de Pantex, à Amarillo (Texas), est la seule installation aux États-Unis chargée du démantèlement et de l'assemblage final des armes nucléaires. Elle est gérée par Consolidated Nuclear Security, LLC, sous la National Nuclear Security Administration (NNSA) du Department of Energy. En 2022, le rapport DOE-UAP-D001 est partiellement déclassifié. Il contient une image radar et des images améliorées par les Sandia National Labs.

Le document — sous classification UCNI, Unclassified Controlled Nuclear Information, en vertu de l'exemption (b)(3) — comporte six pages, dont plusieurs sont caviardées en bloc. Restent accessibles deux pages d'images : celle issue de la Ground Surveillance Radar Tower de Pantex, et plusieurs clichés améliorés par Sandia National Labs.

L'objet apparaît comme un point unique, encerclé manuellement sur le tirage radar. Aucun élément narratif descriptif n'a été déclassifié — le récit du témoin et l'analyse Sandia restent sous (b)(3) UCNI. Mais la simple existence du dossier suffit à établir le fait institutionnel : la NNSA, agence chargée de la sécurité nucléaire américaine, documente des observations d'objets non identifiés sur son site le plus sensible.

Pantex en bref

- Localisation : Amarillo, Texas Panhandle
- Mission : assemblage, maintenance et démantèlement de toutes les armes nucléaires américaines
- Personnel : ~3 500 employés (Consolidated Nuclear Security LLC)
- Périmètre : ~16 000 acres, protégé par Mission Support Police Officers et la Pantex Plant Police Department
- Document UAP : DOE-UAP-D001, partiellement déclassifié en 2022

Approfondissement

La déclassification partielle du document DOE-UAP-D001 s'inscrit dans le cadre du programme de réponse aux requêtes FOIA déposées auprès du Department of Energy par plusieurs organisations journalistiques et de recherche. Le document avait été initialement classifié intégralement en UCNI (Unclassified Controlled Nuclear Information) en vertu de la section 148 de

l'Atomic Energy Act.

L'UCNI est une catégorie particulière de classification : elle ne relève pas du système classique CONFIDENTIAL/SECRET/TOP SECRET, mais d'un régime spécifique aux informations nucléaires civiles. La section 148 de l'Atomic Energy Act protège les informations dont la divulgation « pourrait raisonnablement être perçue comme risquant de faciliter le vol, le détournement ou l'usage non autorisé de matériaux nucléaires ».

Le caviardage des analyses Sandia dans le document Pantex est cohérent avec cette logique : les détails techniques des capteurs de sécurité, des seuils de détection, des protocoles d'analyse, sont considérés comme sensibles pour la défense des installations. Le fait qu'un objet ait été détecté est rendu public ; ce qui a été analysé sur cet objet et avec quels moyens reste classifié.

En 2024 et 2025, plusieurs autres installations DOE ont fait l'objet de signalements similaires : le Y-12 National Security Complex à Oak Ridge (Tennessee), le Savannah River Site (Caroline du Sud), le Lawrence Livermore National Laboratory (Californie). Aucun rapport correspondant n'a été déclassifié publiquement. La direction de la National Nuclear Security Administration (NNSA) a indiqué en mars 2025 qu'un protocole standardisé de reporting UAP était en cours d'établissement pour l'ensemble des sites du complexe nucléaire américain.

L'analyse comparative avec d'autres sites montre une corrélation géographique : la plupart des installations nucléaires américaines ayant fait l'objet de signalements UAP sont situées dans des zones de faible densité de population et à proximité de zones de tir ou d'essai militaire. Cette corrélation pourrait refléter soit une réalité du phénomène (préférence pour les sites isolés à haute valeur stratégique), soit un biais d'observation (plus de capteurs et d'observateurs entraînés dans ces zones).

CHAPITRE 13

Los Alamos 1986 : la conférence Pajarito

Quand des physiciens des armes se demandent ce que sont les UFO

Le 20 mai 1986, le club d'astronomes amateurs « Pajarito Astronomers » de Los Alamos National Laboratory invite ses membres à une conférence inhabituelle. L'orateur : le Dr John Warren, du groupe AT-6. Le sujet : « Why Should a Scientist be Concerned about UFO's? ». La lettre d'invitation est aujourd'hui un document du DoE.

Le club Pajarito Astronomers est un cercle officieux mais autorisé, sponsorisé par le Club 1663 du laboratoire. Sa lettre d'invitation, adressée le mardi 20 mai 1986 et signée par sa secrétaire, annonce la conférence du Dr Warren au Ranch Room de Fuller Lodge, le jeudi 29 mai à 19h30.

Le document — référencé DOE-UAP-D003 — n'a en lui-même rien d'extraordinaire. Sa valeur historique tient à ce qu'il atteste : au cœur du laboratoire qui a conçu la bombe atomique, des scientifiques des armes nucléaires se réunissent en 1986 pour discuter formellement du phénomène UFO. Et ils le font sous l'égide d'un physicien de groupe classifié.

Le AT-6 de Los Alamos est, à cette époque, un groupe rattaché à la division AT (Accelerator Technology) du laboratoire. Le fait qu'un scientifique de ce niveau accepte de donner une conférence à ses pairs sur la question des UFO indique que la curiosité institutionnelle pour le sujet, à Los Alamos, n'était ni marginale ni ridiculisée — du moins en cercle privé.

CHAPITRE 14

Pilgrim Nuclear, septembre 2015

La NRC se demande ce qu'elle a vu

En septembre 2015, la centrale nucléaire de Pilgrim, à Plymouth (Massachusetts), est survolée par un objet que ni la Plymouth Police, ni la FAA, ni l'hélicoptère de la Massachusetts State Police ne parviennent à identifier. La correspondance interne de la Nuclear Regulatory Commission documente l'épisode avec un mélange d'inquiétude et d'humour administratif.

L'échange d'emails entre Brett Klukan (Regional Counsel RI de la NRC), Raymond Lorson, Dana Caron, Anthony Dimitriadis et John Cherubini se déroule du 29 septembre au 1er octobre 2015. Klukan demande : « What happened with that? Did they eventually make a report? »

La réponse de Lorson, le 30 septembre à 11h11, est laconique : « Last I heard the licensee wasn't sure if the flyover was a bird, plane, drone or superman. »

L'investigation se poursuit. Dana Caron rappelle le security manager de Pilgrim et obtient la conclusion qui sera versée au dossier le 1er octobre.

> *« The security manager got back to me. Plymouth PD arrived on site and it turned out that the object was actually much higher (thousands of feet) and indiscernible at that distance. FAA was contacted to no avail. MA State Police sent a helicopter, but even they couldn't identify the object. They think it might have been a weather balloon of some sort, but no one was definite. They are calling it a UFO. »*

Email Dana Caron, NRC, 1er octobre 2015

La conclusion administrative de Lorson le même jour à 16h49 mérite d'être citée intégralement : « Thanks Dana; appreciate the follow-up. For the record we don't regulate UFOs so I assume no need for additional action. »

L'épisode résume parfaitement la situation pré-2023 : un objet non identifié au-dessus d'une centrale nucléaire, des autorités fédérales incapables de l'identifier, et l'absence de toute procédure SID (Security Incident Database) pour le consigner. La NRC reconnaîtra publiquement cette lacune dans son briefing UAP_BLUF présenté en interne en 2023.

Approfondissement

L'échange d'emails NRC sur Pilgrim Nuclear est devenu, par sa publication même, un document de référence sur la situation pré-2023. Quatre fonctionnaires de la Nuclear Regulatory Commission échangent informellement sur un incident qui aurait dû, selon les nouvelles normes, faire l'objet d'un rapport SID formel — mais qui ne pouvait pas l'être faute de catégorie adaptée.

Le ton des emails est révélateur. « Did they eventually make a report? » demande Klukan. « Last I heard the licensee wasn't sure if the flyover was a bird, plane, drone or superman » répond Lorson, sur un mode humoristique. La référence à « Superman » dans un email officiel de la NRC sur un incident de sécurité nucléaire illustre, mieux qu'un long développement, le statut culturel du sujet dans l'institution avant 2023.

La conclusion finale — « we don't regulate UFOs so I assume no need for additional action » — est juridiquement correcte au regard du droit applicable en 2015. La NRC régule la sûreté nucléaire civile, pas les phénomènes aériens non identifiés. Mais elle illustre parfaitement l'angle mort institutionnel : un objet non identifié au-dessus d'une centrale nucléaire ne déclenche aucune procédure formelle de la part de l'autorité de sûreté.

La centrale de Pilgrim a été définitivement fermée le 31 mai 2019, deux ans avant la création de l'AARO et quatre ans avant le NDAA FY-2023 qui aurait imposé un protocole de reporting. L'incident de 2015 fait désormais partie de l'histoire de l'installation, sans suite institutionnelle. Le site est en cours de démantèlement.

Le cas Pilgrim n'est pas isolé. Une analyse compilée par le National Security Counselors a recensé, sur la base de FOIA déposées auprès de la NRC, plus de 60 signalements d'objets non identifiés au-dessus de centrales nucléaires américaines entre 2000 et 2023. Aucun n'a donné lieu à un rapport SID formel. Tous sont restés au niveau de l'échange informel entre fonctionnaires, comme dans le cas Pilgrim.

CHAPITRE 15

Le briefing UAP_BLUF de 2023 : la NRC reconnaît son angle mort

Une obligation légale née du NDAA FY-2023

Le briefing interne intitulé « UAP BLUF » (Bottom Line Up Front) est un document remarquable : la Nuclear Regulatory Commission y reconnaît formellement qu'elle ignore si les UAP survolent ou non les centrales nucléaires américaines, faute de catégorie de reporting adaptée. Le document a été présenté en interne aux directeurs et directeurs adjoints du DSO (Division of Security Operations).

Le briefing s'ouvre sur la justification légale : « There is a new federal law requiring the NRC provide UAP and drone flyover data to the DOD's All-domain Anomaly Resolution Office (AARO) on a recurring annual basis (see FY-2023 National Defense Authorization Act). »

> *« Currently, there is no security incident database (SID) category or NRC guidance to licensees on how to differentiate between UAS and UAP. This has the potential to under report, confuse, or ignore such sightings/ incidents. As a result, we have no idea if UAPs are flying over the aerospace of nuclear power plants or Category I fuel cycle facilities. »*

UAP BLUF, NRC, 2023 — Released in Full

Le document liste les caractéristiques qui distinguent un UAP d'un aéronef identifié : « UAPs differ from identified aircraft (such as fixed-wing, rotary, and UAS) such as having no propulsion, no sound, different flight maneuvers and capabilities, as well as operating in both water and air, among other characteristics. »

La recommandation finale est administrative mais lourde de sens : créer une catégorie SID séparée pour les UAP, émettre un Security Advisory mettant à jour les directives de signalement, envisager un règlement futur fondé sur les nouvelles exigences de la loi fédérale.

Pour la première fois dans l'histoire de la régulation nucléaire civile américaine, le phénomène UAP devient une variable opérationnelle. Pas une rumeur. Une catégorie de risque à documenter.

CHAPITRE 16

Malmstrom 1967 : les missiles qui tombent en panne

Le cas historique qui ne figure dans aucun document officiel publié

Le 16 mars 1967, à Malmstrom Air Force Base (Montana), les dix missiles Minuteman I du « Echo Flight » passent simultanément hors-ligne pendant qu'un objet est rapporté au-dessus de la base. Aucun des documents du corpus principal de cette synthèse ne mentionne explicitement le cas. Il est pourtant l'un des incidents les mieux documentés de toute l'histoire UAP — par les sources tierces : téléprinteur USAF déclassifié, témoignages sous serment, archives Robert Hastings.

L'absence du cas dans le corpus officiel récent n'est pas anodine. Elle illustre la sélectivité institutionnelle : ce que la chaîne de commandement choisit de déclassifier en 2025-2026 répond à des critères de présent — les opérations CENTCOM, les rapports AARO, le briefing NRC. L'histoire ancienne, elle, reste accessible mais par fragments épars : un téléprinteur USAF de trois pages obtenu par FOIA, des témoignages oraux recueillis par Robert Hastings, le livre de Robert Salas *Faded Giant*.

Le téléprinteur USAF déclassifié confirme la panne simultanée des dix missiles d'Echo Flight le 16 mars 1967 à 8h45 du matin. La défaillance est décrite comme la perte simultanée d'alerte stratégique sur les dix Minuteman I du flight, déclenchant un dépannage haute priorité et l'intervention de Boeing. L'historique officielle de l'Air Force mentionne que « les rumeurs d'UFO autour de cet incident ont été réfutées » par l'enquête officielle.

C'est sur ce point que les témoignages tombent. Le capitaine Robert Salas, deputy missile commander au Oscar Flight cette nuit-là, raconte avoir reçu un appel de son security guard de surface signalant un objet lumineux rouge-orangé planant silencieusement au-dessus du portail. Quelques minutes plus tard, ses dix missiles passent en « no-go ». Aucun équipement n'a été endommagé. La cause technique identifiée : une « impulsion électrique intermittente » affectant le logic coupler du système de guidage.

Salas a témoigné publiquement à partir de 1996, après trente ans de silence imposé par les obligations de classification. Il a comparu en mai 2024 devant la députée Nancy Mace au Congrès. Sa déposition est publique. Sa version est constante depuis vingt-huit ans.

> *« No equipment was fried. Nothing was damaged. The shutdown was caused by an intermittent electrical pulse, which affected a component of the guidance system*

> *known as the logic coupler. The missile's guidance system failed without this part properly functioning properly, resulting in an automatic shutdown. »*

Témoignage public Robert Salas, ancien Capitaine USAF, 2024

L'AARO et les historiques officiels de l'Air Force ne valident pas le lien entre l'observation UAP et la panne. Mais ils confirment la panne. Et le téléprinteur d'origine, accessible via Black Vault, est sans ambiguïté sur la simultanéité et l'inexplication technique initiale.

D'autres bases américaines connaîtront des incidents similaires durant la Guerre froide : Loring AFB (Maine) en octobre 1975, où un objet silencieux viole le périmètre de stockage des ogives nucléaires ; Minot AFB (Dakota du Nord) en 1966-1968, où un B-52 est suivi sur radar et visuellement par un objet non identifié. Le rapport public AARO 2023 reconnaît « plusieurs récits crédibles d'UAP interagissant avec les équipements de capteurs et de communications sur des sites armés nucléaires », citant Minot comme exemple historique.

En 1982, l'épisode parallèle de Byelokoroviche en Ukraine soviétique montre qu'aucun des deux camps de la Guerre froide n'a échappé au phénomène. Une base de missiles soviétique connaît des activations spontanées de son système de lancement lors d'une observation prolongée d'un objet inconnu. Les archives soviétiques s'ouvriront en 1991. Le KGB y avait son propre dossier ovni, publié dans la revue *Aura Z* en mars 1993.

CHAPITRE 16 bis

Les archives anglo-saxonnes : déclassifier, puis fermer

Royaume-Uni, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande

À l'inverse du modèle sud-américain — des commissions actives qui enquêtent en continu — le monde anglo-saxon présente une trajectoire différente : des décennies d'archivage militaire, une déclassification massive des dossiers historiques, puis la fermeture des bureaux dédiés. Le Royaume-Uni a fermé son « UFO desk » en 2009. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont libéré leurs archives sans maintenir de structure active. Ces pays sont aujourd'hui des conservatoires plutôt que des enquêteurs.

Le Royaume-Uni a longtemps maintenu un bureau d'étude des UFO au sein du Ministry of Defence (MoD). Pendant des décennies, ce desk a recueilli et analysé les signalements transmis par le public, la police et la RAF. En 2008-2009, le MoD a entrepris une déclassification massive de ses archives, transférées aux National Archives de Kew et mises en ligne progressivement — plusieurs dizaines de milliers de pages.

Mais fin 2009, le MoD a annoncé la fermeture définitive de son UFO desk. La justification officielle : en plus de cinquante ans, aucun signalement n'avait révélé de menace pour la sécurité nationale du Royaume-Uni, et le maintien du bureau n'était pas un usage justifié des ressources de défense. Depuis, le Royaume-Uni n'a plus de structure officielle dédiée — les archives restent consultables, mais personne n'enquête plus.

Le cas britannique le plus documenté demeure l'incident de la forêt de Rendlesham (Rendlesham Forest), en décembre 1980, à proximité des bases jumelles RAF Bentwaters et RAF Woodbridge — alors utilisées par l'US Air Force et soupçonnées d'abriter des armes nucléaires américaines. Le lieutenant-colonel Charles Halt, commandant adjoint de la base, a enregistré un mémo officiel (le « Halt memo ») décrivant l'observation d'un objet lumineux dans la forêt et de traces au sol. C'est l'un des rares cas où un officier supérieur américain a documenté formellement l'événement.

> *« In over fifty years, no UFO report revealed any evidence of a potential threat to the United Kingdom. The MoD has no specific capability for identifying the nature of such sightings. »*

Justification officielle du Ministry of Defence britannique pour la fermeture du UFO desk, 2009

Le Canada a traité le sujet via plusieurs canaux : le Department of National Defence, le Conseil National de Recherches (NRC canadien), et la Gendarmerie Royale (GRC). Le projet « Second Storey » (années 1950) et le « Project Magnet » dirigé par l'ingénieur Wilbert Smith (1950-1954) ont étudié le phénomène. Smith, au sein du ministère des Transports, a même rédigé un mémo classifié affirmant que le sujet était « the most highly classified subject in the United States government » selon ses contacts américains.

Les archives canadiennes ont été largement déclassifiées et sont accessibles via Library and Archives Canada, qui a mis en ligne une collection « Canada's UFOs: The Search for the Unknown ». Mais comme au Royaume-Uni, aucune structure active n'enquête aujourd'hui. Le Canada est un conservatoire d'archives, pas un enquêteur.

L'Australie a maintenu, via la Royal Australian Air Force (RAAF), un système de collecte des signalements jusqu'aux années 1990. Le cas le plus célèbre — et le plus tragique — est la disparition du pilote Frederick Valentich, le 21 octobre 1978, au-dessus du détroit de Bass. Le jeune pilote de 20 ans signalait par radio être suivi par un objet métallique non identifié quand sa transmission s'est interrompue ; ni lui ni son Cessna 182 n'ont jamais été retrouvés. La RAAF a depuis cessé toute activité de collecte systématique.

La Nouvelle-Zélande a déclassifié en 2010-2012 ses archives militaires UAP, couvrant la période 1952-2009 — environ 2 000 pages rendues publiques par la New Zealand Defence Force. Le cas le plus connu est celui des lumières de Kaikoura, en décembre 1978 : une série d'observations filmées depuis un avion cargo, corroborées par radar au sol, qui firent l'objet d'une couverture médiatique internationale. Là encore, les archives sont ouvertes mais aucune structure n'est active.

Le contraste entre les deux modèles est instructif. Le monde anglo-saxon a privilégié une logique de **transparence rétrospective** : on archive, puis on déclassifie en bloc, puis on ferme. L'Amérique du Sud a privilégié une logique de **transparence prospective** : on maintient des commissions actives qui enquêtent en continu et publient au fil de l'eau.

Les États-Unis, depuis 2017, semblent emprunter une troisième voie, hybride : réactivation d'une structure active (AARO) tout en déclassifiant les archives historiques. C'est peut-être la reconnaissance implicite que ni le tout-rétrospectif anglo-saxon ni le tout-prospectif sud-américain ne suffisent isolément. Le dossier UAP, à l'échelle mondiale, oscille entre ces trois modèles : conservatoire, commission permanente, et structure de renseignement réactivée.

ENCADRÉ

Les deux études britanniques

Les deux grandes études britanniques : du scepticisme au scepticisme

Le Royaume-Uni a mené deux études officielles majeures, séparées par 45 ans, et qui aboutissent à des conclusions étonnamment proches.

Le Flying Saucer Working Party (1950-1951). Première étude officielle du MoD, créée en octobre 1950 à l'initiative de Sir Henry Tizard, conseiller scientifique en chef du ministère et éminent scientifique du radar. Tizard estimait que les signalements UFO ne devaient pas être écartés sans étude sérieuse. Le rapport final de cinq pages, daté de juin 1951 et déclassifié en 2001, conclut que tous les cas étudiés s'expliquent par : phénomènes astronomiques ou météorologiques, méprises (avions, ballons, oiseaux), illusions d'optique et délires psychologiques, ou canulars délibérés.

Sa recommandation finale est sans ambiguïté : « *We accordingly recommend very strongly that no further investigation of reported mysterious aerial phenomena be undertaken, unless and until some material evidence becomes available.* » Le groupe est dissous dans la foulée.

Project Condign (1996-2000). Quarante-cinq ans plus tard, le MoD commande une seconde étude classifiée. Le rapport — un document de quelque 400 pages intitulé « *Unidentified Aerial Phenomena in the UK Air Defence Region* » — n'est tiré qu'à 11 exemplaires, classés « Secret UK Eyes Only ». Il est rendu public en 2006 à la suite d'une requête FOIA déposée par les chercheurs David Clarke et Gary Anthony.

Project Condign conclut que la majorité des UAP s'expliquent par des méprises ou des phénomènes atmosphériques — notamment des « plasmas atmosphériques » mal compris, susceptibles selon le rapport de produire des effets physiologiques sur les témoins (notamment via des champs électromagnétiques). Le rapport recommande, là encore, de ne pas poursuivre l'investigation active. Le UFO desk du MoD fermera définitivement en 2009.

La convergence des deux études britanniques — scepticisme méthodique, explications conventionnelles, recommandation d'arrêt — illustre une constante de la posture officielle britannique : étudier sérieusement, conclure prudemment, et ne pas institutionnaliser une recherche permanente faute de « preuve matérielle » au sens du Flying Saucer Working Party de 1951.

ENCADRÉ

Five Eyes : le partage classifié

Five Eyes : le partage de données UAP entre alliés anglo-saxons

L'alliance de renseignement Five Eyes — États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande — constitue un canal discret mais réel de partage de données sur les UAP. Contrairement aux commissions sud-américaines, qui publient leurs accords (comme l'accord CEFAA-CRIDOVNI de 2012), la coopération Five Eyes sur le sujet reste largement classifiée et n'est documentée qu'indirectement.

Ce que l'on sait : les cinq pays partagent depuis des décennies leurs détections radar et signaux dans le cadre de la défense aérienne intégrée. Les UAP, en tant qu'objets non identifiés pénétrant l'espace aérien, relèvent naturellement de ce partage. Le Canada, qui ne maintient plus de commission publique dédiée depuis les projets Magnet et Second Storey des années 1950, participe activement à ce canal — il a par ailleurs lancé en 2023 sa propre enquête multi-agences (Sky Canada Project, sous le Conseil National de Recherches).

L'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui ont déclassifié leurs archives historiques sans maintenir de structure active, restent intégrées au partage via Five Eyes. Cette architecture explique en partie pourquoi ces pays n'ont pas jugé nécessaire de créer des commissions nationales publiques : leurs données transitent par le canal allié, structurellement classifié.

Le contraste avec l'Amérique du Sud est instructif. Là où les Latino- Américains ont bâti une coopération **ouverte et publiée** entre commissions civiles et militaires, les anglo-saxons ont privilégié une coopération **fermée et classifiée** entre services de renseignement. Deux philosophies de la transparence — ou de son absence.

ENCADRÉ

Cas emblématiques par pays

Cas emblématiques par pays — au-delà des grands dossiers

Royaume-Uni — Rendlesham Forest (décembre 1980). Le « Roswell britannique ». Près des bases jumelles RAF Bentwaters et Woodbridge, alors utilisées par l'US Air Force et soupçonnées d'abriter des armes nucléaires américaines, des militaires américains observent des lumières et un objet dans la forêt sur trois nuits. Le lieutenant- colonel Charles Halt enregistre un mémo officiel décrivant des traces au sol et des relevés de radioactivité. C'est l'un des rares cas documentés par un officier supérieur américain en service sur sol britannique.

Australie — disparition de Frederick Valentich (21 octobre 1978). Le jeune pilote de 20 ans signale par radio être suivi par un objet métallique brillant au-dessus du détroit de Bass, avant que sa transmission ne s'interrompe sur un bruit métallique. Ni lui ni son Cessna 182 ne seront jamais retrouvés. L'enquête officielle du Bureau of Air Safety Investigation conclut à une cause « indéterminée ».

Nouvelle-Zélande — lumières de Kaikoura (décembre 1978). Une série d'observations filmées depuis un avion cargo Safe Air Argosy, corroborées par les radars au sol de Wellington et Christchurch. Les images, tournées par une équipe de télévision australienne à bord, font le tour du monde. La Royal New Zealand Air Force enquête sans parvenir à une explication concluante.

Pérou — incident de l'OIFAA. La Force Aérienne Péruvienne a été particulièrement active dans les années 2000-2010, organisant des conférences publiques et confirmant l'existence de cas inexpliqués. Le Pérou figure parmi les pays au plus fort taux de signalements d'Amérique du Sud, et son bureau OIFAA participe au réseau régional de coopération initié par le Chili et l'Uruguay.

Canada — Falcon Lake (mai 1967). Stefan Michalak, prospecteur, affirme avoir touché un objet posé au sol près de Falcon Lake (Manitoba) et avoir été brûlé par une bouffée de gaz chaud, laissant un motif de brûlures en grille sur son torse. Le cas, documenté par la Gendarmerie Royale et le ministère de la Santé canadien, reste l'un des rares cas nord-américains avec effets physiologiques médicalement constatés.

CHAPITRE 16 ter

Les cas extrêmes : tirs, disparitions et domaine sous-marin

Quand l'interaction dépasse l'observation

La plupart des cas de cette synthèse relèvent de l'observation : on voit, on filme, on détecte au radar. Mais le corpus mondial documente aussi une catégorie plus rare et plus troublante — celle où l'interaction devient physique. Un avion ouvre le feu. Un intercepteur disparaît. Un objet plonge sous la mer et y évolue à des vitesses impossibles. Ces cas extrêmes, longtemps relégués au folklore, sont aujourd'hui étayés par des dossiers d'enquête officiels, des vidéos confirmées par le Pentagone et des témoignages sous serment au Congrès.

Quand un avion ouvre le feu. L'engagement militaire direct d'un objet non identifié est l'un des actes les plus graves qu'un État puisse documenter. Cette synthèse a déjà relaté le cas de Téhéran (1976), où le pilote du F-4 iranien tente de tirer un missile Sidewinder avant que son système de conduite de tir ne tombe en panne — et le cas péruvien de La Joya (9 mai 1980), où le lieutenant Oscar Santa María Huertas, aux commandes d'un Sukhoi SU-22, tire effectivement sur un objet rond à courte distance, sans dommage apparent, avant d'être distancé.

Ces deux cas partagent une caractéristique décisive : ce ne sont pas des récits de témoins isolés, mais des actions militaires documentées par les forces armées elles-mêmes — rapport DIA pour l'Iran, témoignage public et constant du pilote pour le Pérou. Dans les deux cas, l'arme la plus avancée disponible n'a produit aucun effet observable sur l'objet. C'est un fait rare, et il est consigné.

> *« The pilot tried to shoot a Sidewinder missile at the object, but at the same instant his fire control console and his means of communication (radio and intercom) became inoperable. »*

DIA Information Report, incident de Téhéran, 19 septembre 1976 (déjà cité au chapitre 5)

Quand un intercepteur disparaît : l'affaire Kinross (1953). Le 23 novembre 1953, au-dessus du lac Supérieur, le radar de l'Air Defense Command détecte un objet non identifié dans un espace aérien restreint, près des écluses de Sault Ste. Marie. Un intercepteur tous-temps F-89C Scorpion décolle de la base de Kinross (Michigan) pour l'identifier. À son bord : le pilote, le lieutenant Felix Moncla Jr. (811 heures de vol), et l'opérateur radar, le lieutenant Robert Wilson.

Pendant une trentaine de minutes, le F-89C est guidé vers l'objet par les opérateurs radar au sol. Puis se produit ce qui fait de Kinross un cas classique : sur l'écran radar, le retour du chasseur et celui de l'objet **fusionnent en un seul point**, à environ 70 milles au large de la péninsule de Keweenaw. Le signal IFF du F-89C disparaît. Le blip ne réapparaît jamais. Cinq jours de recherches conjointes américano- canadiennes ne retrouvent aucune trace de l'appareil ni de l'équipage.

L'explication officielle de l'Air Force — collision avec un avion canadien égaré, puis crash dans la tempête — est contestée : la Royal Canadian Air Force a nié qu'un de ses appareils se trouvait dans la zone. L'Aerospace Technical Intelligence Center finira par écrire qu'« il n'y a aucun cas dans les dossiers qui ressemble même de près à ces circonstances ». Le cas reste, sept décennies plus tard, sans explication pleinement satisfaisante. C'est le seul cas connu où un intercepteur américain disparaît corps et biens au cours d'une mission d'interception d'un objet non identifié.

Cas extrêmes documentés institutionnellement

- **Téhéran, 1976** : tentative de tir d'un Sidewinder, panne simultanée des systèmes (rapport DIA)
- **La Joya, Pérou, 1980** : un SU-22 tire sur l'objet, sans effet (témoignage du pilote)
- **Kinross, 1953** : disparition d'un F-89C et de son équipage en interception (dossier USAF)
- **Minot, 1968** : convergence sol/air/radar + photos d'écran radar (Project Blue Book, 100+ pages)
- **USS Nimitz, 2004** : objet émergeant d'une zone d'eau agitée (déjà au chapitre 9bis)
- **USS Omaha, 2019** : objet sphérique filmé plongeant en mer (vidéo confirmée par le Pentagone)

Quand le radar et le visuel convergent : Minot (1968). Le 24 octobre 1968, à la base de Minot (Dakota du Nord) — base du Strategic Air Command abritant des bombardiers B-52H et entourée d'un complexe de missiles Minuteman — une série d'événements anormaux mobilise une réponse militaire coordonnée. Des équipes de sécurité au sol, dans la zone des silos de missiles, signalent des lumières. Les opérateurs radar de la base confirment des contacts. Un B-52H de retour de mission d'entraînement, indicatif JAG-31, est sollicité pour assister.

Le cas Minot est exceptionnel par la convergence des sources : témoins au sol multiples, équipage du bombardier, opérateurs radar, et — fait rare — une courte séquence de photographies de l'écran radar du B-52 enregistrée sur film. Le dossier du Project Blue Book dépasse une centaine de pages : transcriptions radio, formulaires de témoins AF-117, notes radar et météo, rapport final de l'Air Force. L'équipage du B-52 a connu des interférences radio pendant la rencontre. Minot demeure l'un des cas les mieux documentés de toutes les archives officielles de l'USAF.

> *« URGENT SAFETY OF FLIGHT ISSUE — If any of you know what these are, tell me ASAP. We are having multiple near-midair collisions, and if we do not resolve it soon, we will have to shut down the exercise. »*

Courriel d'alerte Navy (2015), rapporté sous serment par le RADM Tim Gallaudet, House Oversight Committee, novembre 2024

Le domaine sous-marin : les USO. La catégorie la plus négligée du dossier est aussi l'une des plus intrigantes : les **Unidentified Submerged Objects** (objets submergés non identifiés). Le terme désigne des objets détectés sous l'eau, ou capables de transiter entre l'air et l'eau — capacité dite « transmédium » — sans ralentir ni produire de gerbe d'impact notable.

Le cas institutionnellement le plus solide est celui de l'**USS Omaha**, au large de San Diego, en juillet 2019. Le navire filme un objet sphérique sombre évoluant au-dessus de l'eau, puis plongeant en mer sans être retrouvé par les moyens de recherche déployés. La porte-parole du Pentagone, Susan Gough, a confirmé l'authenticité de la vidéo : elle a été tournée par du personnel de la Navy et intégrée aux travaux de l'UAP Task Force. Les journaux de bord de juillet 2019 révèlent que plusieurs autres navires de la zone — USS Kidd, USS Russell, USS Rafael Peralta — ont rapporté des rencontres similaires sur plusieurs jours.

Le rear admiral Tim Gallaudet, ancien chef de la NOAA et océanographe de la Navy, a livré sur ce point un témoignage marquant devant la House Oversight Committee en novembre 2024. Il a révélé avoir reçu, lors des exercices de l'USS Theodore Roosevelt en 2015, un courriel d'alerte sur le réseau sécurisé de la Navy, intitulé « Urgent safety of flight issue », accompagné de la vidéo « GoFast ». Le message d'un officier des opérations disait en substance : si quelqu'un sait ce que sont ces objets, qu'il le dise immédiatement, car les quasi-collisions se multiplient.

ANALYSE

Pourquoi les sites nucléaires ?

Pourquoi les sites nucléaires ? Trois lectures possibles

La corrélation statistique entre observations UAP et sites nucléaires est maintenant institutionnellement reconnue. Trois lectures se disputent l'interprétation de ce fait.

Lecture 1 : artefact d'observation. Les sites nucléaires sont par définition les zones les plus surveillées du monde. Radars permanents, caméras infrarouge, patrouilles, capteurs, observateurs entraînés. Statistiquement, on devrait y voir davantage de phénomènes inhabituels simplement parce qu'on y regarde davantage. Cette lecture est partagée par plusieurs scientifiques académiques travaillant sur le sujet.

Lecture 2 : reconnaissance étrangère. Pendant la Guerre froide, les deux blocs ont effectivement testé des moyens de reconnaissance avancés au-dessus des sites stratégiques de l'adversaire. Les U-2 américains, les satellites de reconnaissance soviétiques, les MiG-25 Foxbat de reconnaissance, des drones expérimentaux comme l'AQM-91 Firefly américain. Une partie des observations UAP des années 1950-1980 peut correspondre à des programmes classifiés des deux camps que ni les témoins ni les historiens n'ont identifiés.

Cette hypothèse souffre d'une limite : elle n'explique pas les caractéristiques aéronautiques inexpliquées (vitesses, manœuvres, silences) des objets rapportés, qui dépassent largement les capacités technologiques connues, même classifiées, des deux blocs à l'époque.

Lecture 3 : intelligence non humaine. C'est l'hypothèse qui ne peut être écartée selon le rapport COMETA, et qui est ouvertement discutée par plusieurs anciens responsables américains depuis 2017 — David Grusch, Christopher Mellon, Luis Elizondo. Si une intelligence non humaine surveille la planète, il serait logique qu'elle s'intéresse en priorité à ce qui pourrait mettre fin à la civilisation hôte : l'arsenal nucléaire.

Aucune de ces trois lectures ne dispose, à ce jour, de preuve décisive. Les données documentaires permettent à chacune d'être plausible dans une mesure variable selon les cas. Le travail institutionnel actuel (AARO, NRC, AARO Volume II) consiste à augmenter la qualité des données pour permettre, à terme, une discrimination empirique.

CHAPITRE 16 quater

La corrélation nucléaire : un schéma mondial

Des silos américains aux plaques photographiques de Palomar

Le fil rouge de la Partie IV — la présence répétée d'objets non identifiés près des installations nucléaires — n'est pas un phénomène américain. Il se retrouve, sous des formes variées et avec des niveaux de preuve inégaux, en URSS, au Royaume-Uni, en France et ailleurs. Plus remarquable encore : en octobre 2025, une étude publiée dans la revue à comité de lecture *Scientific Reports* (groupe Nature) a fourni la première validation statistique d'une corrélation entre essais nucléaires et anomalies aériennes — faisant passer un soupçon vieux de huit décennies du registre de l'anecdote à celui de la donnée quantifiée.

Commençons par la prudence méthodologique, car ce chapitre touche au domaine où le folklore est le plus dense. Une grande partie des « cas nucléaires » qui circulent provient de compilations militantes (notamment l'ouvrage *UFOs and Nukes* de Robert Hastings, fondé sur des centaines de témoignages d'anciens militaires). Ces témoignages ne sont pas sans valeur, mais ils n'ont pas le statut d'archives officielles. Cette synthèse les distingue soigneusement des cas documentés institutionnellement.

Parmi les cas **solidement documentés** et déjà traités dans cette synthèse : Malmstrom (1967, missiles Minuteman hors-ligne, témoignage du capitaine Robert Salas), Minot (1968, convergence sol/air/radar), la base ICBM soviétique de Byelokoroviche (1982, activation spontanée du compte à rebours), et Rendlesham (1980, bases RAF jouxtant un stockage d'armes nucléaires américaines). À ceux-là s'ajoutent les sites du corpus projet : Pantex (assemblage/démantèlement d'armes), Los Alamos, Pilgrim Nuclear, et le briefing UAP_BLUF de la NRC.

> *« Results revealed significant associations between nuclear testing and observed transients, with transients 45% more likely on dates within plus or minus one day of nuclear testing. »*
>
> *Bruehl & Villarroel, Scientific Reports 15:34125 (2025), résumé de l'étude*

Hors du monde anglo-saxon et soviétique, plusieurs pays nucléaires ont enregistré des cas analogues. En **France**, le site d'enrichissement de Pierrelatte (Drôme), composante historique du complexe nucléaire militaire français, a fait l'objet de signalements dans les années 1970. Le GEIPAN, organisme officiel, conserve dans ses archives plusieurs cas survenus à proximité d'installations sensibles — traités selon sa méthodologie A/B/C/D habituelle, sans conclusion

extraordinaire.

L'**Inde**, le **Pakistan** et l'**Iran** — tous trois dotés de programmes nucléaires — ont également enregistré des observations près d'installations sensibles, généralement via leurs forces aériennes. Ces cas sont moins accessibles à l'analyse documentaire ouverte, faute de politiques de déclassification comparables à celles de l'Occident, mais leur existence est attestée par les rapports régionaux. Le cas iranien le mieux documenté reste l'incident de Téhéran de 1976 (chapitre 5), survenu dans un pays alors en plein développement nucléaire.

Cette dispersion géographique — Amérique du Nord, URSS, Europe occidentale, Asie du Sud, Moyen-Orient — est en soi significative. Si le phénomène n'était qu'un artefact de la culture américaine de la soucoupe volante, on ne s'attendrait pas à le retrouver, avec les mêmes caractéristiques (proximité de sites nucléaires, effets occasionnels sur les systèmes), dans des appareils militaires aussi différents que ceux de l'URSS, de la France ou de l'Iran.

La corrélation nucléaire — niveaux de preuve

- **Archives officielles** : Malmstrom, Minot, Loring, base ICBM soviétique 1982, Rendlesham, Pantex, Pilgrim
- **Organisme officiel** : GEIPAN (France) — cas près de sites sensibles, méthodologie A/B/C/D
- **Peer-reviewed** : étude Villarroel/Bruehl, Scientific Reports (Nature), oct. 2025
- **Résultat-clé** : transients +45 % autour des essais nucléaires (±1 jour), pic le lendemain
- **Réplication** : analyse indépendante (B. Doherty, mars 2026) confirmant la corrélation
- **À manier avec prudence** : compilations militantes (Hastings), témoignages non archivés

L'étude Villarroel : une validation peer-reviewed. L'événement scientifique majeur de 2025 sur ce sujet est la publication, le 20 octobre, d'une étude dans *Scientific Reports* (revue à comité de lecture du groupe Nature), signée Stephen Bruehl (Vanderbilt University Medical Center) et Beatriz Villarroel (Nordita, Stockholm). Son titre : « *Transients in the Palomar Observatory Sky Survey (POSS-I) may be associated with nuclear testing and reports of unidentified anomalous phenomena.* »

L'objet de l'étude est ingénieux. Le Palomar Observatory Sky Survey (POSS-I), réalisé en Californie entre 1949 et 1957, a photographié le ciel sur plaques sensibles. Or, certaines plaques montrent des « transients » : des points lumineux semblables à des étoiles qui apparaissent sur une seule exposition, puis n'existent dans aucune autre image — ni avant, ni après, ni dans les relevés modernes (Pan-STARRS, Gaia). Crucialement, ces clichés sont **antérieurs au premier satellite artificiel** (Spoutnik, 1957), ce qui exclut les reflets de satellites.

Les deux chercheurs ont croisé, sur 2 718 jours, trois jeux de données : les transients identifiés, le calendrier des essais nucléaires atmosphériques, et les signalements UAP de l'époque. Les résultats sont statistiquement significatifs : les transients sont **45 % plus fréquents** dans une fenêtre de ±1 jour autour d'un essai nucléaire ($p = 0{,}008$), avec un pic le lendemain de l'essai. Et pour chaque signalement UAP supplémentaire un jour donné, le nombre de transients augmente de 8,5 % ($p = 0{,}015$).

Il faut présenter cette étude avec la même rigueur que le reste de cette synthèse. Premièrement, ses auteurs eux-mêmes emploient le conditionnel (« *may be associated* ») : une corrélation statistique n'est pas une preuve de causalité, et encore moins une preuve d'origine non

humaine. Deuxièmement, le jeu de données est ancien (plaques des années 1950) et la nature physique des transients reste débattue — une seconde publication de l'équipe VASCO, dans *PASP*, suggère qu'il pourrait s'agir de reflets spéculaires d'objets en orbite proche.

Troisièmement, et c'est un point favorable à la solidité du résultat : une **réplication indépendante** a été conduite par le chercheur Brian Doherty en mars 2026, qui confirme à la fois la corrélation transients/ essais nucléaires et un déficit de transients dans le cône d'ombre terrestre à l'altitude géostationnaire — un résultat qui contraint les explications physiques possibles. La réplication indépendante est le critère de robustesse le plus exigeant de la méthode scientifique.

Que conclure ? Ni plus ni moins que ce que les données autorisent : il existe une **corrélation statistique significative et répliquée** entre l'activité nucléaire humaine et l'apparition de phénomènes lumineux anormaux, documentée à la fois par des archives militaires (des années 1940 à aujourd'hui), par un organisme civil (le GEIPAN), et désormais par la littérature scientifique à comité de lecture. La nature de cette corrélation — coïncidence d'observation accrue, phénomène atmosphérique lié aux essais, surveillance technologique, ou autre chose — reste, fidèle au constat de toute cette synthèse, ouverte.

Ce chapitre referme la Partie IV sur ce qui est peut-être le motif le plus robuste de l'ensemble du dossier : non pas tel cas spectaculaire, mais un **schéma statistique persistant**, transnational, traversant huit décennies et survivant à la réplication. C'est exactement le type de signal — modeste, mesurable, reproductible — que la science peut prendre en charge, là où le témoignage isolé échouait.

PARTIE V

SYNTHÈSE & BILAN CRITIQUE

Que reste-t-il à dire après quatre-vingts ans d'observations, des centaines de témoins crédibles, des dossiers déclassifiés sur cinq continents et par dix-sept dispositifs gouvernementaux ? D'abord, ce que les données disent vraiment — par opposition à ce qu'elles sont souvent supposées dire. Ensuite, le contraste éloquent entre les différents modèles de traitement institutionnel : la rigueur scientifique française (GEIPAN/COMETA) et chilienne (CEFAA), la transparence massive brésilienne, la structure de renseignement réactivée américaine (AARO), l'opacité algorithmique chinoise, ou la collecte soviétique du programme Setka. Enfin, les cas qui restent ouverts, ceux qui ont été résolus, et la part inexplicable persistante — un constat partagé, fait remarquable, par toutes ces institutions indépendamment les unes des autres.

CHAPITRE 17

NASA : Apollo et Skylab dans les archives

Ce que disent les transcriptions originales

Six documents NASA déclassifiés du corpus — quatre transcriptions Apollo et deux débriefings d'équipage Skylab — ont alimenté des décennies de rumeurs sur des « UFO en orbite ». Leur lecture intégrale apporte une réponse plus nuancée : beaucoup de fragments lumineux, beaucoup de « particles drifting by », et quelques séquences véritablement intrigantes.

La transcription Apollo 17 (NASA-UAP-D2) du 7 décembre 1972 contient un échange particulièrement intéressant. À 3 jours 34 minutes 10 secondes de mission, le Lunar Module Pilot Jack Schmitt rapporte à Houston : « We are maneuvering. » Le Command Module Pilot Ron Evans ajoute : « Now we've got a few very bright particles or fragments or something that go drifting by as we maneuver. »

> *« There's a whole bunch of big ones on my window down there - just bright. It looks like the Fourth of July out of Ron's window. Yes. Now you can see some of them in shape. They're very jagged, angular fragments that are tumbling. »*

Apollo 17 Air-to-Ground Voice Transcription, 7 déc. 1972

L'explication retenue par l'équipage et par Houston est probable : ces « fragments » proviendraient du S-IVB (étage final de la fusée Saturn V) qui s'est séparé peu avant. Le CMP Evans envisage : « they were curved a little bit, as if they might be — off the side of the S-IVB. And that's a wild guess. » Ou des morceaux de glace, ou de la peinture qui se détache. Houston suggère : « I noticed on one trip up the elevator last week near one of the flags. I thought it was on the S-II, but it might have been on the S-IVB. Looked like it was peeling. Maybe that's what you've got. »

L'autre passage souvent cité — Apollo 12, NASA-UAP-D1, le 19 novembre 1969 — rapporte un échange entre le Lunar Module et Houston : « Got sort of an interesting thing going on AGS right now. I didn't notice earlier, but it may just be because the lights are brighter now. I'm getting an all 8's flash on both the address and the information registers at about one-fifth the brilliance of the normal numbers. And a — It's pulsing every second. » Houston répond peu après : « Roger, Al. Fredo is here. He and I have both seen that phenomena on your DEDA during testing of most all the spacecrafts up at Bethpage, and it's probably an EMI. »

L'« EMI » — Electromagnetic Interference — est l'explication retenue. Pas d'OVNI. Pas de signal extraterrestre. Un phénomène technique connu de l'équipe d'ingénierie, observé pendant les tests à Bethpage (l'usine Grumman du LM). Ce que les transcriptions ne montrent pas, c'est

plus révélateur que ce qu'elles montrent : pas de mention d'objets manœuvrants, pas de signalement de craft non identifié, pas de censure visible.

Les six documents NASA du corpus suggèrent que la légende des « UFO Apollo » repose en grande partie sur des fragments visuels et des interférences électroniques. Ce qui ne signifie pas qu'aucune observation n'a jamais eu lieu — il existe par ailleurs les images NASAUAPVM1 à VM6 (Apollo 12 et 17) qui montrent des points lumineux non identifiés. Mais à elles seules, les transcriptions audio ne soutiennent pas l'hypothèse de contacts orbitaux extraterrestres.

Approfondissement

Au-delà des transcriptions Apollo, le corpus NASA comporte deux documents Skylab particulièrement intéressants. Le débriefing d'équipage Skylab 1/2 (NASAUAPD3) et Skylab 1/3 (NASAUAPD4) couvrent les missions habitées de la station spatiale américaine en 1973. Les transcriptions sont, là encore, ouvertes à plusieurs lectures.

Le débriefing Skylab 1/2 (mai-juin 1973) mentionne, à plusieurs reprises, des « particles » et des « bright objects » observés depuis la station. L'équipage Conrad-Weitz-Kerwin discute de particules de glace, de débris orbitaux, de matériaux détachés de la station elle-même. L'interprétation reste prosaïque dans la plupart des cas. Quelques séquences, néanmoins, décrivent des « objects » dont l'identification reste indéterminée à la fin du débriefing.

Le débriefing Skylab 1/3 (juillet-septembre 1973) est plus intéressant. L'équipage Bean-Garriott-Lousma discute longuement d'observations de « passing objects » lors d'EVA et depuis les hublots. Une séquence en particulier — observation d'un objet rouge brillant le 20 août 1973 — sera reprise par plusieurs auteurs comme une « rencontre Skylab classique ». Le débriefing officiel ne lui attribue aucune origine identifiée.

L'analyse contemporaine de ces matériaux par la NASA elle-même penche pour des explications conventionnelles : satellites en co-orbite, débris orbitaux, étoiles ou planètes en perspective inhabituelle, reflets sur les hublots. Aucune nouvelle analyse officielle n'a été produite depuis 1974. Les documents restent accessibles dans les archives NASA-JSC à Houston.

En 2022, sous la pression du Congrès américain (NDAA FY-2022), la NASA a constitué un panel indépendant sur les UAP, présidé par l'astrophysicien David Spergel. Le rapport final, publié en septembre 2023, recommande à la NASA de renforcer ses capacités de collecte et d'analyse de données UAP, et de tirer profit de ses satellites d'observation de la Terre pour identifier d'éventuelles anomalies aériennes. La NASA a nommé un Director of UAP Research en 2023, sans rendre publique son identité, pour des raisons de protection contre les harcèlements.

Le panel Spergel a explicitement écarté l'hypothèse extraterrestre comme explication actuellement justifiée, tout en soulignant que « la quantité limitée et la qualité variable des données UAP rendent actuellement impossible toute conclusion scientifique définitive sur la nature des UAP ». Cette formulation prudente est cohérente avec la posture institutionnelle classique du milieu scientifique américain sur le sujet.

CHAPITRE 18

Le GEIPAN français : 3 351 cas, 0 % en consistance forte

La méthode CNES, modèle institutionnel

Le GEIPAN — Groupe d'Études et d'Informations sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés — est, depuis 1977, le seul service au monde de ce type rattaché à une agence spatiale civile (le CNES). Ses statistiques publiques, mises à jour au 28 avril 2026, constituent le baromètre institutionnel le plus rigoureux du phénomène à l'échelle d'un pays.

Le GEIPAN a publié, au 28 avril 2026, 3 351 cas dans sa base de données accessible en ligne. Sa méthodologie repose sur quatre catégories : A (phénomène parfaitement identifié), B (probablement identifié), C (non identifié faute de données), D (non identifié après enquête). La catégorie D se subdivise en D1 (consistance moyenne) et D2 (consistance forte).

> *« Are these secret terrestrial craft? In some cases, perhaps. Are we in the presence of craft of nonterrestrial origin? This hypothesis cannot be ruled out. If it were to prove correct, it would be loaded with consequences for Defense. »*

Rapport COMETA, préface, 1999

Le chiffre qui frappe est celui de la catégorie D2 : 0,00 %. Aucun cas français, sur près de cinquante ans de collecte rigoureuse, n'atteint le seuil de la « consistance forte » après enquête approfondie. Les 2,18 % de cas en D inexpliqués le sont avec une consistance moyenne — ce qui signifie que les données convergent pour décrire un phénomène réel mais sans atteindre le seuil de preuve maximal.

C'est l'apport méthodologique du GEIPAN : un système de classification qui ne valide pas l'extraordinaire à la légère, mais qui ne le nie pas non plus. Trans-en-Provence (8 janvier 1981), avec ses traces au sol analysées par l'INRA et le CNRS sur la végétation et le sol, reste classé en D. L'affaire Amaranth (21 octobre 1982), avec ses effets sur la plante du même nom estimés équivalents à un champ électrique de plus de 200 kV/m, est en D. Le cas du Mirage IV piloté par Hervé Giraud, le 7 mars 1977 au-dessus de Dijon, avec ses échanges radio enregistrés entre pilote et contrôleur, est en D.

Le COMETA — Comité d'Études Approfondies — n'est pas le GEIPAN. C'est un rapport rédigé en 1999 par d'anciens auditeurs civils et militaires de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de Défense Nationale), à titre privé, sur la base de cas étudiés par le GEIPAN. Sa préface a été rédigée par l'amiral Marcel Duval, ancien chef d'état-major particulier du président de la

République. Ses conclusions ont été remises au président Jacques Chirac et au Premier ministre Lionel Jospin en 1999.

Statistiques GEIPAN, 28 avril 2026

- **Total des cas publiés** : 3 351
- **Catégorie A** (parfaitement identifié) : 932 cas — 27,81 %
- **Catégorie B** (probablement identifié) : 1 299 cas — 38,76 %
- **Catégorie C** (non identifié, manque de données) : 1 014 cas — 30,26 %
- **Catégorie D** (non identifié après enquête) : 106 cas — 2,18 %
- **Catégorie D1** (consistance moyenne) : 0,98 %
- **Catégorie D2** (consistance forte) : **0,00 %**
- Nouveaux cas en 2026 : 15 — Cas revisités : 228

Approfondissement

Le GEIPAN dispose, depuis sa création en 1977 sous le nom de GEPAN, d'une méthodologie d'enquête formalisée qui distingue son approche de celle des organisations privées d'ufologie. Trois niveaux d'enquête sont mobilisés selon la qualité initiale du cas.

Enquête de niveau 1. Vérification administrative à distance des signalements transmis par la gendarmerie. Croisement avec les bases de données aéronautiques (vols connus dans la zone), météo, astronomie (planètes visibles, satellites visibles à l'œil nu), techniques (lanternes thaïlandaises, drones de loisir). Sans identification, le cas passe en niveau 2.

Enquête de niveau 2. Audition du témoin par l'enquêteur de gendarmerie, formé par le GEIPAN. Reconstitution sur les lieux, mesures topographiques, photographies de la zone d'observation, recoupement avec d'éventuels autres témoins. Le dossier complet est transmis au GEIPAN pour analyse. Si le cas reste sans explication conventionnelle, il passe en niveau 3.

Enquête de niveau 3. Déplacement d'enquêteurs GEIPAN sur place (souvent des bénévoles formés et habilités, ingénieurs, psychologues, astronomes amateurs). Analyses spécialisées si traces physiques ou photographies. Le cas est classé après réunion de la commission technique du GEIPAN.

Le réseau d'enquêteurs bénévoles compte aujourd'hui environ 90 personnes réparties sur le territoire français. Leur formation est assurée par le GEIPAN. Leur travail est gratuit. Le coût annuel de fonctionnement du GEIPAN (hors enquêteurs bénévoles) est estimé à moins de 1 million d'euros, intégrés au budget global du CNES.

Cette modestie de moyens contraste avec la qualité du corpus constitué. Les 3 351 cas publiés en mai 2026 représentent près de 50 ans d'enquêtes systématiques. La proportion de cas classés D (2,18 %) après enquête approfondie est significativement plus basse que celle observée par les organisations privées d'ufologie — dont les méthodes d'enquête, moins rigoureuses, laissent davantage de cas inexpliqués faute d'investigation approfondie.

Le GEIPAN publie également des notes techniques détaillées sur les cas les plus marquants. La NT 16 (Trans-en-Provence, 1983), la NT 17 (Amaranth, 1983), la NT 18 (vague de novembre 1990, 1991) sont considérées par les chercheurs internationaux comme des modèles de rigueur dans l'enquête de cas UAP. Elles sont accessibles publiquement sur le site cnes-geipan.fr.

La comparaison institutionnelle avec l'AARO américaine, vingt fois plus financée, montre que la qualité méthodologique d'une institution UAP ne dépend pas directement de son budget. Le GEIPAN français produit, par dossier traité, un travail d'analyse documentaire au moins équivalent à celui de l'AARO — souvent supérieur en termes de profondeur d'enquête. La différence réside dans la couverture : l'AARO traite des cas militaires et internationaux à grande échelle ; le GEIPAN traite des cas civils français à petite échelle.

CHAPITRE 19

Ce que le corpus dit — et ne dit pas

Bilan critique en six points

À l'issue de cette traversée — cent vingt-cinq documents américains, trois mille trois cent cinquante et un cas français, et les archives de dix-sept dispositifs gouvernementaux sur cinq continents — six constats s'imposent. Aucun ne tranche la question de l'origine du phénomène. Tous éclairent ce que la documentation institutionnelle accumulée sur huit décennies, et à l'échelle mondiale, permet — et ne permet pas — d'affirmer.

1. Le phénomène est documenté, persistant et multi-sources

Plus de 6 200 cas répertoriés au total, croisant les corpus américain, français (GEIPAN), la collection CIA, et les archives de quinze autres dispositifs nationaux — du programme soviétique Setka (~3 000 rapports) aux 893 cas publics du Brésil, des dossiers espagnols de l'Ejército del Aire aux rapports annuels italiens. Plus de 80 ans de signalements, sur cinq continents. Des témoins de tous niveaux hiérarchiques : militaires, civils, scientifiques, diplomates, pilotes de ligne. Des détections multi-capteurs : radar, infrarouge, FLIR, NVG, témoignage visuel direct. Le phénomène existe en tant que catégorie d'événements à documenter. Ce n'est plus un objet de débat — et le fait qu'il soit documenté indépendamment par des États rivaux, qui ne partagent ni méthode ni agenda, en est la preuve la plus robuste.

2. Aucune récupération de matériel n'est documentée publiquement

Tous les rapports de mission CENTCOM 2020-2025 portent la case « UAP Objects/Material Recovered : NO ». Aucun document NRC, AARO, ODNI ou DOE récent ne mentionne de récupération matérielle. Les allégations relatives à Roswell restent des allégations — étayées par des affidavits, jamais par des pièces physiques accessibles.

Le rapport GAO de 1995 a constaté la destruction non documentée des archives administratives de la base de Roswell pour la période 1945-1949. Le COMETA français reste prudent : « l'hypothèse d'un vaisseau extraterrestre soutenue par des témoignages de qualité ne peut être rejetée » — formulation qui n'est pas une affirmation, mais un refus du rejet a priori.

3. Aucun corps biologique n'est documenté publiquement

Les seules références à des « corps » dans le corpus officiel sont : les allégations Roswell relatées par le COMETA sur la base de témoignages tiers ; le récit du colonel Corso (1997) ; et la présentation du journaliste Jaime Maussan devant le Congrès mexicain en septembre 2023, présentation que les scientifiques ont discréditée et que le pilote Ryan Graves a qualifiée d'« unsubstantiated stunt » dans le câble diplomatique du Département d'État (059UAP00013).

Aucune typologie d'entités — gris, reptiliens, nordiques, insectoïdes — n'apparaît dans les corpus institutionnels examinés. Les termes utilisés sont génériques : « humanoid », « non-human beings », « occupants », « beings », « EBE » (Extraterrestrial Biological Entity, défini comme acronyme dans le glossaire COMETA).

4. Le contact physique avec une entité n'est pas documenté

Aucun document institutionnel ne décrit de contact direct entre un témoin humain et une entité non humaine. Les cas qui s'en approchent — Socorro 1964, Valensole 1965, Cussac 1967 — décrivent des occupants observés à distance, sans interaction physique. À Socorro, les deux silhouettes en combinaison blanche sont aperçues quelques secondes ; à l'arrivée du policier Zamora près de l'objet, elles ne sont plus là.

5. La corrélation avec les sites nucléaires est statistiquement remarquable

De Hanford 1947 à Pilgrim 2015, de Malmstrom 1967 à Pantex 2022, de Sary Shagan 1973 à Byelokoroviche 1982, le phénomène apparaît avec une fréquence remarquable au-dessus ou à proximité immédiate des installations nucléaires — civiles et militaires, des deux blocs de la Guerre froide, et au-delà (France, Royaume-Uni). Le NDAA FY-2023 a légalement entériné ce constat en créant une obligation de reporting NRC vers l'AARO.

Surtout, cette corrélation a quitté le terrain de l'anecdote : l'étude Villarroel & Bruehl, publiée dans *Scientific Reports* (groupe Nature) en octobre 2025 et répliquée indépendamment en 2026, établit une association statistiquement significative (+45 %) entre essais nucléaires et anomalies lumineuses dans le ciel. C'est, à ce jour, le motif le plus robuste du dossier : non pas un cas spectaculaire isolé, mais un schéma transnational, mesurable et reproductible.

6. La posture institutionnelle a changé depuis 2017

L'article du New York Times du 17 décembre 2017, la déclassification des vidéos « Tic-Tac », « Gimbal » et « GoFast », la création de l'UAP Task Force en 2020 puis de l'AARO en 2022, le NDAA FY-2023, les auditions au Congrès américain en 2023 et 2024, la déclassification individuelle des rapports CENTCOM en 2025-2026, et la publication du récit ODNI USPER en mai 2026 dessinent une trajectoire claire : le phénomène est sorti du registre du folklore pour entrer dans celui du renseignement et de la sécurité nationale.

Le ton a changé. Le vocabulaire aussi : UFO est devenu UAP, puis Unidentified Anomalous Phenomena. Les acteurs ont changé : un Senior Intelligence Community Official signe désormais en propre un récit personnel. Et le mouvement n'est pas qu'américain : le Japon s'est doté d'un caucus parlementaire et d'un protocole de défense (2020-2024), la Russie a vu ressortir les archives Setka (2026), le documentaire *The Age of Disclosure* a porté le sujet au grand public, et la science s'en est emparée (Galileo Project, publications peer-reviewed). Ce qui n'a pas changé : l'absence de preuve matérielle déclassifiée. Le phénomène demeure ce qu'il était en 1947 — un objet de documentation institutionnelle, désormais mondiale, dont la nature exacte échappe encore aux moyens d'analyse disponibles.

ANNEXES

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

ANNEXE 1

Chronologie : huit décennies en 50 dates

Pour qui souhaite saisir d'un coup d'œil l'arc historique du dossier UAP, voici un repérage chronologique des cinquante dates qui ressortent du corpus examiné. Aucune sélection n'est innocente. Celle-ci privilégie les événements dont les archives institutionnelles conservent la trace.

24 juin 1947	Kenneth Arnold observe neuf objets au-dessus du Mont Rainier (Washington). Origine de l'expression « flying saucer ».
4-8 juillet 1947	Roswell. Communiqué de la base puis rétractation. Le 8 juillet : ballon météo selon le général Ramey.
8 juillet 1947	Bill Turrentine photographie un objet à Norfolk, Virginie. FBI ouvre dossier.
Été 1947	Vague de 850 signalements aux États-Unis entre mai et juillet.
Juillet 1947	Mémo Hoover : « we must insist upon full access to discs recovered ».
Été 1947	Projet SIGN ouvert par l'USAF — premier programme officiel américain.
Mars 1948	Bakersfield, Californie : deux observations distinctes les 5 et 8 mars.
Janvier 1953	Robertson Panel (CIA) — recommande la « décompression » publique du dossier.
23 novembre 1953	Kinross (lac Supérieur) : un F-89C et son équipage disparaissent en interceptant un objet ; les blips radar fusionnent.
1956	Affaire Lakenheath (Royaume-Uni) : observation visuelle confirmée radar.
Juillet 1957	Affaire RB-47 : 700 km de suivi radar et visuel d'un objet.
Décembre 1969	Fermeture officielle du Project Blue Book par l'USAF.
16 mars 1967	Echo Flight, Malmstrom AFB (Montana) : 10 missiles Minuteman I passent hors-ligne. Témoignages Salas.
Mai 1967	Falcon Lake (Canada) : Stefan Michalak brûlé par un objet posé, motif en grille sur le torse. Documenté par la GRC et la Santé canadienne.
1968	Minot AFB (Dakota du Nord) : convergence sol/air/radar, un B-52H (JAG-31) suivi par un objet, photos d'écran radar. Project Blue Book 100+ pages.
Octobre 1969	Affaire des « green fireballs » au-dessus de Los Alamos et autres sites du DoE.
Mai 1986	Nuit Officielle des OVNI (Brésil) : ~20 objets détectés au radar, interception par F-5E et Mirage III de la FAB.

1977-1978	Opération Prato (Brésil) : enquête militaire FAB à Colares (Pará). 2 000 photos, 16h de film, rapport de 179 pages.
19 novembre 1969	Apollo 12 : signal pulsé observé sur les registres DEDA. Identifié comme EMI.
Novembre 1972	Apollo 17 : fragments brillants observés post-séparation S-IVB.
Été 1973	Sary Shagan (URSS) : un témoin observe un phénomène circulaire vert. Rapport CIA FIRK-311.
Octobre 1975	Loring AFB (Maine) : violation de périmètre d'une zone de stockage d'ogives nucléaires.
20 septembre 1977	Phénomène de Petrozavodsk (URSS) : « méduse » lumineuse au-dessus de la Carélie, publiée dans la Pravda. Déclenche les programmes Setka.
1978	Création des programmes jumeaux Setka-AN (Académie des Sciences) et Setka-MO (Défense) en URSS — ~3 000 rapports sur 13 ans.
1978	Le PM italien Giulio Andreotti charge l'Aeronautica Militare du suivi officiel des OVNI. Rapports annuels publics depuis 2001.
1992-1999	L'Espagne (Ejército del Aire) déclassifie l'intégralité de ses dossiers UAP (1962-1995), avec méthodologie de fiabilité.
21 octobre 1978	Disparition du pilote Frederick Valentich au-dessus du détroit de Bass (Australie), en signalant un objet métallique. Avion jamais retrouvé.
Décembre 1978	Lumières de Kaikoura (Nouvelle-Zélande) : observations filmées depuis un avion cargo, corroborées au radar sol.
1979	Création de la CRIDOVNI (Uruguay) par décision présidentielle — la plus ancienne commission UAP encore active.
Décembre 1980	Incident de Rendlesham Forest (RU), bases RAF Bentwaters/Woodbridge utilisées par l'USAF. Mémo Halt officiel.
19 septembre 1976	Téhéran : deux F-4 Phantom face à un objet qui désactive leurs systèmes. Rapport DIA « outstanding ».
22 juin 1976	Canaries (Espagne) : phénomène observé 40 min depuis plusieurs îles et le navire Atrevida. Dossier Ejército del Aire de 100+ pages.
11 novembre 1979	Manises (Espagne) : 1er atterrissage d'urgence d'un vol commercial dû à un UAP. Interception par un Mirage F1.
9-10 mai 1980	La Joya / Mariano Melgar (Pérou) : un SU-22 de la FAP tire sur un objet non identifié. Témoin : lt Oscar Santa María Huertas.
1976	Création du SEPRA en France, division du CNES — futur GEIPAN.
8 janvier 1981	Trans-en-Provence : objet posé au sol, traces analysées par INRA et CNRS. Cas classé D par le GEIPAN.
21 octobre 1982	Cas Amaranth : effets sur végétation équivalents à >200 kV/m de champ électrique.
Octobre 1982	Byelokoroviche, Ukraine soviétique : activation spontanée d'un système de lancement lors d'une observation prolongée.

24 janvier 1985	Papouasie-Nouvelle-Guinée : survols à haute altitude. Câble PORT MORESBY 199.
29 mai 1986	Conférence Pajarito Astronomers à Los Alamos : Dr Warren parle aux pairs sur les UFO.
17 novembre 1986	Vol JAL 1628 (équipage japonais) : un Boeing 747 cargo suivi 50 min par des objets lumineux au-dessus de l'Alaska, confirmation radar.
1988	Base aérienne d'El Bosque (Chili) : objet filmé en plein jour lors d'une parade militaire, l'un des cas fondateurs du futur CEFAA.
21 mars 1990	Pereslavl-Zalesski, Russie : article du général Maltsev dans Rabochaya Tribuna sur des UFO observés au radar.
13 février 1989	Phénomène de Naltchik (URSS, Caucase) : « méduse » lumineuse observée par des centaines de témoins, documentée par Setka.
16 janvier 2026	George Knapp rend publics des centaines de pages des archives soviétiques Setka (acquises en 1993), transmises au Congrès américain.
20 octobre 2025	Publication dans Scientific Reports (Nature) de l'étude Villarroel/Bruehl : corrélation entre essais nucléaires et « transients » du ciel (+45 %).
27 janvier 1994	Kazakhstan : Boeing 747SP de Tajik Air observe un objet à 100 000 pieds pendant 40 minutes.
31 juillet 1995	Bariloche (Argentine) : quasi-collision d'un Boeing 727 d'Aerolíneas avec un objet, panne électrique de l'aéroport. Cité dans les fichiers Pentagone 2026.
Janvier 1996	Varginha (Brésil), « le Roswell brésilien » : créature signalée par 3 jeunes femmes, rumeurs de capture militaire. Démenti officiel (méprise).
28 janvier 1994	Cas Air France : crew d'un avion commercial régulier observe un objet, corrélation radar (50 secondes).
1998	Base militaire de Cangzhou (Chine, Hebei) : enquête officielle après observation d'un objet, chasseurs envoyés en interception.
Juillet 1995	Rapport GAO sur Roswell — constate la destruction non documentée des archives 1945-1949.
1996	Constitution du COMETA en France.
13 mars 1997	Phoenix Lights : passage d'un V triangulaire géant silencieux au-dessus de l'Arizona. Des milliers de témoins, dont le futur gouverneur Symington (révélation 2007).
Juillet 1997	Publication de *The Day After Roswell* du colonel Philip Corso.
Juillet 1999	Remise du rapport COMETA au président Chirac et au Premier ministre Jospin.
Octobre 2001	Câble MOSCOW 13169 : « UFOs over Georgia: Strange Encounters of an MFA Kind ».
1996-2000	Project Condign (Royaume-Uni) : étude MoD de ~400 pages, rendue publique en 2006. Conclusions sceptiques (plasmas atmosphériques).
5 janvier 2000	Saint-Claire County, Illinois : 4 policiers indépendants suivent un triangle silencieux. Scott AFB et FAA disent ne rien savoir.
Septembre 2004	Affaire Tic-Tac, USS Nimitz, San Diego — pilote David Fravor.

11 novembre 2014	Vidéo infrarouge de la Marine chilienne (CEFAA) : 9 min 12 s, objet émettant des panaches. Classé UAP après 2 ans d'analyse, rendu public en 2017.
Novembre 2004	Câble ASHGABAT 1028 : « Turkmenistan, Civil Society and UFOs ».
Septembre 2015	Pilgrim Nuclear Power Station : objet non identifié au-dessus. Échange Klukan/Lorson/Caron.
17 décembre 2017	New York Times révèle l'AATIP. Vidéos Tic-Tac, Gimbal, GoFast diffusées.
Juin 2019	GoFast incident, USS Theodore Roosevelt — flotte Atlantique.
Juillet 2019	USS Omaha (San Diego) : objet sphérique filmé plongeant en mer (USO). Vidéo confirmée par le Pentagone. USS Kidd, Russell, Peralta concernés.
2019	Rapport Chen Li (Académie d'Alerte Précoce de l'Armée de l'Air, Wuhan) : la Chine traite ses « unidentified air conditions » par intelligence artificielle.
Mai 2020	Range Fouler Debrief Middle East. Création de l'UAP Task Force du DoN.
Août 2020	Premiers rapports CENTCOM massifs (Persian Gulf, Strait of Hormuz).
Décembre 2022	Création de l'AARO (All-domain Anomaly Resolution Office) au Pentagone.
2020	Le Japon formalise des protocoles de signalement UAP pour ses Forces d'autodéfense.
Juin 2024	Formation au Japon d'un caucus parlementaire UAP transpartisan (~80 députés, présidé par Yasukazu Hamada).
NDAA FY-2023	Loi fédérale créant l'obligation de reporting NRC vers AARO.
6 mai 2011	Création de la CEFAe (Argentine) par la Force Aérienne — devenue ensuite le CIAE.
Avril 2012	Accord CEFAA-CRIDOVNI (Chili-Uruguay) : premier accord formel de partage de données UAP entre deux États.
Septembre 2023	Le Congrès mexicain entend Jaime Maussan et Ryan Graves. Câble MEXICO 2544.
Septembre 2023	Audition de David Grusch devant le Congrès américain.
Mai 2024	Audition publique de Robert Salas devant la députée Nancy Mace.
Octobre 2024	Cas Mer de Chine orientale (DOWUAPD28) : IR lens flare sur capteur MX-20/25.
Mai 2025	Premier rapport public AARO sur les sites nucléaires.
Fin 2025	Rencontre ODNI : senior officier USIC dans une zone de tir.
8 mai 2026	Publication des Western US Event Slides par l'AARO.
22 mai 2026	Publication du récit ODNI-UAP-D001 USPER Narrative.

ANNEXE 2

Que disent les statistiques mondiales ?

Le rapport COMETA livre une donnée structurante : entre 1942 et 1995, au moins 500 cas aéronautiques UAP de catégorie D ont été identifiés à travers le monde, dont près de 20 % étaient des cas « radar/visuel » (observation visuelle corroborée par détection radar).

Sur les 489 cas répertoriés par Dominique Weinstein dans son rapport pour le MUFON (Mutual UFO Network), 101 sont des cas radar/visuel. Sur les 363 cas répertoriés par le Project Blue Book entre 1947 et 1969, 76 sont des cas radar/visuel. Le ratio est étonnamment stable : autour de 21 %.

Soixante-trois pays sont cités comme ayant été le théâtre d'au moins une observation aéronautique de catégorie D. L'année 1952 détient le record annuel avec 68 cas — une statistique souvent attribuée à la grande vague américaine de l'été 1952 qui culmine avec les fameux survols de Washington DC les 19-20 et 26-27 juillet, observés simultanément par les radars de l'aéroport national, de la base d'Andrews et de la base de Bolling.

Le GEIPAN français présente, depuis 1977, le seul corpus officiel strictement français : 3 351 cas au 28 avril 2026, avec une répartition qui privilégie largement les cas explicables (66,57 % en A ou B), assigne 30,26 % à un manque de données (C), et conserve 2,18 % comme inexpliqués après enquête (D). La répartition entre D1 et D2 — consistance moyenne versus consistance forte — montre que 0,00 % des cas atteignent le seuil maximal.

Ces chiffres méritent une lecture en double détente. D'une part, la proportion de cas réellement inexpliqués reste très minoritaire, ce qui discrédite l'idée d'un phénomène massif et omniprésent. D'autre part, cette proportion résiduelle n'a jamais été ramenée à zéro malgré près de cinquante ans d'enquêtes systématiques par une institution scientifique rattachée à une agence spatiale civile.

Le résidu inexpliqué n'est pas un bruit statistique : c'est, par construction méthodologique, ce qui résiste à toutes les explications conventionnelles testées par les enquêteurs. Aéronefs civils ou militaires, satellites, débris orbitaux, ballons-sondes, phénomènes atmosphériques, optiques, psychologiques, hallucinatoires, hoax — tous ces leviers ont été appliqués. Et 2,18 % des cas continuent d'échapper.

Cette structure se retrouve, à des degrés divers, dans les autres corpus nationaux. Le Brésil rend publics 893 cas via sa base SIAN. Le programme soviétique Setka a collecté environ 3 000 rapports militaires entre 1978 et 1990. L'Uruguay traite 30 à 40 cas par an depuis 1979. L'Italie publie ses chiffres annuels (14 cas en 2022, 2 en 2023, tous deux classés inexpliqués). Partout, la même architecture : une majorité de cas explicables, une part importante de données insuffisantes, et un résidu minoritaire mais irréductible. La convergence de cette structure statistique, à travers des institutions sans coordination, est elle-même un résultat remarquable.

ANNEXE 3

Le rapport historique AARO de mars 2024

En mars 2024, l'AARO publie son *Report on the Historical Record of U.S. Government Involvement with Unidentified Anomalous Phenomena — Volume I*. Le document, déclassifié et public, couvre la période 1945 - 2024. Son rapporteur principal est l'AARO sous la direction d'alors, Sean Kirkpatrick.

Le rapport conclut, après examen de programmes classifiés et d'archives de plusieurs agences, qu'il n'a trouvé aucune preuve étayée de la récupération de technologies extraterrestres par le gouvernement américain, ni de programmes de rétroingénierie cachés. Il identifie en revanche que la plupart des programmes mentionnés par les lanceurs d'alerte (David Grusch notamment) correspondent à des projets de drones, de systèmes furtifs, de capteurs avancés et autres technologies classifiées mais conventionnelles.

Cette conclusion est immédiatement contestée par plusieurs membres du Congrès américain qui jugent l'enquête insuffisante. La Représentante Anna Paulina Luna et le Sénateur Marco Rubio publient des déclarations appelant à une enquête plus poussée. Le bureau de la Représentante Eric Burlison conteste la méthodologie employée.

L'AARO publie un Volume II en 2025 sous la direction de Jon Kosloski. Le ton est plus mesuré et certaines questions restent ouvertes, notamment sur la corrélation avec les sites nucléaires : « multiple credible accounts of UAPs interacting with sensor and communications equipment at nuclear-armed sites » sont reconnues.

Cette tension entre l'AARO (qui modère) et certains membres du Congrès (qui demandent plus) structure désormais le dossier institutionnel américain. Les déclassifications individuelles que reçoit cette synthèse — rapports CENTCOM avec signature MG Harrison, récit ODNI USPER, slides Western US Event — s'inscrivent dans cette dynamique d'ouverture progressive, négociée.

ANNEXE 4

Les recommandations COMETA

Les recommandations du rapport COMETA (1999)

Au terme de son analyse, le COMETA formule plusieurs recommandations opérationnelles, dont voici les principales :

1. Renforcer SEPRA (devenu GEIPAN) en moyens humains et techniques, et lui donner des moyens d'enquête sur le terrain.

2. Sensibiliser et former le personnel militaire et civil (contrôleurs aériens, gendarmes, pilotes) à la reconnaissance et au signalement des phénomènes.

3. Créer une cellule de réflexion stratégique à haut niveau pour étudier les implications de l'hypothèse extraterrestre, qui « ne peut être rejetée ».

4. Engager une coopération internationale sur le sujet, notamment avec les États-Unis.

5. Préparer l'opinion publique à une éventuelle confirmation officielle, pour éviter les chocs psychologiques.

Vingt-sept ans après la publication du rapport, le bilan est mitigé. Le GEIPAN existe toujours, mieux structuré qu'en 1999, mais ses moyens restent modestes (poste de chef + un ingénieur CNES + un réseau d'enquêteurs bénévoles). La sensibilisation est inégale. La coopération internationale a progressé via les contacts français-AARO. La cellule de réflexion à haut niveau n'a pas été instituée.

L'audition au Sénat français en avril 2025 du général Vincent Cousin (directeur du renseignement militaire) sur les UAP — première du genre — indique néanmoins que la question commence à être prise au sérieux dans l'appareil d'État. Le ministère des Armées français a confirmé en juillet 2025 l'existence d'une cellule de coordination interne sur le sujet, sans en préciser les contours.

ANNEXE 5

Glossaire et acronymes

Le dossier UAP utilise un vocabulaire technique mêlant terminologie militaire, intelligence, aviation et physique. Ce glossaire restitue les termes les plus fréquemment rencontrés dans le corpus examiné, classés par ordre alphabétique.

AARO	All-domain Anomaly Resolution Office. Bureau du Pentagone créé en juillet 2022 pour consolider tous les rapports d'UAP dans tous les domaines (aérien, terrestre, maritime, sous-marin, transmédium). Directeur actuel : Dr Jon Kosloski.
AATIP	Advanced Aerospace Threat Identification Program. Programme classifié du Pentagone 2007-2012, doté de 22 millions USD, dirigé en interne par Luis Elizondo. Révélé publiquement le 17 décembre 2017.
ABM	Anti-Ballistic Missile. Système de défense antimissile balistique. Le système soviétique GALOSH (ABM-1) était testé à Sary Shagan.
ATFLIR	Advanced Targeting Forward Looking Infrared. Capteur infrarouge embarqué sur les F/A-18 Super Hornet. A capté les vidéos Gimbal et GoFast.
Blue Book	Project Blue Book (1952-1969). Programme officiel USAF d'étude des UFO. 12 618 cas examinés. 701 jugés non identifiés.
BLUF	Bottom Line Up Front. Format de briefing militaire et administratif américain commençant par la conclusion principale.
CENTCOM	United States Central Command. Commandement militaire couvrant le Moyen-Orient, l'Asie centrale, et l'Afrique de l'Est.
CIA	Central Intelligence Agency. Agence américaine de renseignement civil. Sa collection « UFOs: Fact or Fiction? » contient environ 2 700 pages déclassifiées.
CNES	Centre National d'Études Spatiales. Agence spatiale française. Le GEIPAN est rattaché à sa Direction de l'innovation, des applications et de la science.
CEFAA	Comité de Estudios de Fenómenos Aéreos Anómalos (Chili, 1997), aujourd'hui SEFAA. Rattaché à la DGAC sous l'Armée de l'Air chilienne. Commissions tripartites militaires/scientifiques/aéronautes.
COMDABRA	Commandement de la Défense Aérospatiale brésilien. Reçoit les signalements UAP de toutes les branches militaires avant transfert aux Archives Nationales (Ordonnance 551/GC3).
CRIDOVNI	Comisión Receptora e Investigadora de Denuncias de Objetos Voladores No Identificados (Uruguay, 1979). Commission de la Force Aérienne Uruguayenne, la plus ancienne encore active en Amérique du Sud. ~30-40 cas/an.
CEFAe	Comisión de Estudio de Fenómenos Aeroespaciales (Argentine, 6 mai 2011), devenue CIAE. Force Aérienne Argentine, partenariats CONAE et météo nationale.

OIFAA	Oficina de Investigación de Fenómenos Aéreos Anómalos (Pérou). Bureau rattaché à la Force Aérienne Péruvienne (FAP).
Ejército del Aire	Armée de l'air espagnole. A enquêté sur les UAP de 1962 à 1995 ; dossiers déclassifiés 1992-1999 avec méthodologie de fiabilité à 4 niveaux.
Aeronautica Militare	Armée de l'air italienne (AMI). Mandatée par le PM Andreotti en 1978 ; publie des rapports annuels OVNI officiels depuis 2001.
COMETA	Comité d'études approfondies. Rapport français de 1999 rédigé par d'anciens auditeurs de l'IHEDN. Préfacé par l'amiral Marcel Duval. Remis à Chirac et Jospin.
DIA	Defense Intelligence Agency. Agence de renseignement militaire américaine. Auteur du rapport « outstanding » sur Téhéran 1976.
DoD	Department of Defense. Département américain de la Défense.
DoE	Department of Energy. Département américain de l'Énergie. Gère le complexe nucléaire militaire via la NNSA.
DoS	Department of State. Département d'État américain. Émet les câbles diplomatiques.
DoW	Department of War. Nouveau nom (depuis 2025) du Department of Defense pour certaines fonctions opérationnelles.
DTNAMIC	Defense Technical Naval Aerospace Mediterranean Integration Center. Centre d'intégration tactique en Méditerranée.
EBE	Extraterrestrial Biological Entity. Acronyme apparu dans la littérature ufologique et repris dans le glossaire COMETA. Aucune donnée institutionnelle ne confirme l'existence d'EBE.
EMI	Electromagnetic Interference. Interférence électromagnétique. Explication classique de signaux anormaux dans les transcriptions Apollo.
ES	Electronic Surveillance. Détection passive de signaux électromagnétiques par les aéronefs militaires.
FBI	Federal Bureau of Investigation. Police fédérale américaine. Dossier UAP : 62-HQ-83894 (1947+).
FLIR	Forward Looking Infrared. Capteur infrarouge frontal des aéronefs militaires.
FOIA	Freedom of Information Act. Loi américaine de 1966 sur l'accès aux documents gouvernementaux.
Five Eyes	Alliance de renseignement entre États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande. Canal classifié de partage de données, incluant les détections d'UAP.
FSWP	Flying Saucer Working Party (Royaume-Uni, 1950-1951). Première étude officielle du MoD sur les UFO, initiée par Sir Henry Tizard. Conclusions sceptiques.
Project Condign	Seconde étude classifiée du MoD britannique (1996-2000), rapport de ~400 pages rendu public en 2006. Attribue la plupart des UAP à des plasmas atmosphériques.
GAO	Government Accountability Office. Cour des comptes du Congrès américain. Auteur du rapport de 1995 sur Roswell.

GEIPAN	Groupe d'Études et d'Informations sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés. Rattaché au CNES depuis 1977 (sous le nom GEPAN, puis SEPRA, puis GEIPAN).
GEPAN	Premier nom du GEIPAN (1977-1988).
IFF	Identification Friend or Foe. Système d'identification ami/ennemi par interrogation radio.
IIAF	Imperial Iranian Air Force. Force aérienne iranienne avant la révolution de 1979.
IRIN/IRGCN	Islamic Republic of Iran Navy / Iranian Revolutionary Guard Corps Navy. Marines iraniennes.
ISR	Intelligence, Surveillance, Reconnaissance. Mission de renseignement par capteurs aériens.
JOC	Joint Operations Center. Centre de commandement opérationnel interarmées ou interservices.
MGRS	Military Grid Reference System. Système de coordonnées militaires standardisé.
MOD	Ministry of Defence. Ministère britannique de la Défense.
MQ-9	General Atomics MQ-9 Reaper. Drone armé américain de surveillance et frappe.
MUFON	Mutual UFO Network. Organisation privée d'ufologie américaine.
NARA	National Archives and Records Administration. Archives nationales américaines.
NASA	National Aeronautics and Space Administration. Agence spatiale civile américaine.
NDAA	National Defense Authorization Act. Loi annuelle de budget militaire américain. Le NDAA FY-2023 a institué l'obligation de reporting NRC vers AARO.
NIDA	Newly-Identified Defense Anomalies. Bureau japonais créé en 2024 sur le modèle de l'AARO.
NNSA	National Nuclear Security Administration. Branche du DoE chargée des armes nucléaires.
NORAD	North American Aerospace Defense Command. Commandement de défense aérospatiale Amérique du Nord.
NRC	Nuclear Regulatory Commission. Autorité de sûreté nucléaire civile américaine.
NRO	National Reconnaissance Office. Agence américaine de satellites de reconnaissance.
NVG	Night Vision Goggles. Lunettes de vision nocturne par intensification de lumière.
ODNI	Office of the Director of National Intelligence. Bureau du directeur du renseignement national américain.
RAF	Royal Air Force. Force aérienne britannique.
RIO	Radar Intercept Officer. Officier d'interception radar dans les F-14 et F-4 américains.
SAC	Strategic Air Command (1946-1992). Commandement de l'aviation stratégique américaine. Renommé STRATCOM.

SCU	Scientific Coalition for UAP Studies. Organisation scientifique privée américaine spécialisée UAP.
SEPRA	Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique. Nom du GEIPAN entre 1988 et 2005.
SETKA	« Filet/Réseau » en russe. Nom de deux programmes soviétiques jumeaux (1978-1990) : Setka-AN (Académie des Sciences) et Setka-MO (Défense). ~3 000 rapports collectés.
IZMIRAN	Institut soviétique de magnétisme terrestre, d'ionosphère et de propagation des ondes radio. Pilote scientifique de Setka-AN (Migulin, Platov).
VPK	Commission militaro-industrielle de l'URSS (Voïenno-Promychlennaïa Komissiya). Commanditaire des programmes Setka.
Thread 3 / Nit-3	Programme soviétique puis russe d'analyse avancée succédant à Setka. Viserait l'étude/rétroingénierie de technologies non identifiées. Possiblement toujours actif.
SID	Security Incident Database. Base de données des incidents de sécurité de la NRC.
SOBEPS	Société Belge d'Étude des Phénomènes Spatiaux. Organisation belge d'enquête UAP, devenue COBEPS.
UAP	Unidentified Aerial / Anomalous Phenomena. Terminologie institutionnelle américaine et internationale ayant remplacé UFO depuis 2017.
UAP D	Catégorie D du GEIPAN : Unidentified Aerospace Phenomenon, non identifié après enquête.
USO	Unidentified Submerged Object (objet submergé non identifié). Objet détecté sous l'eau ou capable de transiter entre l'air et l'eau.
Transmédium	Capacité attribuée à certains UAP de passer de l'air à l'eau (ou inversement) sans ralentir ni produire de gerbe d'impact notable.
VASCO	Vanishing & Appearing Sources during a Century of Observations. Projet scientifique (B. Villarroel) cataloguant les « transients » des plaques photographiques anciennes.
Transient	Point lumineux de type stellaire apparaissant sur une seule plaque photographique et absent des autres relevés. Au cœur de l'étude Villarroel 2025 sur la corrélation avec les essais nucléaires.
UAC	Unidentified Air Conditions (« conditions aériennes non identifiées »). Terme officiel de l'Armée Populaire de Libération chinoise pour désigner les UAP.
PLA	People's Liberation Army (Armée Populaire de Libération). Forces armées de la République Populaire de Chine. Dispose d'un groupe de travail UAC traité par IA.
UAS	Unmanned Aircraft System. Drone (système aérien sans pilote).
UCNI	Unclassified Controlled Nuclear Information. Catégorie de classification spécifique aux informations nucléaires civiles.
UFO	Unidentified Flying Object. Terminologie historique (1947-2017) remplacée par UAP.
USIC	U.S. Intelligence Community. Communauté américaine du renseignement (18 agences sous coordination ODNI).

USPER	U.S. Person. Personne américaine ou résident américain, catégorie juridique de protection des données.
VFA	Strike Fighter Squadron. Escadrille de chasse-attaque de la Marine américaine. VFA-41 « Black Aces », VFA-11 « Red Rippers ».

ANNEXE 6

Les témoins-clés de la documentation publique

Quelques figures émergent du corpus comme témoins-clés dont les déclarations publiques sont citées dans plusieurs documents officiels. Voici les principaux, classés chronologiquement.

Lonnie Zamora (1933-2009)	Officier de police, Socorro, Nouveau-Mexique. Témoin principal de l'incident du 24 avril 1964. Décrit par l'agent FBI Byrnes comme « sober, industrious, conscientious, not given to fantasy ». N'a jamais varié de son récit. Décédé en 2009.
Jesse Marcel (1907-1986)	Lieutenant-colonel USAF, officier de renseignement de la 509th Bomb Group à Roswell en 1947. A récupéré les débris du ranch Foster. Témoignage public à partir de 1978 : « definitely not from this earth ».
Parviz Jafari (1942-2024)	Général à la retraite de l'Imperial Iranian Air Force. Pilote du second F-4 lors de l'incident de Téhéran le 19 septembre 1976. Décédé en 2024 en Iran. Témoignage public à Washington DC en 2007.
Robert Salas (né 1940)	Ancien capitaine USAF, deputy missile commander à Malmstrom le 16 mars 1967. Témoin de la mise hors-ligne simultanée de 10 Minuteman I. Témoignage public à partir de 1996. Audition Congrès américain mai 2024.
Renato Nicolaï (1929-2017)	Agriculteur à la retraite, témoin unique de Trans-en-Provence le 8 janvier 1981. Récit constant pendant 36 ans. Traces au sol analysées par GEPAN/INRA/CNRS. Décédé en 2017.
Wilfried De Brouwer (né 1941)	Major général belge, ancien chef adjoint des opérations de l'armée de l'air belge. Voix officielle lors de la vague des triangles 1989-1990. Conférence de presse de juillet 1990 à Beauvechain.
Fife Symington III (né 1945)	Ancien gouverneur républicain de l'Arizona (1991-1997), pilote militaire vétéran du Vietnam. Tourne en dérision les Phoenix Lights en 1997. En 2007, révèle publiquement avoir lui-même observé l'objet : « enormous and inexplicable ».
John McCain (1936-2018)	Sénateur républicain de l'Arizona (1987-2018), candidat à la présidence en 2008, ancien pilote naval. À propos des Phoenix Lights : « never been fully explained ». Cité dans le COMETA et dans la presse internationale.
Ed Rhodes	Chief pilot Tajik Air, 1994. Avec deux pilotes américains, observe 40 minutes durant un objet au-dessus du Kazakhstan le 27 janvier 1994. Câble DUSHANBE 00259 du Département d'État.

David Fravor (né 1962)	Commander USN à la retraite. Pilote F/A-18 du squadron VFA-41 « Black Aces ». Témoin principal de l'incident Tic-Tac de l'USS Nimitz le 14 novembre 2004. Audition Congrès américain juillet 2023.
Alex Dietrich	Lieutenant-commander USN à la retraite. Wingman de Fravor lors de l'incident Tic-Tac. A confirmé publiquement le récit de Fravor depuis 2019.
Ryan Graves (né 1985)	Ancien lieutenant USN, pilote F/A-18 du squadron VFA-11 « Red Rippers ». A décrit des observations quasi-quotidiennes UAP en 2014-2015 sur la côte Atlantique. Audition Congrès américain juillet 2023. Présent à l'audition du Congrès mexicain septembre 2023.
Luis Elizondo (né 1971)	Ancien commandant de l'AATIP (2010-2017). A démissionné du DoD en octobre 2017 pour parler publiquement. Auteur de *Imminent* (2024). Audition Congrès américain novembre 2024.
David Grusch (né 1986)	Ancien officier de l'Air Force et du National Reconnaissance Office. A déposé en 2023 une plainte de lanceur d'alerte auprès de l'Inspector General de l'IC. Témoignage public devant le Congrès en juillet 2023. Allégations de programmes de récupération non confirmées par AARO.
Christopher Mellon (né 1958)	Ancien Deputy Assistant Secretary of Defense for Intelligence (1999-2002). Voix publique de la transparence UAP depuis 2017. Co-fondateur de plusieurs initiatives de recherche académique.
Avi Loeb (né 1962)	Astrophysicien à Harvard. Initiateur du Galileo Project (juillet 2021), première recherche scientifique systématique d'instruments dédiés à la détection d'UAP. Auteur de *Extraterrestrial* (2021).
Sean Kirkpatrick (né 1969)	Premier directeur de l'AARO (2022-2023). Auteur du rapport AARO Volume I de mars 2024 concluant à l'absence de preuve de récupération extraterrestre. Démissionne fin 2023.
Jon Kosloski	Directeur actuel de l'AARO depuis septembre 2024. Physicien de formation, ancien NSA. Auteur du Volume II du rapport AARO en 2025, au ton plus mesuré que le Volume I.
Boris Sokolov	Colonel soviétique, coordinateur du volet militaire du programme Setka-MO. Figure centrale de la collecte nationale des rapports d'unités militaires pendant ~13 ans.
George Knapp (né 1952)	Journaliste d'investigation américain (Las Vegas). A acquis les archives soviétiques Setka en 1993, rendues publiques le 16 janvier 2026 et transmises au Congrès. Connu pour ses reportages sur la zone 51 et le ranch Skinwalker.

ANNEXE 7

La classification GEIPAN détaillée

La méthodologie de classification du GEIPAN, héritée du GEPAN puis du SEPRA, est aujourd'hui utilisée par plusieurs organismes similaires en Europe et en Amérique. Voici sa structure détaillée, avec les critères de discrimination utilisés.

Catégorie A — Phénomène parfaitement identifié
Le phénomène observé est expliqué avec certitude par une cause connue. Exemples typiques : passage d'un avion identifié, satellite récupéré dans les bases NORAD ou Space-Track, planète visible à l'œil nu (Vénus, Jupiter, Mars), lanterne thaïlandaise visible sur photographie, drone de loisir reconnu.
Proportion 2026 : 27,81 % (932 cas)

Catégorie B — Phénomène probablement identifié
Une explication conventionnelle est très probable mais ne peut être établie avec certitude faute d'éléments décisifs. Les indices convergent vers une explication connue, sans l'établir formellement. Exemples : observation cohérente avec un satellite mais sans identification précise, phénomène atmosphérique probable mais non confirmé.
Proportion 2026 : 38,76 % (1 299 cas)

Catégorie C — Phénomène non identifié (manque de données)
Le témoignage ne permet pas une investigation conclusive en raison d'un manque de données : témoin unique sans corroboration, qualité insuffisante du témoignage, durée trop courte, conditions d'observation non vérifiables. L'inexplication ne traduit pas nécessairement l'existence d'un phénomène anormal, mais une insuffisance d'éléments.
Proportion 2026 : 30,26 % (1 014 cas)

Catégorie D — Phénomène non identifié (après enquête)
L'enquête approfondie n'a pas permis d'identifier le phénomène avec les explications conventionnelles testées. Les données sont suffisantes pour caractériser le phénomène, mais aucune cause connue ne permet de l'expliquer. Cette catégorie se subdivise en D1 et D2.
Proportion 2026 : 2,18 % (106 cas)

D1 — Consistance moyenne
Le phénomène est documenté, mais avec un nombre de témoins limité, une qualité d'enquête moyenne, ou une absence de traces physiques. Inexpliqué, mais avec un degré de confiance modéré.
Proportion 2026 : 0,98 %

D2 — Consistance forte

Le phénomène est documenté avec des témoins multiples, des détections instrumentales convergentes (radar/visuel par exemple), des traces physiques analysables, et une enquête approfondie. Aucun cas du corpus GEIPAN n'atteint actuellement ce niveau.

Proportion 2026 : 0,00 %

Le seuil D2 mérite un commentaire. L'absence de cas en D2 sur près de 50 ans d'enquêtes ne signifie pas qu'aucun cas n'est « réel ». Elle signifie que les données collectées, même les plus solides, ne satisfont pas simultanément tous les critères stricts qui justifieraient cette classification maximale. La méthodologie GEIPAN est délibérément exigeante : la classification D2 nécessite une convergence de preuves indépendantes d'un niveau rarement atteint dans la pratique de l'enquête sur cas isolés.

ANNEXE 8

Inventaire détaillé du corpus projet

Le corpus principal de cette synthèse comprend 125 documents déclassifiés. Voici leur répartition par agence d'origine et leur nature documentaire principale.

FBI — Federal Bureau of Investigation

• Dossier 62-HQ-83894 (1947+) : dossier maître UAP du FBI, série Serial 1 à 438.

• Box 7 NARA : Incident Summaries 101 à 172 (vague 1947-1948).

• 100-DE-18221 : dossier complémentaire phénomènes aériens (1948).

• 100-DE-26505 : enquête sur signalements multiples de soucoupes (1949).

• Sections complémentaires : Section 1, Section 2, Section 3 (correspondance Hoover/agences).

DoW/USCENTCOM — Rapports militaires modernes

• DOW-UAP-D1 à D75 : Mission Reports (Misrep) du 482nd ATKS et autres unités.

• Range Fouler Debrief Forms : débriefings de pilotes F/A-18 sur contacts non identifiés.

• Couverture géographique : Golfe Persique, Détroit d'Ormuz, Mer d'Arabie, Mer de Chine orientale, Méditerranée, Japon.

• Période : mai 2020 — décembre 2024.

• Déclassement individuel signé MG Richard A. Harrison, USCENTCOM Chief of Staff.

DoS — Câbles diplomatiques

• PORT MORESBY 00199 (1985) : Papouasie-Nouvelle-Guinée.

• DUSHANBE 00259 (1994) : Kazakhstan, Boeing 747SP Tajik Air.

• MOSCOW 13169 (2001) : « UFOs over Georgia: Strange Encounters of an MFA Kind ».

• ASHGABAT 01028 (2004) : « Turkmenistan, Civil Society and UFOs ».

• MEXICO 02544 (2023) : audition du Congrès mexicain (Maussan/Graves).

• Plus deux câbles complémentaires en RIF (Released in Full).

DoE / NNSA — Sites nucléaires

• DOE-UAP-D001 : Pantex Unidentified Object Incident Report (images radar + Sandia).

• DOE-UAP-D002 : James Tuck Correspondence (LANL, foudre en boule).

• DOE-UAP-D003 : Pajarito Astronomers lettre du 20 mai 1986 (conférence Warren).

CIA — Reading Room

• FIRK-311/01638-77 : Sary Shagan UAP observation 1973.
• Compléments via la collection publique « UFOs: Fact or Fiction? » (~2 700 pages).
• Rapport historique Gerald K. Haines : « CIA's Role in the Study of UFOs, 1947-90 ».
• Documentation Robertson Panel 1953, Tehran UFO Incident 1976, Project Moon Dust.

ODNI — Office of the Director of National Intelligence

• ODNI-UAP-D001 : USPER Narrative, Senior USIC Official, fin 2025 (publié mai 2026).
• Rapports annuels 2021, 2022, 2023, 2024 au Congrès américain.
• Statement Redacted accompagnant le récit USPER.

NRC — Nuclear Regulatory Commission

• ML24234A061 : NRC UAP Reporting Requirement (cadre légal NDAA FY-2023).
• UAP_BLUF Attachment Released in Full : briefing interne sur la lacune de catégorisation.
• Klukan Emails : correspondance interne sur Pilgrim Nuclear (2015).

NASA — National Aeronautics and Space Administration

• Apollo 11 Air-to-Ground Voice Transcription (juillet 1969).
• Apollo 12 Air-to-Ground Voice Transcription (novembre 1969).
• Apollo 17 Air-to-Ground Voice Transcription (décembre 1972).
• Skylab 1/2, 1/3, 1/4 Crew Debriefings (1973-1974).
• Images NASAUAPVM1 à VM6 (Apollo 12 et 17).

AARO — Publications publiques

• Western US Event Slides 5.08.2026 : événement multi-séquences ouest américain.
• Historical Records Report Volume I (mars 2024).
• Historical Records Report Volume II (2025).

NARA — National Archives and Records Administration

• Boîtes 7, 18, 38, 59, 255, 331, 341 : archives historiques 1947-1969.
• Project SIGN, Project GRUDGE, Project Blue Book : 12 618 cas (701 inexpliqués).

Rapport COMETA — Source comparative

• Document 255_413270 : version anglaise intégrale (« UFOs and Defense: What Should We Prepare For »).
• Préface amiral Marcel Duval, ancien chef d'état-major particulier du président.
• Annexes : Roswell, Désinformation, Chronologie, Implications stratégiques.

Sources institutionnelles internationales

• Brésil — Arquivo Nacional, base SIAN (sian.an.gov.br) : 893 cas 1952-présent, Ordonnance 551/GC3 de 2010.
• Brésil — Opération Prato (1977-78) : 2 000 photos, 16h de film, rapport FAB de 179 pages.
• Chili — CEFAA/SEFAA (DGAC) : vidéo infrarouge Marine du 11 novembre 2014, classée UAP en 2017.

• Belgique — SOBEPS/armée de l'air : enregistrements radar F-16, vague 1989-1990.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Ce que cette synthèse écarte — et pourquoi

Un document fondé sur les sources officielles se définit autant par ce qu'il inclut que par ce qu'il refuse. Plusieurs des affaires les plus célèbres de la culture populaire UAP sont volontairement absentes de cette synthèse — non par négligence, mais parce qu'elles ne satisfont pas le critère de base : reposer sur une source institutionnelle vérifiable. Les présenter ici, avec la raison précise de leur exclusion, est un acte de rigueur, pas de dénigrement. Le lecteur peut ainsi juger lui-même de la frontière entre dossier documentaire et folklore.

La règle appliquée tout au long de ce document est simple : un cas n'est développé que s'il existe une trace officielle (archive militaire, rapport d'agence, dossier d'enquête gouvernemental, publication scientifique à comité de lecture). Les affaires suivantes, pourtant parmi les plus connues au monde, échouent à ce test — chacune pour une raison différente, qu'il est instructif de détailler.

Le Triangle des Bermudes

Aucune institution ne le reconnaît comme catégorie. Les garde-côtes américains (US Coast Guard) et le Board on Geographic Names ne lui attribuent aucune dangerosité particulière, et aucun dossier d'enquête officiel n'existe sur le « Triangle » en tant que tel. Les analyses statistiques (Lloyd's of London, garde-côtes) montrent que le taux de disparitions n'y est pas supérieur à celui d'autres zones océaniques à fort trafic, traversées par le Gulf Stream et sujettes aux tempêtes. Le concept est d'origine éditoriale (article de 1964, livre de Berlitz en 1974), et l'enquêteur Larry Kusche a démontré que nombre de ses « mystères » étaient inventés, survenus ailleurs, ou déjà résolus.

Bob Lazar et l'« élément 115 »

Témoignage unique, jamais corroboré par une pièce matérielle ou une source institutionnelle. Lazar affirme depuis 1989 avoir rétro-conçu des soucoupes à la zone S-4, alimentées par un « élément 115 ». L'élément 115 a effectivement été synthétisé (le moscovium, ajouté au tableau périodique en 2016), mais son isotope connu a une demi-vie d'environ 0,65 seconde — il ne correspond en rien à un carburant stable tel que décrit. Les cursus universitaires que Lazar revendique (MIT, Caltech) n'ont pas été confirmés par ces institutions. Aucun document officiel n'étaye son récit.

Les « momies de Nazca » de Jaime Maussan

Présentées au Congrès mexicain en 2023 comme des corps « non humains », ces dépouilles ont été largement décrites par les scientifiques comme des assemblages d'ossements humains et animaux anciens. Le présentateur, Jaime Maussan, avait déjà été associé à plusieurs affaires démenties. Aucune autorité scientifique indépendante n'a validé l'origine non humaine. Une audition parlementaire ne confère pas de valeur probante à un objet ; elle ne fait qu'en enregistrer la présentation.

Roswell comme « crash extraterrestre »

Le cas figure dans cette synthèse — mais en tant qu'objet documentaire, pas comme preuve d'un crash d'engin non humain. Les archives officielles (rapports de l'US Air Force de 1994-1997) attribuent les débris au projet Mogul, un programme secret de ballons de détection acoustique des essais nucléaires soviétiques. L'hypothèse du crash extraterrestre, des corps récupérés et de la dissection repose sur des témoignages tardifs et contradictoires, sans pièce matérielle vérifiable. La synthèse documente la controverse ; elle ne tranche pas en faveur de l'extraordinaire.

Les « abductions » (enlèvements)

Catégorie entière écartée. Les récits d'enlèvement (Betty et Barney Hill 1961, Travis Walton 1975, etc.) relèvent du témoignage subjectif, souvent recueilli sous hypnose — méthode dont la fiabilité mémorielle est scientifiquement contestée. Aucun de ces cas ne dispose d'une trace instrumentale ou d'un dossier d'agence permettant une analyse documentaire. Ils appartiennent à la sociologie du phénomène, pas à son dossier factuel.

Le « crash de Kecksburg » (1965)

Souvent appelé « le Roswell de Pennsylvanie ». Un objet est tombé près de Kecksburg en décembre 1965, mais aucune archive officielle n'en confirme la nature non humaine. La NASA a indiqué qu'il s'agissait probablement de débris d'un satellite ou d'un météore. Le dossier repose sur des témoignages et une couverture médiatique, sans pièce institutionnelle décisive.

Les « bases souterraines » (Dulce, etc.)

Aucune source officielle, d'aucune sorte. Les récits de bases souterraines abritant une collaboration entre militaires et entités non humaines (Dulce au Nouveau-Mexique étant le plus célèbre) proviennent exclusivement de témoignages invérifiables et de littérature conspirationniste. Ils sont absents de toute archive gouvernementale et n'ont leur place dans aucun document à prétention documentaire.

Ces exclusions partagent un point commun : elles séparent le **récit** de la **trace**. Une affaire peut être mondialement célèbre, sincèrement crue par des millions de personnes, et néanmoins dépourvue de toute source que l'on puisse ouvrir, lire et vérifier. C'est précisément cette frontière que cette synthèse a choisi de tenir. Les cas qu'elle développe — de Norfolk 1947 à la vidéo chilienne de 2014, du programme Setka à l'étude Villarroel — ont tous, quelle que soit leur force probante finale, une chose en commun : quelqu'un, dans une institution, a écrit quelque chose que

l'on peut aujourd'hui consulter. Le reste, si fascinant soit-il, relève d'un autre livre — celui des croyances, et non celui des archives.

ÉPILOGUE

Ce que le silence des archives ne dit pas

L'histoire que racontent ces 125 documents est aussi une histoire de ce qui n'a pas été déclassifié. Le GAO l'a noté en 1995 à propos de Roswell. La CIA a refusé de communiquer les documents sur la zone 51 et Majestic-12. Les rapports DoW de 2020 portent encore des marques « 1.4a » indiquant des informations classifiées au-delà du déclassement actuel. Le DOE-UAP-D001 Pantex contient des pages caviardées en bloc sous mention UCNI.

Le corpus accessible n'est donc qu'une partie du corpus total. Cette synthèse a privilégié les cas où la documentation est la plus solide, les sources institutionnelles, les croisements possibles. Elle a écarté les récits non corroborés, les affirmations spectaculaires sans support documentaire, les théories qui ne reposent que sur l'autorité d'un témoin unique.

Les institutions qui ont sérieusement enquêté sur le sujet sont nombreuses et de cultures très différentes. Le COMETA a passé deux ans à examiner les archives militaires et civiles françaises. Le GEIPAN classe rigoureusement depuis 1977. L'AARO produit des rapports annuels depuis 2022. L'Ejército del Aire espagnol a déclassifié ses dossiers selon une grille de fiabilité stricte ; l'Aeronautica Militare italienne publie ses rapports chaque année ; le CEFAA chilien réunit militaires et scientifiques ; le programme soviétique Setka a collecté ~3 000 rapports en treize ans. Tous arrivent au même point : entre 2 et 5 % des cas résistent à toute explication conventionnelle après enquête approfondie.

C'est précisément le pourcentage de cas inexpliqués qui constitue l'objet véritable de cette synthèse. Pas les hypothèses qu'on peut en tirer — extraterrestre, interdimensionnelle, technologique avancée, ou phénoménologique. Mais le fait, têtu, persistant, multi-sources, qu'il existe entre 1 % et 5 % d'observations aérospatiales qu'aucune institution, aucun service de renseignement, aucun ingénieur n'a pu expliquer en huit décennies.

Ce résidu, dans la rigueur du protocole français comme dans la masse des rapports américains, dans les dossiers espagnols comme dans les archives soviétiques, est le véritable dossier UAP. Il est mince. Il est indiscutable. Et il continue de croître, mission après mission, témoin après témoin, archive après archive, sur les cinq continents.

Et maintenant ?

Trois questions ouvertes pour les prochaines années

L'analyse documentaire conduite dans cette synthèse laisse trois questions ouvertes qui structureront probablement le dossier UAP des prochaines années.

1. La déclassification ira-t-elle jusqu'au bout ?

Le rythme actuel de déclassification — récit ODNI USPER en mai 2026, Western US Event Slides en mai 2026, rapports CENTCOM individuels en 2025-2026 — est sans précédent dans l'histoire institutionnelle américaine. La question est de savoir si ce mouvement se poursuivra jusqu'à inclure les programmes de récupération potentiels (que David Grusch affirme avoir existé), ou s'il s'arrêtera à la déclassification des observations sans inclure leurs analyses techniques.

L'amendement Schumer-Rounds initial de 2023 prévoyait la déclassification systématique sous 25 ans des documents UAP fédéraux, avec une commission de révision présidentielle. Le texte final adopté en NDAA FY-2024 a édulcoré cette disposition. Le combat législatif continue. Plusieurs représentants — Anna Paulina Luna (R-Floride), Jared Moskowitz (D-Floride), Tim Burchett (R-Tennessee), Eric Burlison (R-Missouri) — annoncent vouloir relancer la procédure de déclassification pleine.

2. La science fondamentale prendra-t-elle le relais ?
L'AARO n'est pas un organisme de recherche scientifique : c'est un bureau du Département de la Défense centré sur la sécurité nationale. Pour que le dossier UAP avance scientifiquement, il faudrait que des institutions académiques s'en saisissent à grande échelle. Le panel NASA Spergel (2023) a ouvert une voie. Le Galileo Project d'Avi Loeb à Harvard, lancé en juillet 2021, mène des observations systématiques avec capteurs dédiés sur plusieurs sites américains. Le SCU (Scientific Coalition for UAP Studies) regroupe plus de 100 scientifiques aux États-Unis.

L'enjeu est de produire des données nouvelles, instrumentalement contrôlées, dont la qualité dépasse celle des rapports historiques. Sans cette montée en gamme méthodologique, le dossier risque de rester ce qu'il a été pendant 80 ans : une accumulation de témoignages crédibles mais non vérifiables instrumentalement de manière indépendante.

3. Y aura-t-il une coopération internationale ?
Le rapport COMETA appelait dès 1999 à une coopération internationale sur le sujet. Vingt-sept ans plus tard, cette coopération reste embryonnaire. Les contacts AARO-DGSI/DGSE existent mais restent classifiés. Le NIDA japonais (créé en 2024 sur le modèle AARO) a ouvert des canaux d'échange. L'Italie a annoncé en mars 2026 la création d'un bureau dédié au sein du ministère de la Défense.

L'absence d'instance internationale formelle — l'équivalent UAP de l'AIEA pour le nucléaire ou de l'OMS pour la santé — reste un handicap structurel. Les Nations Unies ont rejeté en 1978 la résolution Eric Gairy (Premier ministre de la Grenade) proposant la création d'une agence ONU sur les UAP. Aucune initiative diplomatique majeure n'a repris ce projet depuis.

Ces trois questions ne se laissent pas trancher par l'analyse documentaire seule. Elles relèvent de choix politiques, scientifiques et diplomatiques qui se feront — ou ne se feront pas — dans les prochaines années. Le présent dossier ne fait qu'éclairer le terrain sur lequel ces choix devront s'opérer.

OUVERTURE

LE MOMENT WASHINGTON

Cette synthèse a parcouru quatre-vingts ans d'archives institutionnelles. Mais l'événement le plus significatif de la dernière décennie n'est pas documentaire — il est politique et médiatique. Le sujet UAP est sorti du chuchotement administratif pour entrer dans le théâtre des auditions publiques au Congrès américain, puis dans les salles de cinéma et sur les plateformes de streaming. Ce qui se joue désormais ne concerne plus seulement ce que les agences savent ou ne savent pas. Cela concerne ce que la société américaine est en train de décider collectivement d'accepter comme matière de débat légitime.

OUVERTURE

Le moment Washington — auditions au Congrès et bascule culturelle

1. Juillet 2023 — la première audition fondatrice

Le **26 juillet 2023**, à 10h00 du matin, le sous-comité National Security, the Border, and Foreign Affairs de la House Oversight Committee tient une audition intitulée « *Unidentified Anomalous Phenomena: Implications on National Security, Public Safety, and Government Transparency* ». Coprésidée par les députés Glenn Grothman (R-Wisconsin) et Robert Garcia (D-Californie), retransmise en direct par C-SPAN, l'audition entendra trois témoins sous serment.

Ryan Graves, ancien lieutenant USN et pilote F/A-18 du squadron VFA-11 « Red Rippers » basé sur l'USS Theodore Roosevelt, témoigne le premier. Il décrit les observations quasi-quotidiennes d'UAP que son escadrille a faites en 2014-2015 le long de la côte Atlantique, et souligne le tabou professionnel qui interdisait alors aux pilotes d'en parler officiellement. Son témoignage est mesuré, factuel, appuyé sur des éléments instrumentaux.

David Fravor, commander USN à la retraite, ancien commanding officer du squadron VFA-41 « Black Aces », est le second témoin. Il restitue, devant le Congrès et en direct, son récit de l'incident Tic-Tac du 14 novembre 2004 au large de San Diego. Sa déposition, rigoureuse et sobre, est saluée par les députés des deux partis.

David Grusch est le troisième témoin et celui dont la déposition fera l'événement. Ancien officier de l'US Air Force et ancien représentant du National Reconnaissance Office auprès de l'UAP Task Force du Département de la Défense, Grusch a déposé en juin 2023 auprès de l'Inspector General de la Intelligence Community une plainte de lanceur d'alerte officielle. Devant le Congrès, il affirme avoir reçu, dans le cadre de ses fonctions, des informations sur des programmes de récupération de matériel non humain et d'études biologiques sur des « pilotes » d'origine non humaine. Il refuse d'entrer dans le détail en séance publique, invoquant les contraintes de classification.

> *« I was informed in the course of my official duties of a multi-decade UAP crash retrieval and reverse engineering program, to which I was denied access. I am hopeful that my testimony will inspire courage in others to come forward and speak truth to power. I have a duty to my oath and obligations to come forward. »*

Témoignage sous serment de David Grusch, House Oversight Committee, 26 juillet 2023

Les allégations de Grusch ne sont pas accompagnées de pièces matérielles consultables publiquement. Elles sont, par nature, des allégations sous serment dont la vérification dépend de l'investigation interne demandée à l'Inspector General. L'AARO, dans ses rapports historiques de

2024 et 2025, affirme n'avoir trouvé aucune preuve étayée des programmes décrits. La controverse, loin d'être tranchée, structure depuis lors le débat parlementaire.

L'audition de 2023 a un effet immédiat : elle **légitime institutionnellement** la prise de parole publique des anciens fonctionnaires. La menace de représailles administratives — qui maintenait le silence depuis des décennies — est officiellement suspendue. Plusieurs anciens responsables qui hésitaient à parler saisissent l'occasion. Le calendrier législatif s'accélère.

2. Novembre 2024 — la seconde audition

Le **13 novembre 2024**, à 11h30, dans la salle Rayburn 2154, une nouvelle audition est convoquée : « *Unidentified Anomalous Phenomena: Exposing the Truth* ». Elle est coprésidée par **Nancy Mace** (R-Caroline du Sud) et Glenn Grothman. Quatre témoins sont entendus, choisis pour leur diversité institutionnelle.

Tim Gallaudet, rear admiral à la retraite de l'US Navy, ancien sous-secrétaire au Commerce pour les océans et l'atmosphère (NOAA), océanographe de formation, témoigne le premier. Il révèle publiquement avoir reçu personnellement, en janvier 2015, des rapports vidéo des incidents UAP de l'USS Theodore Roosevelt avant qu'ils ne soient classifiés et soustraits à la diffusion. Son témoignage est celui d'un officier général à l'autorité institutionnelle indiscutable.

Luis Elizondo, ancien commandant de l'AATIP au Pentagone de 2010 à 2017, témoigne pour la première fois sous serment au Congrès après sa démission en octobre 2017. Auteur en 2024 du livre *Imminent*, Elizondo affirme l'existence de programmes de dissimulation actifs et dénonce un « *cabal* » de responsables hostiles à la transparence. Sa formulation publique sera reprise dans toute la presse internationale.

Michael Gold, ancien NASA Associate Administrator pour les politiques et les partenariats spatiaux, témoigne sur la nécessité d'un cadre scientifique civil ouvert pour l'étude des UAP. Il a co-rédigé le rapport du panel NASA Spergel publié en septembre 2023. Sa parole est celle d'un haut fonctionnaire civil expérimenté du secteur spatial.

Michael Shellenberger, journaliste d'investigation fondateur du média Public, présente en séance un rapport de 12 pages transmis par un « *current or former U.S. government official* » — anonyme — décrivant un programme classifié nommé « IMMACULATE CONSTELLATION » qui aurait consolidé depuis des décennies les données UAP au sein de l'Executive Branch sans information au Congrès.

> *« Excessive secrecy has led to grave misdeeds against loyal civil servants, military personnel and the public, all to hide the fact that we are not alone in the cosmos. This is not hyperbole but a genuine fact, and this is wrong. »*
>
> *Témoignage de Luis Elizondo, House Oversight Committee, 13 novembre 2024*

Le ton de l'audition de novembre 2024 est nettement plus affirmé que celui de juillet 2023. Là où Grusch parlait d'information reçue dans ses fonctions, Elizondo et Gallaudet témoignent désormais à la première personne d'observations qu'ils auraient eux-mêmes constatées. Là où l'AARO

appelait à la prudence interprétative, le sous-comité parlementaire pousse vers la déclassification offensive.

Cinq parlementaires républicains et démocrates participent activement, sous l'impulsion du UAP Caucus bipartisan créé par Tim Burchett (R-Tennessee) et Jared Moskowitz (D-Floride). Anna Paulina Luna (R-Floride), Eric Burlison (R-Missouri), Lauren Boebert (R-Colorado), André Carson (D-Indiana), Robert Garcia (D-Californie), Nancy Mace (R-Caroline du Sud) prennent successivement la parole. Une coalition transversale émerge.

3. La nature des intervenants — pourquoi cela change tout

Ce qui distingue les auditions de 2023-2024 de toutes les prises de parole publiques antérieures sur les UAP, c'est le profil socio-institutionnel des intervenants. Aucun témoin n'est un militant amateur, un astronome de week-end ou un auteur de livres commerciaux. **Tous occupent ou ont occupé des positions de premier plan dans l'appareil de défense et de renseignement américain.**

Le tableau ci-dessous résume le profil institutionnel des principaux intervenants ayant témoigné publiquement entre 2017 et 2024.

Nom	Fonction	Origine institutionnelle	Cadre
David Fravor	Commander USN (ret.)	CO du squadron VFA-41, témoin direct Tic-Tac 2004	Audition 2023
Alex Dietrich	Lt-Commander USN (ret.)	Wingman de Fravor, témoin direct Tic-Tac 2004	Public depuis 2019
Ryan Graves	Lt USN (ret.), F/A-18	Squadron VFA-11, témoin USS Roosevelt 2014-15	Audition 2023
David Grusch	Officier USAF, ex-NRO	Représentant NRO auprès de l'UAP Task Force	Audition 2023
Tim Gallaudet	Rear Admiral USN (ret.)	Ex-sous-secrétaire Commerce/NOAA, océanographe	Audition 2024
Luis Elizondo	Ancien commandant AATIP	DoD 2010-2017, démissionne oct. 2017	Audition 2024
Michael Gold	Ex-NASA Associate Admin.	Politiques et partenariats spatiaux NASA	Audition 2024
Christopher Mellon	Ex-Deputy Asst Sec. Defense	Renseignement DoD 1999-2002	Public depuis 2017
James Clapper	Général USAF, ex-DNI	Director of National Intelligence 2010-2017	The Age of Disclosure
Marco Rubio	Sénateur puis Sec. d'État	Ex-vice-président du Senate Intel. Cmte	The Age of Disclosure
Kirsten Gillibrand	Sénatrice D-NY	Auteur amendement UAP Disclosure Act	The Age of Disclosure

Mike Rounds	Sénateur R-Dakota du Sud	Co-auteur UAP Disclosure Act 2023	The Age of Disclosure
Jay Stratton	Ex-directeur UAP Task Force	Office of Naval Intelligence	The Age of Disclosure
Karl Nell	Colonel USA (ret.)	Ex-AARO, ingénieur aérospatial	The Age of Disclosure
Jim Semivan	Ex-officier supérieur CIA	30 ans CIA, retraité 2007	The Age of Disclosure

La diversité des fonctions occupées est révélatrice. On y trouve des **officiers généraux** en retraite (un rear admiral USN, un général USAF, un colonel USA), des **pilotes de combat** en activité ou récemment retirés du service (Fravor, Dietrich, Graves), des **responsables civils de haut niveau** (NASA, NOAA, Département de la Défense), des **sénateurs en fonction** des deux partis (Rubio, Gillibrand, Rounds, Schumer), et des **vétérans du renseignement** (Clapper ex-DNI, Mellon ex-DoD, Semivan ex-CIA).

Aucun de ces intervenants n'a, dans son parcours antérieur, exprimé d'engagement public en faveur d'une thèse ufologique. La plupart ont au contraire fait carrière dans des fonctions exigeant prudence, discrétion et scepticisme professionnel. C'est précisément ce qui rend leur prise de parole convergente, sur un sujet historiquement marginalisé, institutionnellement significative.

L'argument du « *nombre de témoins* » a longtemps été mobilisé par les sceptiques contre l'ufologie populaire : un témoin amateur, même sincère, peut se tromper. **L'argument s'inverse en 2024** : la concentration de témoins institutionnellement qualifiés, sous serment ou en public, convergeant sur des descriptions similaires, devient un fait à expliquer.

4. The Age of Disclosure — la bascule culturelle

Le **9 mars 2025**, à Austin (Texas), le festival South by Southwest projette en première mondiale un documentaire de 109 minutes intitulé *The Age of Disclosure*. Le réalisateur est **Dan Farah**, producteur expérimenté d'Hollywood (*Ready Player One* de Steven Spielberg, série *The Shannara Chronicles*). Le narrateur est Luis Elizondo.

Le film aligne **34 témoins de premier plan** du gouvernement américain, de l'armée et des services de renseignement. Outre les intervenants déjà connus du Congrès — Fravor, Dietrich, Elizondo, Mellon, les députés Luna, Carson, Burchett, Crenshaw — il intègre des figures supplémentaires qui n'avaient jamais encore parlé publiquement avec une telle ampleur.

The Age of Disclosure — fiche technique

- **Réalisateur** : Dan Farah (producteur de Ready Player One, Spielberg 2018)
- **Narrateur** : Luis Elizondo, ancien commandant AATIP
- **Durée** : 109 minutes
- **Première** : SXSW Festival, Austin (Texas), 9 mars 2025
- **Sortie publique** : 21 novembre 2025 (cinémas NY/DC/LA + Amazon Prime Video)
- **Intervenants** : 34 figures gouvernementales, militaires et de renseignement
- **Distinction** : nominé Oscar 2026 (catégorie documentaire), shortlist annoncée le 16 décembre 2025
- **Performance** : documentaire le plus rentable de l'histoire d'Amazon Prime Video au moment de sa sortie VOD
- **Citation Oliver Stone** : « Monumental — A once-in-a-generation cultural flashpoint »

La présence à l'écran de **Marco Rubio**, alors sénateur de Floride et désormais Secrétaire d'État et conseiller à la sécurité nationale du président des États-Unis, marque un seuil sans précédent. Rubio avait, pendant son mandat de vice-président du Senate Select Committee on Intelligence, accès aux informations classifiées les plus sensibles du gouvernement américain. Sa parole publique sur les UAP engage, par sa fonction même, le plus haut niveau de l'exécutif.

James Clapper, général à la retraite de l'US Air Force, ancien Director of National Intelligence sous Obama de 2010 à 2017 — c'est-à-dire le chef institutionnel de l'ensemble de la communauté du renseignement américaine (18 agences) — apparaît également dans le film. Son crédit institutionnel personnel est, parmi les anciens responsables américains vivants, l'un des plus élevés sur le sujet de la classification.

Les sénateurs **Kirsten Gillibrand** (démocrate, New York) et **Mike Rounds** (républicain, Dakota du Sud) — co-auteurs de l'UAP Disclosure Act 2023, amendement clé du NDAA — apparaissent également. La présence simultanée de figures démocrates et républicaines de premier plan dans un même documentaire de fond sur le sujet est elle-même un événement politique.

> *« It's not hyperbole to say that The Age of Disclosure — and the conversations it creates — could change the world. »*

Variety, mars 2025, après la projection SXSW

Le documentaire ne fait pas l'unanimité, et il convient de le préciser. La **critique scientifique** et les commentateurs sceptiques pointent — à juste titre — l'**absence de preuves physiques nouvelles** versées au débat public par le film. Le documentaire repose sur des témoignages, fussent-ils de figures institutionnelles. Il n'apporte pas de fragment de matériau, pas de séquence vidéo inédite décisive, pas de mesure instrumentale jamais vue.

Le critique du *Variety* Owen Gleiberman a formulé cette réserve dans des termes mémorables : « *When are we actually going to be shown something that looks like more than a dupe of a dupe of an old video game depicting a blurry black dot of an alien spaceship?* » La critique est légitime. Elle est aussi conforme à la posture méthodologique de cette synthèse : **le corpus prouve l'existence d'un phénomène documenté, pas l'origine de ce phénomène**.

L'apport du film n'est pas scientifique : il est **culturel et politique**. Il rend impossible, pour le grand public américain, de continuer à considérer le sujet UAP comme un folklore marginal. Au moment où l'on écrit ces lignes (mai 2026), le film est devenu le documentaire le plus rentable de l'histoire d'Amazon Prime Video, figure dans la shortlist des Oscars 2026, et a été visionné — en salles et en streaming — par plusieurs millions de citoyens américains.

5. Le moment Washington — synthèse et perspectives

Trois constats articulent le moment institutionnel actuel.

Premier constat : la convergence des canaux de légitimation. Les auditions au Congrès (canal législatif), les déclassifications AARO/ODNI (canal administratif), les publications scientifiques du panel NASA (canal académique) et la diffusion grand public via *The Age of Disclosure* (canal culturel) opèrent désormais simultanément. Aucune de ces voies, prise isolément, ne tranche la question. Leur convergence transforme le statut culturel du sujet.

Deuxième constat : la disparition du tabou professionnel. Les pilotes militaires, les officiers de renseignement, les fonctionnaires civils peuvent désormais, sans risque de carrière manifeste, signaler et témoigner. Cette disparition est quantitativement mesurable : les rapports AARO 2024 enregistrent 1 652 signalements UAP entre mai 2023 et juin 2024, contre 144 pour la période 2004-2021. **Le facteur multiplicateur est d'environ 11.**

Troisième constat : la persistance du désaccord interprétatif. La communauté institutionnelle elle-même est divisée. L'AARO (sous Kosloski) reste prudente et n'avance aucune conclusion extraordinaire. Les anciens responsables (Elizondo, Grusch, Mellon) affirment davantage. Les scientifiques académiques (Spergel, Loeb) appellent à la collecte de données nouvelles plutôt qu'à l'interprétation des données anciennes. **Aucun consensus ne s'est formé** sur la nature des phénomènes observés.

Cette tension — entre convergence institutionnelle et persistance du désaccord interprétatif — définit le moment présent. Elle ne sera tranchée ni par cette synthèse ni par les auditions à venir. Elle sera tranchée, peut-être, par la **production de nouvelles données instrumentales contrôlées**. Le Galileo Project d'Avi Loeb, le programme observationnel de la NASA, les améliorations des protocoles de reporting militaires, et les éventuelles publications futures de rapports IMMACULATE CONSTELLATION pourraient changer le paysage évidentiel dans les prochaines années.

Mot final

En clôturant ce document à la fin du mois de mai 2026, le constat est paradoxal. Nous disposons aujourd'hui de **davantage d'informations institutionnellement validées** sur les UAP qu'à aucun autre moment de l'histoire moderne. Quatre-vingts ans d'archives consultables, des milliers de cas documentés, des dizaines de témoins de premier plan parlant ouvertement, un appareil législatif américain qui s'est saisi de la question, un documentaire grand public projeté en

salle et nominé aux Oscars.

Et pourtant, la nature exacte du phénomène nous échappe encore. Il existe ; il est documenté ; il est multi-sources ; il implique parfois des effets physiques constatés. Mais **aucun fragment de matière déclassifiée** n'a été versé au débat public. **Aucun cas du GEIPAN** n'a été classé en consistance forte. **Aucune signature instrumentale** n'a permis de discriminer entre les hypothèses concurrentes.

C'est ce paradoxe qu'il faut tenir, sans s'en remettre aux facilités du déni ou de la croyance. Les institutions américaines, britanniques, françaises, japonaises, italiennes, chiliennes documentent un phénomène dont la nature reste ouverte. Les citoyens informés peuvent désormais lire les documents, regarder les vidéos, suivre les auditions. La décision interprétative finale ne relève plus d'une autorité verticale — elle relève de chacun.

Cette synthèse n'a pas vocation à trancher. Elle a pour ambition plus modeste de proposer au lecteur les **matériaux nécessaires à un jugement informé**. Ce qu'elle aura accompli, si elle a été utile, c'est de remplacer un vide documentaire — ou un trop-plein de récits invérifiables — par une cartographie rigoureuse de ce que les archives officielles permettent aujourd'hui de savoir.

Le reste est affaire de chacun.

Paris, mai 2026.
Synthèse documentaire à partir de 125 documents déclassifiés du projet, 3 351 cas du GEIPAN/CNES et de la collection « UFOs: Fact or Fiction? » de la CIA Reading Room.

CONCLUSION

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de ce parcours — cent trente pages, quatre-vingts années, dix-sept dispositifs gouvernementaux, cinq continents — il est temps de rassembler ce que cette synthèse aura établi. Non pas une vérité sur la nature du phénomène : aucun document ne la livre. Mais une cartographie rigoureuse de ce que les institutions du monde ont consigné, et de ce que cette masse documentaire autorise — ou interdit — d'affirmer.

PERSPECTIVE

La science prend le relais

La science prend le relais : Galileo Project, SCU, panel NASA

L'une des évolutions les plus significatives de la dernière décennie est le passage d'un dossier presque exclusivement militaire et journalistique à une **approche scientifique instrumentée**. Si les gouvernements collectent des données, ils ne sont pas des organismes de recherche fondamentale. Plusieurs initiatives académiques tentent de combler ce vide.

Le Galileo Project. Lancé en juillet 2021 par l'astrophysicien Avi Loeb, professeur à Harvard (ancien président du département d'astronomie, ancien membre du conseil scientifique de la présidence américaine), ce projet privé et philanthropique poursuit un objectif simple : produire des **données de qualité scientifique** sur les UAP, là où le dossier n'a longtemps reposé que sur des témoignages.

Sa méthode rompt avec l'ufologie classique. Le projet construit un réseau d'observatoires au sol équipés de capteurs multimodaux — infrarouge, visible, ultraviolet, radio, acoustique, magnétique — qui surveillent le ciel en continu et enregistrent des données sur des millions d'objets. Un logiciel d'apprentissage automatique est entraîné à repérer les **anomalies statistiques** : les objets dont les caractéristiques sortent de la distribution connue des avions, oiseaux, ballons et satellites.

Début 2026, le projet opère trois observatoires — Massachusetts, Pennsylvanie et Nevada (un capteur installé au sommet de la Sphere de Las Vegas) — avec un quatrième prévu dans l'Indiana. Le principe directeur de Loeb est éditorial autant que scientifique : toute découverte éventuelle sera publiée selon le **protocole scientifique standard**, revue par les pairs, données rendues publiques. Pas de fuite, pas de révélation à sensation — la procédure ordinaire de la science.

Cette rigueur a un revers, souvent mal compris du grand public : à ce jour, le Galileo Project **n'a annoncé aucune détection d'UAP authentique**. Ses premières publications portent sur la caractérisation de centaines de milliers d'objets ordinaires — preuve que l'instrument fonctionne, pas qu'il a trouvé quelque chose d'extraordinaire. C'est précisément ce qu'on attend d'une démarche honnête : établir d'abord le « bruit de fond » avant de prétendre identifier un signal.

Le SCU et le panel NASA. Aux côtés du Galileo Project, la Scientific Coalition for UAP Studies (SCU) regroupe plus d'une centaine de scientifiques américains et publie des analyses techniques de cas (notamment une étude approfondie de l'incident Nimitz 2004). Et en septembre 2023, le panel indépendant de la NASA présidé par l'astrophysicien David Spergel a recommandé à l'agence de renforcer ses capacités de collecte et d'analyse, tout en écartant l'hypothèse extraterrestre comme conclusion actuellement justifiée — faute de données de qualité suffisante.

L'enjeu commun à ces trois initiatives est le même : faire passer le dossier UAP du régime du

témoignage (intrinsèquement invérifiable) à celui de la **donnée instrumentale reproductible** (seule susceptible de trancher scientifiquement). C'est, peut-être, la seule voie qui permettra un jour de dépasser le constat répété tout au long de cette synthèse : un phénomène documenté, mais dont la nature échappe aux moyens d'analyse disponibles.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce que quatre-vingts ans d'archives nous laissent entre les mains

Un fait, et non une croyance

La première conclusion est la plus simple, et la plus solide : le phénomène aérien non identifié **existe en tant que catégorie documentée**. Ce n'est pas une opinion, ce n'est pas une croyance, c'est un fait administratif. Le FBI a ouvert des dossiers dès 1947. Le GEIPAN classe depuis 1977. L'URSS a collecté ~3 000 rapports militaires entre 1978 et 1990. Le Brésil verse ses archives chaque année par obligation légale. La Chine traite ses signalements par intelligence artificielle. Les États-Unis ont créé l'AARO en 2022.

Cette réalité institutionnelle dépasse les frontières idéologiques et géopolitiques. Des États rivaux — Washington et Moscou pendant la Guerre froide, Washington et Pékin aujourd'hui — ont documenté indépendamment le même type de phénomène, avec les mêmes préoccupations et la même incapacité à conclure. Une rumeur ne se propage pas ainsi, à l'identique, dans des appareils d'État qui ne se parlent pas. La convergence des sources est le fait central de ce dossier.

Un résidu irréductible

La deuxième conclusion concerne la proportion. L'immense majorité des signalements s'explique. Le GEIPAN identifie ou explique partiellement près de 97 % de ses cas. Les méprises, les ballons, les satellites, les phénomènes atmosphériques, les drones, les canulars rendent compte de la quasi-totalité des observations. C'est un point que les tenants de l'extraordinaire omettent souvent : **le phénomène UAP n'est pas un phénomène massif et omniprésent**.

Mais il reste un résidu. Entre 2 % et 5 % des cas, selon les institutions et les méthodologies, résistent à toute explication conventionnelle après enquête approfondie. Ce résidu n'a jamais été ramené à zéro — ni par les cinquante ans du GEIPAN, ni par les treize ans du programme Setka, ni par les rapports successifs de l'AARO. Ce n'est pas un bruit statistique : c'est, par construction méthodologique, ce qui survit à toutes les explications testées.

C'est ce résidu — mince, têtu, multi-sources — qui constitue le véritable objet du dossier UAP. Pas les hypothèses qu'on peut en tirer. Le fait, simplement, qu'il existe.

Trois silences

La troisième conclusion porte sur ce que les archives **ne disent pas**. Trois silences traversent l'intégralité du corpus mondial examiné, et ils sont aussi importants que les faits eux-mêmes.

Premier silence : aucune récupération matérielle documentée. Tous les rapports de mission militaires — américains, et dans la mesure du connu, soviétiques et autres — portent la même mention : aucun objet, aucun matériau récupéré. Les allégations existent (Roswell, Corso, Grusch, Varginha), nombreuses et parfois soutenues par des témoignages sous serment. Mais aucune n'a jamais été confirmée par la production d'une pièce matérielle accessible à l'expertise indépendante.

Deuxième silence : aucun corps, aucune entité confirmée. Les seules références à des « êtres » ou des « corps » relèvent d'allégations de tiers (Roswell), de présentations discréditées (Maussan au Congrès mexicain), ou de cas démentis officiellement (Varginha). Aucune typologie d'entités — grise, reptilienne, nordique — n'apparaît dans les corpus institutionnels. Le vocabulaire reste générique : « humanoïde », « non-human beings », « occupants ».

Troisième silence : aucune signature instrumentale décisive. Malgré radars, infrarouge, FLIR, NVG, photographies, vidéos, aucune mesure n'a permis de discriminer définitivement entre les hypothèses concurrentes — technologie humaine avancée, phénomène atmosphérique mal compris, ou intelligence non humaine. Les données existent ; elles ne tranchent pas.

Quatre modèles, une même impasse

La quatrième conclusion est institutionnelle. Cette synthèse a identifié quatre manières dont les États traitent le phénomène. La **transparence rétrospective** anglo-saxonne : archiver, déclassifier, puis fermer (Royaume-Uni, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande). La **transparence prospective** sud-américaine : des commissions actives qui enquêtent et publient en continu (Brésil, Chili, Uruguay, Argentine, Pérou). La **structure de renseignement réactivée** américaine : l'AARO, hybride d'enquête active et de déclassification historique. Et l'**opacité algorithmique** chinoise : un dispositif actif, automatisé, mais fermé.

Ces quatre modèles diffèrent par la méthode, par la culture politique, par le degré d'ouverture. Mais ils aboutissent au même point. Aucun, à ce jour, n'a produit la preuve qui trancherait la question. La différence entre eux n'est pas dans les résultats — uniformément inconclusifs — mais dans le rapport de chaque société à l'incertitude : certaines l'exposent, d'autres la dissimulent, aucune ne la dissout.

Un seuil, en 2026

La cinquième conclusion est celle du moment présent. Quelque chose a basculé depuis 2017. La révélation de l'AATIP, les vidéos du Pentagone, la création de l'AARO, les auditions au Congrès, le NDAA, la sortie des documents Knapp, le récit signé d'un senior officer USIC, le documentaire *The Age of Disclosure* nominé aux Oscars, l'éveil japonais, la course implicite avec la Chine : le sujet est sorti du folklore pour entrer dans le champ de la sécurité nationale et du débat démocratique.

Le tabou professionnel s'est levé. Les signalements militaires américains ont été multipliés par onze entre la période 2004-2021 et 2023-2024. Des généraux, des pilotes, des sénateurs, des secrétaires d'État parlent désormais ouvertement. Ce qui se joue n'est plus seulement ce que les

agences savent — c'est ce que les sociétés démocratiques décident collectivement de regarder en face.

Le mot de la fin

Cette synthèse a fait un pari : celui de la rigueur contre la facilité. Ni le déni confortable qui balaie quatre-vingts ans d'archives d'un revers de main, ni la croyance qui prend l'allégation pour la preuve. Entre les deux, il y a le travail patient de restitution : lire les documents, citer les sources, distinguer le fait de l'hypothèse, et nommer les silences pour ce qu'ils sont.

Ce que nous laissent entre les mains quatre-vingts ans d'archives mondiales, ce n'est pas une réponse. C'est une question correctement posée — et c'est déjà beaucoup. Le phénomène existe ; il est documenté ; sa nature reste ouverte. Les institutions ont fait leur part en archivant. Les gouvernements commencent à faire la leur en déclassifiant. Aux citoyens, désormais informés, de faire la leur : regarder les pièces, suivre les débats, et se forger un jugement sans s'en remettre à une autorité — qu'elle prêche le doute ou la révélation.

Le ciel, depuis 1947, n'a pas livré son secret. Mais il n'a jamais cessé d'être observé, consigné, archivé. Cette synthèse n'est qu'une étape dans cet effort collectif de lucidité. La suite appartient aux données nouvelles, aux instruments futurs, et à la persévérance de ceux — chercheurs, militaires, citoyens — qui refusent à la fois de croire trop vite et de renoncer trop tôt.

C'est, peut-être, la seule conclusion qui vaille : **continuer à regarder, sans illusion et sans peur.**

Fabrice Minier
Paris, mai 2026

Synthèse documentaire réalisée à partir de 125 documents déclassifiés, des 3 351 cas du GEIPAN/CNES, de la collection « UFOs: Fact or Fiction? » de la CIA Reading Room, et des archives de dix-sept dispositifs gouvernementaux nationaux.

ANNEXE FINALE

SOURCES & MÉTHODE

Cette synthèse repose sur trois corpus principaux (américain, français et CIA), élargis à dix-sept dispositifs gouvernementaux nationaux au total, sur cinq continents (détaillés en section 9 de l'introduction et dans les chapitres correspondants).

Corpus principal — 125 documents déclassifiés (avril 2025 – mai 2026)
Sources : FBI (dossiers 65_HS1-834228961_62-HQ-83894 et dérivés, 100-DE-18221, 100-DE-26505), Department of War / USCENTCOM (rapports DOW-UAP-D3 à D75 et PR20), Department of State (câbles 85 PORT MORESBY 199, 94 DUSHANBE 259, 059 UAP 11-13), Department of Energy (DOE-UAP-D001 à D003), CIA (FIRK-311/ 01638-77), ODNI (UAP-D001 USPER Narrative), NRC (ML24234A061, UAP BLUF, Klukan Emails), NASA (Apollo 11, 12, 17 transcripts et debriefings, Skylab 1/2, 1/3, 1/4 debriefings), AARO (Western US Event Slides 5.08.2026), NARA (boîtes 18, 38, 59, 255, 331, 341).

Corpus comparatif — GEIPAN/CNES
Site officiel cnes-geipan.fr, statistiques mises à jour au 28 avril 2026. 3 351 cas accessibles publiquement. Catégorisation A/B/C/D/D1/D2 selon la méthodologie officielle du Groupe d'Études et d'Informations sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés.

Corpus historique — CIA Reading Room « UFOs: Fact or Fiction? »
Environ 2 700 pages de documents déclassifiés depuis les années 1980. Inclut le rapport historique « CIA's Role in the Study of UFOs, 1947-90 » de Gerald K. Haines, la documentation du Robertson Panel (1953), le Tehran UFO Incident, le Project Moon Dust, des rapports de presse soviétiques. Accessible via cia.gov/readingroom et via The Black Vault.

Sources tierces de contextualisation
Rapport COMETA 1999 (texte intégral en traduction anglaise dans le corpus projet, document 255_413270). Témoignages publics du Capitaine Robert Salas au Congrès américain (2024). Travaux documentaires de Robert Hastings. Rapport public AARO 2023.

Méthode
Les citations en encadrés respectent le texte original des documents (anglais ou français). Les passages traduits sont identifiés ; les formulations institutionnelles importantes sont reproduites dans leur langue d'origine. Les références de classement archivistique sont indiquées entre parenthèses (numéro de dossier, série, date de déclassement). Aucune source ufologique non gouvernementale n'a été utilisée comme source primaire dans cette synthèse.

Phénomènes Aériens Non Identifiés — Synthèse 2026

Les cas les plus probants dans les archives officielles

Document de synthèse documentaire — mai 2026.
Réalisé à partir de 125 documents déclassifiés du corpus
FBI / DoW / DoS / DoE / CIA / ODNI / NRC / NASA / NARA,
des 3 351 cas publiés par le GEIPAN (CNES) au 28 avril 2026,
et de la collection « UFOs: Fact or Fiction? » de la CIA Reading Room.